

la météo

Ensoleillé avec périodes nuageuses et chaud. Min la nuit dernière et max aujourd'hui : 60 et 75.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Fête du jour : saints Anges-Gardiens

VOL. LIX - NO 231

Montréal, mercredi, 2 octobre 1968

DIX CENTS

Daniel Johnson conduit à son dernier repos

de notre envoyé spécial, Louis-Martin Tard

SAINT-PIE — C'est dans le cimetière paroissial de Saint-Pie de Bagot que le premier ministre Daniel Johnson repose, au terme de longues et imposantes funérailles qui ont permis à des milliers et des milliers de citoyens de cette province, du reste du Canada et même de l'étranger, de lui rendre un ultime hommage, tant à Québec qu'à Montréal, puis tout le long du parcours allant de la métropole au petit village de Saint-Pie, en passant par Saint-Hyacinthe.

M. Johnson avait choisi pour son dernier repos le petit village des Cantons de l'Est où il avait élu domicile comme représentant du comté de Bagot à l'Assemblée législative. Il avait choisi de se reposer à jamais au milieu de ceux vers qui se portaient ses premières préoccupations depuis qu'ils l'avaient choisi en 1946 comme leur représentant à l'Assemblée législative.

Et, comme il se plaisait souvent à le répéter, au lendemain de chaque élection le renvoyant à l'Assemblée législative, c'est tous les citoyens du comté de Bagot qu'il représentait, partisans et adversaires politiques indistinctement.

Aussi, ce ne fut une surprise pour personne dans le comté de constater que tous, indistinctement, se pressaient dans l'église de Saint-Pie et sur le parvis du temple, pour témoigner de leur respect et de leur indéfectible amitié à celui que la mort venait de leur ravir prématurément.

Au milieu de ses commettants

Tout le comté est là; les rouges comme les bleus c'est pas croyable!

Le militant unioniste qui faisait cette constatation montrait du doigt la foule endimanchée alignée sur plusieurs rangs sur un mille de distance qui attendait en silence pour entrer dans l'église où était exposé le corps de Daniel Johnson.

Dans toutes les rues de Saint-Pie bordées par des voitures en stationnement on voyait des groupes silencieux. Cette immense et digne kermesse funèbre a commencé. Le village où vivent en temps ordinaire 630 familles s'est rempli tandis que le cortège automobile venu de Montréal traversait lentement Saint-Hyacinthe où les Maskoutains se tenaient au bord des trottoirs, dépassait la Providence et s'engageait dans la plaine sur la route qui longe la rivière Yamaska toute en méandres. Il a gagné Saint-Pie sous

le soleil d'une belle journée d'arrière-saison dans un paysage de paix dorée, animé d'une légère brise, coloré par le bronze des maïs et les frondaisons où s'épaissaient tous les pourpres et tous les orangés.

Devant le parvis de l'église attendait l'évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr Albert Sanschagrin, mitré de blanc, qui a accueilli la dépouille du plus célèbre des résidents de Saint-Pie, consolé sa famille, prononcé une courte oraison, puis le cercueil a été placé devant l'autel et laissé à la vénération de la foule; celle-ci a dû attendre pourtant que se termine l'hommage empressé d'une centaine de Chevaliers de Colomb en grande tenue, tenue, embarrassés dans leur

Voir page 6: Johnson



Mme Daniel Johnson pleure sur le drapeau qui recouvrait le cercueil de son mari et qu'on vient de lui remettre, au cimetière de Saint-Pie-de-Bagot, lors de la cérémonie d'inhumation du premier ministre du Québec.

(Téléphoto PC)

Deux tendances s'affronteront aujourd'hui au sein du parti gouvernemental

L'UN se choisit un nouveau chef

par Gilles Lesage

QUEBEC — MM. Jean-Jacques Bertrand et Jean-Guy Cardinal seront les hommes prépondérants au caucus des parlementaires de l'Union nationale, qui se réunissent ce matin à onze heures pour choisir un nouveau premier ministre et le chef intérimaire de leur parti.

Le ministre de la justice et le ministre de l'éducation cristallisent autour de leur personnalité les deux tendances qui

se font jour au sein du parti gouvernemental.

D'une part, le premier groupe, qui semble pour l'instant fortement majoritaire, voit en M. Bertrand le seul homme capable, dans les circonstances, de prendre la relève du premier ministre défunt et de diriger l'Union nationale sans trop de heurts au cours des prochains mois.

Ce groupe fait valoir la vaste expérience du ministre de la justice, soulignant notamment que, lors des absences de M. Johnson, particulièrement de

puis le début de juillet dernier, c'est lui qui a assuré la suppléance. "Le poste lui revient de droit", disent plusieurs, qui estiment que, face aux problèmes actuels, face aux négociations entreprises avec Ottawa, M. Bertrand est le seul parlementaire qui jouisse de l'autorité et du respect nécessaires.

L'autre tendance semble pour le moment moins articulée. Elle estime qu'il faut sans délai entreprendre les grandes réformes et placer à la tête du gouvernement et du parti un homme plus jeune, qui a déjà fait ses preuves dans d'autres sphères, et que M. Johnson lui-même, selon toute vraisemblance, préparait à lui succéder.

Mais voilà, M. Johnson est parti trop vite, de sorte qu'au moment de lui trouver un successeur, l'aspirant logique que serait M. Cardinal n'a pas encore été élu député, alors qu'il siège depuis près d'un an au Conseil législatif. Les choses seraient beaucoup plus faciles, disent certains de ses supporters si seulement M. Cardinal était député.

Constatant le manque d'expérience parlementaire du ministre de l'éducation, de même que son trop récent enracinement dans le parti — ce facteur est fort important dans l'Union nationale — les partisans de M. Cardinal ont bien conscience qu'actuellement ils jettent une semence pour demain, une semence qui devrait porter des fruits lors d'un congrès qu'ils souhaitent prochain.

Pour le moment, ce qu'ils veulent, c'est d'assurer une grande autorité à M. Cardinal au sein du conseil des ministres et des militants, ils veulent faire en sorte qu'il devienne rapidement le bras droit de l'élu. M. Cardinal, assure-t-on, jouit de la faveur de l'entourage de M. Johnson, et de l'organisation du parti, notamment M. Mario Beaulieu. Ce qu'ils veulent également, c'est que la tendance plus jeune, plus dynamique et plus nationaliste du parti puisse s'exprimer plus ouvertement et faire valoir ses vues devant des aînés qui, tout en poursuivant les objectifs de M. Johnson, feront preuve à leurs yeux d'un plus grand conservatisme et d'une politique plus conciliante avec Ottawa.

Que se passera-t-il au caucus de ce matin?

Plusieurs opinent que tout se passera facilement et rapidement, et que les parlementaires se rallieront spontanément derrière M. Bertrand, à la suggestion notamment de MM. Paul Dozois et Maurice Bellemare, appuyés par une majorité des ministres.

La longueur des délibérations pourrait d'ailleurs être un indice du "climat" de la réunion.

Des garanties?

D'autres, par contre, pensent qu'avant de se rallier à M. Bertrand, certains parlementaires voudront obtenir de lui certaines garanties ou assurances. Outre M. Cardinal, MM. Jean-Noël Tremblay, ministre des affaires culturelles, Jean-Paul Cloutier, ministre de la santé, du bien-être social et de la famille, et quelques jeunes députés seraient de ce nombre.

Ces assurances peuvent être de deux ordres. L'un insisterait pour que l'élu procède sans délai au remaniement ministériel que M. Johnson, la semaine dernière, avait annoncé à ses députés pour la fin d'octobre, remaniement qui permettrait de revivifier le conseil des ministres et d'ouvrir quelques comités.

Une autre assurance pourrait consister en ce que des élections partielles soient tenues au plus tôt dans les comités disponibles, ce qui permettrait notamment à M. Cardinal de se faire élire facilement dans Bagot et de venir siéger à l'Assemblée législative.

Une autre garantie que "l'autre tendance" voudrait obtenir serait celle de la tenue, à brève échéance, des assises plénières du parti, en vue de confirmer le chef dans son

mandat ou d'en élire un nouveau.

M. Bertrand voudra lui-même, dit-on, aller au-devant de cette invitation et faire savoir qu'il accepte le leadership, à la condition que les militants du parti aient l'occasion de se prononcer sur la question.

Pas de conditions

D'autres, par contre, prévoient que M. Bertrand ne saurait accepter de "conditions".

Voir page 6: Nouveau chef



Le congrès travailliste, qui avait condamné lundi à une écrasante majorité la politique des prix et salaires de M. Wilson, a accordé hier une ovation au chef du parti travailliste. Lire nos informations à la page 9. (Téléphoto UPI)

à l'intérieur

Le congrès libéral se déroulera sous le signe du respect de la mémoire de M. Johnson. (Page 3)

A l'assemblée annuelle du FMI, la France voit d'un meilleur oeil les droits de tirage spéciaux. (Page 2)

Un éditorial de Paul Sauriol sur la vente de plutonium canadien à la France. (Page 4)

Le 30e anniversaire des accords de Munich: de l'"apaisement" à la capitulation, un article de J.B. Duroselle. (Page 5)

Serait-ce la fin de l'affaire Rossillon?

OTTAWA (DNC) — Il n'a pas traversé l'esprit de M. Pierre Elliott Trudeau d'entretenir M. Couve de Murville de l'affaire Rossillon.

C'est ce que le premier ministre lui-même a confessé en Chambre hier en ajoutant qu'il ne lui paraît pas utile de traîner constamment avec soi de vieux problèmes. "Il faut passer aux questions nouvelles et c'est ce que nous avons fait

lundi", a poursuivi le premier ministre.

M. Robert Stanfield a tenté en vain de faire conclure au premier ministre que l'affaire Rossillon était devenue beaucoup moins importante qu'au moment où il l'a évoquée pour la première fois devant les journalistes.

Mais il a échoué tout comme l'opposition a échoué dans sa tentative d'obtenir la moindre infor-

mation de M. Trudeau au sujet de son long entretien de lundi avec M. Couve de Murville.

En effet, plutôt que de poser au premier ministre des questions spécifiques, on lui a demandé s'il entendait faire à la Chambre une déclaration en bonne et due forme. Le premier ministre a simplement répondu que ce n'est pas la coutume. Et plus tard on a indiqué qu'il

Voir page 6: Rossillon

Rien de nouveau dans la dernière prise de position de Humphrey, dit Hanoi

PARIS (AFP) — M. Le Duc Tho, conseiller spécial de la délégation nord-vietnamienne aux conversations de Paris, a estimé hier qu'il "n'y avait rien de nouveau" dans les déclarations faites lundi soir par M. Hubert Humphrey, selon lesquelles il "pourrait faire cesser les bombardements sur le Nord-Vietnam" s'il était élu

à la présidence. "C'est toujours la même exigence de réciprocité que nous rejetons", a ajouté M. Le Duc Tho.

Le conseiller spécial à d'autre part estimé qu'il n'y avait, à son avis, aucune différence entre les divers candidats à la présidence des Etats-Unis, tout au moins en ce qui concerne leur politique vietna-

mienne. "Les candidats font souvent de belles déclarations et quand ils sont élus, ils font tout autre chose", a remarqué M. Le Duc Tho.

Interrogé d'autre part sur des informations parues dans un journal américain selon lesquelles la Chine populaire aurait reproché au Nord-Vietnam de poursuivre les conversations de Paris, le conseiller nord-vietnamien a répondu: "La Chine nous soutient entièrement dans notre lutte".

De son côté le porte-parole de l'ambassade de Chine a estimé qu'il "s'agissait d'une provocation de la presse américaine". "Chaque pays a bien le droit de mener la lutte comme il l'entend. Nous soutenons la lutte du peuple vietnamien", a-t-il déclaré.

M. Hubert Humphrey a nettement déclaré que s'il était élu président il ordonnerait la cessation inconditionnelle des bombardements sur le Nord-Vietnam sans insister au préalable sur une contrepartie de la part de Hanoi, a entre-temps déclaré en substance hier à Londres, au cours d'une conférence de presse, M. Pierre Salinger, ancien secrétaire de presse du président John Kennedy.

M. Salinger a ajouté qu'il y avait une différence entre l'attitude adoptée par le président Johnson et la déclaration faite par le vice-président Humphrey à Salt Lake City.

Selon M. Salinger, venu soutenir la candidature de M. Humphrey auprès des Américains vivant hors des Etats-Unis, quatre-vingt pour cent des Américains souhaitent que les Sud-Vietnamiens poursuivent seuls la guerre.

La prise de position du vice-président Hubert Humphrey a visiblement déçu les espoirs de beaucoup de libéraux américains qui s'attendaient, de la part du candidat démocrate, à un engagement plus formel sur un arrêt total des bombardements au nord du 17e parallèle.

Bien qu'il ait agi très tardivement, M. Humphrey a eu le mérite de chercher cette fois à se libérer de l'ombre écrasante du président Johnson. Jouant sur la corde raide, il a voulu voler de ses propres ailes, conformément aux innombrables conseils qui lui sont prodigués dans son entourage, sans toutefois risquer la rupture avec la Maison Blanche. Paris difficile à tenir. Sa ten-

Voir page 6: Humphrey

Une grandiose manifestation marque à Pékin la fête nationale chinoise

par Édouard Dillon, de l'AFP

PEKIN — Le 19e anniversaire de la République populaire de Chine a été fêté hier à Pékin dans une atmosphère relativement détendue sous le signe des "victoires grandioses de la révolution culturelle en route vers le triomphe total."

Un million de personnes ont participé sur la place Tien An Men à l'imposant défilé traditionnel du Premier Octobre. Ce flot massif des ouvriers, des paysans et des soldats qui composaient le cortège immense devant la muraille de l'ancien Palais impérial est passé en brandissant une forêt de drapeaux rouges et en lâchant des milliers de ballons devant le président Mao Tsé-toung. Pendant une heure et demie il s'est entendu souhaiter "longue longue vie" par des centaines et des centaines de milliers de voix infatigables.

A côté du président Mao, son "plus proche camarade d'armes" Lin Piao vice-président du parti communiste, a, dans un discours, prédit l'effondrement prochain des impérialistes américains, des révisionnistes soviétiques et de tous les autres contre-révolutionnaires, et la victoire mondiale de la révolution socialiste prolétarienne.

En même temps, il a enjoint les combattants de l'armée de libération nationale de renforcer leur préparation pour faire face à toute guerre éventuelle. "Nous libérerons définitivement Formose et nous serons prêts à balayer complètement les ennemis qui oseraient nous envahir", a-t-il dit.

Le discours du maréchal Lin Piao a provoqué le départ des représentants de l'URSS et ses plus fidèles alliés d'Allemagne orientale, de Pologne, de Hongrie, de Bulgarie et de Mongolie à la tribune diplomatique. On notait par contre la présence du chargé d'affaires britannique, invité à ce genre de manifestations pour la première fois depuis le premier mai 1967.

En ce qui concerne les grandes tâches à accomplir pour mener à bien la révolution culturelle, le maréchal Lin Piao a mis l'accent en particulier sur la consolidation des Comités révolutionnaires instal-

lés maintenant dans toute la Chine, sur la "consolidation et la construction" du parti communiste et sur la production.

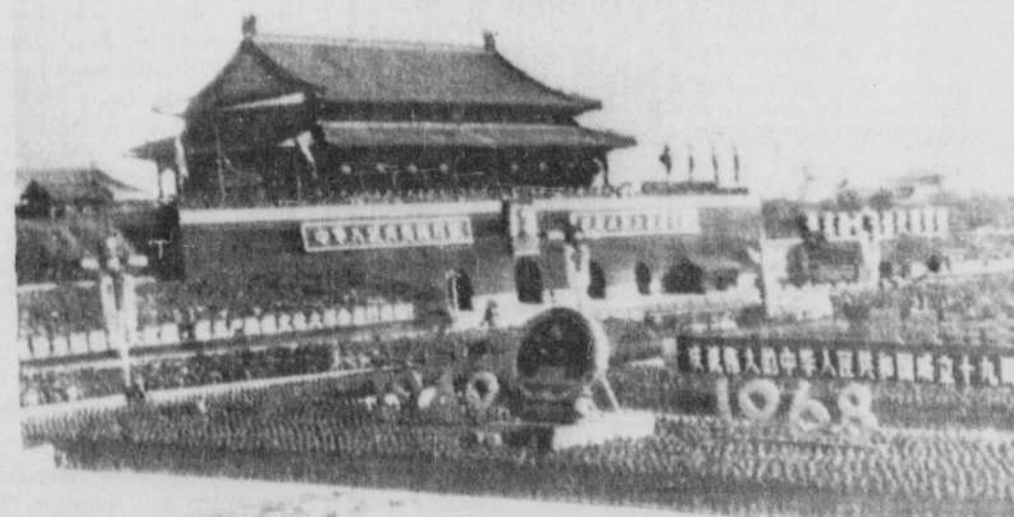
Il a également souligné que, selon les instructions de Mao Tsé-toung, la classe ouvrière doit exercer en tout sa direction. L'entrée des équipes ouvrières dans les établissements d'enseignement et "dans tous les autres lieux où les intellectuels sont concentrés" est "un grand événement des années soixante du vingtième siècle", a-t-il ajouté.

Le discours de Lin Piao a donné lieu à une manifestation très spectaculaire puisqu'il

était écouté par une foule d'un million de personnes, ouvriers, paysans et soldats. Comme d'habitude, les forces armées y tinrent une place relativement discrète mais la masse innombrable des Chinois sans armes n'en laissait pas moins une impression profonde.

Le défilé a reflété de façon frappante la place exceptionnelle que tient Mao Tsé-toung dans la vie de son peuple. Aux statues géantes du président se sont ajoutées cette année, sur un grand nombre de chars, des manges géantes: ces fruits tropicaux sont devenus

Voir page 6: Pékin



C'est par un défilé monstre que les Chinois ont célébré le 19e anniversaire de l'avènement du régime communiste à Pékin. On voit ici la tête du défilé portant en lettres gigantesques les dates 1949-1968 alors qu'elle quitte le square près de la porte Tien an men (Porte de la paix bienheureuse). (Téléphoto AP)

Aux lecteurs et abonnés du Devoir

En raison de la hausse constante des coûts de production, il est devenu nécessaire d'augmenter le prix de vente du Devoir. A compter d'aujourd'hui, le prix de l'abonnement servi dans les villes et banlieues des districts de Montréal et de Québec sera de \$28.00 par année, et le prix de l'abonnement servi par la poste dans les autres régions du pays sera de \$25.00 par année. Le prix de l'exemplaire, pour ceux qui préfèrent se procurer Le Devoir au numéro, reste à \$0.10, sauf pour le numéro du samedi, qui se vendra désormais \$0.15 l'exemplaire. On pourra lire en page 4 les explications du directeur à ce sujet.

La direction

■ dans les îles

Il ne reste plus que 13 jours pour visiter la Terre des hommes. Les pavillons sont ouverts de 10h30 à 21h30. La Ronde, de midi à 2h30 du matin. Voici le programme des activités pour aujourd'hui:

Brefroi de la musique: Ouverture dramatique: "Husitsla" de Dvorak interprété par l'Orchestre symphonique de Londres dirigé par Istvan Kertesz. Symphonie no. 9 en Do majeur "La Grande Symphonie" de Schubert interprété par l'Orchestre philharmonique de Vienne dirigé par Istvan Kertesz.

Cinéma français: "Le corbeau" (1943) de Henri-Georges Clouzot. A 13h, 16h et 18h30.

Pavillon chrétien: "United Church Mohawk Choir" de Coughnawaga de 19h30 à 20 et 20h30 à 21h.

Pavillon Visages de l'homme: Film "The Mystery of Stonehedge" de 11h à 20h à toutes les heures.

Pavillon de l'Autriche: Films: "Der Weisse Alberg" et "Le Danube Bleu" de 10h30 à 20h15, en alternance toutes les 45 minutes.

Pavillon des sports aquatiques: Période d'entraînement des "Marsoeurs de Rio" de 18h30 à 19h30.

Pavillon chrétien: Pierre Frédéric, auteur-compositeur-interprète de 19h à 21h.

Pavillon de l'Algérie: Spectacle de 18h à la ferme, avec un orchestre de 5 musiciens, un chanteur arabe et 2 danseuses. Musique orientale et occidentale.

Auditorium Sainte-Hélène: Quatre films présentés: "Méditerranée" à toutes les heures, de 10h30 à 20h30, "Commentaires et entrevues sur la greffe du cœur", à 11h, 14h, 17h et 20h, "Revascularisation myocardiale, procédé Vinerberg" à 12h, 15h et 18h, "Cent ans de médecine canadienne", en anglais à 13h et 19h, en français à 16h.

Pavillon de l'Autriche: Films: "Austria Gloriosa", sur l'art baroque à 18h15 et "Austria, à Cradle of Music", sur la vie des grands compositeurs à 20h15.

Pavillon de l'Allemagne: Films présentés continuellement.

Pavillon du Canada 67: Film "Canada 67" de Walt Disney à toutes les demi-heures.

Congo-Kinshasa: Présentation continue de plusieurs films sur le Congo et l'Afrique à Expo 67.

Pavillon Guyane et Barbade: "Lord Radio and the Bimshire Boys" orchestre de 4 musiciens tous les soirs sauf le lundi, de 18h à la ferme.

Pavillon d'Haïti: L'Ensemble tropical d'Haïti, de 20h à 22h, chanteurs et danseurs haïtiens.

Pavillon de l'humour: Films: "Big Business" avec Laurel et Hardy et "Sports et transports" de l'ONF, présentation à toutes les demi-heures.

Pavillon de l'Inde: Au restaurant terrasse Maharani, l'orchestre "Coral Islanders", sur semaine, de 13h à 1h du matin. Musique des West Indies. Calypso.

Pavillon d'Israël: Deux nouveaux films relatant la réunification de Jérusalem: "Jerusalem: in search of a City" et "On the Seventh Day", présentés continuellement.

Pavillon de la Jamaïque: Spectacle du quintet "Jonkanoo", de 16h à minuit. Musique calypso, créole.

Pavillon du Maroc: Au restaurant "La Kasba", à 18h30, 20h15 et 22h, l'orchestre de Salim Azra et la danseuse Gamila. Spectacle d'une heure avec musique orientale et méditerranéenne.

Pavillon du Mexique: "Les Mariachis", tous les jours à la terrasse du restaurant, de 13h à 13h30 et à l'intérieur du pavillon, de 14h à minuit.

Pavillon Mon pays c'est l'hiver: Toutes les heures, spectacle de patinage artistique d'une durée de 10 minutes. Fabricant de raquettes et forgeron à l'oeuvre, de midi à 2h. Présentation d'un film par les Cinéastes associés de Montréal: "Est-ce qu'on a le droit de faire un soleil" à toutes les demi-heures.

Pavillon des Pays-Bas: Dans le pavillon salle de musique avec plusieurs programmes de musique stéréophonique, de 10h30 à midi et de 18h à 21h30.

Pavillon de la police: "Mechanized Death", film d'une durée de 10 minutes, démonstration de l'escouade canine à toutes les demi-heures. Du lundi au vendredi, CKLM diffuse l'émission "Salut les 15-70", de 19h à 20h.

Pavillon du Québec: Danse avec "Claude Hébert et son quatuor", de 19h à la ferme.

Séances de la science: Programme de 14 films présentés dans un ordre différent tous les jours, de 10h30 à 21h30.

Théâtre des marionnettes (Pav. des Brasseries): Spectacle bilingue de marionnettes, "Fantaisie internationale", à 14h et 16h.

Pavillon Trinidad et Tobago: Spectacle de "L'Orchestre du pavillon Trinidad et Tobago" à l'extérieur de 16h, 17h et 18h, et à l'intérieur du théâtre à 19h30. Danse tous les soirs, de 19h à la ferme.

Pavillon de la Tunisie: Spectacle à toutes les demi-heures, de 17h à 23h, "Les Gafsiens", 3 musiciens, 1 danseur et 2 danseuses.

Pavillon Signé Jeunesse: Présentation d'un film de l'UNESCO, fait par des enfants de 23 pays différents, présenté continuellement. "Petit Monde".

Pavillon l'Electricité serviteur de l'homme: Deux films présentés à tous les jours: "Au bout du doigt" en français à 11h et en anglais à 11h30, et "Une force inépuisable" en français à 14h, 16h et 20h, en anglais à 12h30, 16h30 et 20h30.

A LA RONDE
Laterna Magica: Spectacle de six numéros sur semaine à 17h30, 18h30, 19h30, 20h30, 21h30 et 22h30. Vendredi et samedi, de 12h30 à 23h30 et le dimanche, de 12h30 à 23h30, spectacle toutes les heures d'une durée de 40 minutes.

Féerie des Eaux: Trois spectacles par jour avec eaux, sons et lumières à 21h30, 22h30 et 23h30.

Aquarium de Montréal: Spectacle de dauphins toutes les heures, sur semaine, de 15h à 22h, avec relâche à 19h et la fin de semaine, de 13h à 22h, avec relâche à 19h.

L'assemblée annuelle du FMI

La France voit d'un meilleur oeil les droits de tirage spéciaux

WASHINGTON (AFP) — Légère atténuation de l'opposition française à l'égard des droits de tirage spéciaux, divergences entre les principaux pays industrialisés sur le problème des ventes d'or sud-africain et la question de la stabilisation des matières premières.

Tels ont été les éléments saillants de la seconde séance de l'assemblée annuelle des gouverneurs du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, qui s'est tenue mardi matin à Washington. L'or, les droits de tirage spéciaux (DTS) et les matières premières ont tenu la vedette de cette séance où les ministres des finances de France, des Etats-Unis, d'Allemagne occidentale et d'Italie ont notamment pris la parole.

A l'égard des droits de tirage spéciaux sur le F.M.I., le ministre français de l'économie et des finances, M. François Xavier Ortoli, a souligné que l'accord conclu à Stockholm, dont la France s'est dissociée, diffère de l'esquisse ébauchée l'an dernier à Rio de Janeiro. Il a ajouté que le gouvernement français continue à estimer que le projet arrêté à Rio ne pourrait être appliqué qu'après le rétablissement de l'équilibre des balances des paiements des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne et la constatation d'une pénurie de liquidités internationales. Il a cependant estimé que l'évolution monétaire actuelle, et notamment les efforts britanniques et américains dans le domaine des paiements, "pourraient ramener le système des D.T.S. vers une conception plus proche de celle qui semblait prévaloir à Rio".

De son côté, M. Karl Schiller, ministre des affaires économiques de la République fédérale allemande, a insisté pour que tout achat d'or nouvellement extrait par le Fonds monétaire international soit soumis à de sérieuses sauvegardes et limitations. Selon le ministre allemand, ces mesures de sauvegarde auraient pour but essentiel d'empêcher une spéculation abusive sur l'or au marché libre. Une telle spéculation entraînerait automatiquement des variations de cours suffisantes pour provoquer une différence trop grande peu souhaitable entre les cours sur le double marché de l'or.

Le ministre allemand a affirmé que le système monétaire international se trouve

actuellement dans une "période de transition" et qu'il faudra attendre que les droits de tirage spéciaux entrent en vigueur et que les marchés de l'or et des autres monnaies de réserve atteignent leur plafond pour que la situation devienne plus permanente. La République fédérale considère néanmoins toujours l'or comme l'une des monnaies de réserve indispensables et elle reste opposée à toute "démonétisation" du métal ainsi que certains pays le souhaitent.

M. Fowler a déclaré que puisqu'il quittera ses fonctions à la fin de l'année "il ne serait pas approprié pour moi de lancer des initiatives spécifiques dont mon successeur devrait s'occuper sans avoir participé à leur lancement".

M. Fowler a également réaffirmé la position des Etats-Unis sur l'or en reprenant mot par mot le texte du discours qu'il avait prononcé il y a un semaine sur cette question. M. Fowler a exprimé l'espoir que le congrès américain

approuvera rapidement la participation des Etats-Unis à la reconstitution des ressources de l'Association internationale pour le développement. Il s'est prononcé pour un renforcement de l'aide multilatérale aux pays en voie de développement, pour un élargissement de ses sources et pour des clauses de protection pour les pays dont la balance des paiements est déficitaire.

Le ministre italien du trésor et du budget, M. Emilio Colombo, a affirmé enfin que l'Afrique du Sud devrait pouvoir vendre de l'or au Fonds.

M. Colombo a déclaré qu'il faut "réaffirmer l'obligation qu'a le Fonds d'acheter de l'or monétaire au prix officiel aux pays-membres qui souhaitent obtenir des monnaies d'autres membres".

La Banque mondiale a l'intention de concentrer ses efforts dans trois domaines précis: l'agriculture, l'éducation et le contrôle des naissances. Elle entend aussi accroître tout spécialement son aide aux pays d'Afrique et d'Amérique latine, ainsi qu'à l'Indonésie et à la République arabe unie.

On sait que l'ancien secrétaire à la défense des Etats-Unis a proposé hier aux 111 membres de la Banque mondiale la mise en oeuvre d'un problème quinquennal de prêts, qui mettrait à la disposition des pays

Benson appuie les efforts de McNamara

WASHINGTON (d'après la PC) — Le ministre des finances du Canada, M. Edgar Benson, a promis hier le "soutien total" de son gouvernement au président de la Banque mondiale, M. Robert McNamara, qui a l'intention de réformer et d'accélérer l'accroissement de l'aide au développement.

C'est à dessein que le délé-

gation canadienne avait sollicité la première place pour M. Benson parmi les intervenants; celui-ci voulait en effet rallier ses collègues des pays industrialisés à "l'esprit McNamara" — la volonté de développer l'aide multilatérale — et annoncer officiellement à la communauté internationale la création au Canada d'un centre d'études sur le développement. M. Benson a également

appuyé un des principes avancés par M. McNamara, qui voudrait hier l'octroi des fonds au développement du contrôle des naissances.

M. Colombo a déclaré qu'il faut "réaffirmer l'obligation qu'a le Fonds d'acheter de l'or monétaire au prix officiel aux pays-membres qui souhaitent obtenir des monnaies d'autres membres".

■ aujourd'hui

De 10h15 à 16h45, S. Exc. Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal, visite la Terre des Hommes.

A 12h15, au Sambo, déjeuner du Club Kiwanis Maisonneuve. Conférence: le Dr G. Montfleury, qui parlera de son expérience de deux années en Afrique.

A 12h30, au Monument national, 1182 boul. Saint-Laurent, conférence de presse donnée par M. Dollard Mathieu, président de la CSJB de Montréal, sur le programme de la société en 1968-69.

A 16h00, au salon Mackenzie de l'hôtel Reine Elizabeth, le juge Ignace Deslauriers, de la Cour supérieure, recevra les serments des nouveaux notaires. A la même occasion, le président de la Chambre des notaires annoncera la mise en marche d'une vaste étude sur le rôle du notaire dans la société.

A 20h30, à l'hôpital St. Mary's, le Dr Robert H. Heptinstall, pathologiste à l'université Johns Hopkins, sera le conférencier d'honneur à la conférence annuelle Hingston Memorial. Sujet: "The Kidney and Hypertension".

A 20h30, au Holiday Inn du Chemin de la Côte-de-Liesse, l'Association des services de l'automobile (A.S.A.) tient une réunion générale de garagistes et détaillants de gasoline, ainsi que de tous les artisans en affaires à leur propre compte dans le secteur du détail de l'automobile. Cette réunion est en prévision du congrès qui aura lieu le 8 au 10 à Québec.

A l'édifice du ministère des affaires municipales, 1995 ouest, boul. Charest, à Ste-Foy, présentation de mémoires sur le problème du transport en commun dans la région de Québec: à 14h30 par le conseil du travail de Québec (FTQ) et à 20h00 par le conseil central de Québec (CSN). Ces mémoires seront présentés à un comité d'enquête du ministère.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

PROFESSEUR

Anglais - Éducation physique (spécialiste natation) - Retour séjour d'études en Europe - Maintenant disponible.

Écrire à Case 953, Le Devoir, Montréal, P.Q.

COURS PRIVÉS

Cours gratuits: Personnalité, lecture rapide, droit commercial, élégance féminine, a la

CHAMBRE DE COMMERCE DES JEUNES
District de Montréal Tel.: 844-1755

Un important bureau d'ingénieurs-conseil de Québec recherche UN INGÉNIEUR D'EXPÉRIENCE

spécialisé en climatisation et ventilation. Position permanente. Salaire très intéressant.

Écrire à: Case postale 634, Ste-Foy, Québec 10, P.Q.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HENRI-BOURASSA DEMANDE

- a) Un professeur de français pour Secondaire IV
- b) Un professeur de mathématiques pour Secondaire IV

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur demande et leur curriculum vitae à

M. Gilbert Joly,
Commission Scolaire Régionale
Henri-Bourassa,
C.P. 1410,
Mont-Laurier, P.Q.
Tél. 623-1525

Prière d'indiquer son numéro de téléphone

COMMISSION DES ÉCOLES SÉPARÉES D'OTTAWA

La Commission des écoles séparées d'Ottawa demande

PSYCHOLOGUES pour travailler en milieu scolaire

Qualifications: Maîtrise, licence ou doctorat en psychologie clinique.

Responsabilités: Services de diagnostic auprès des enfants du jardin à la 8e année. Services de consultation auprès des parents, professeurs et directeurs d'école.

Traitement: Salaire à négocier - 2 mois de vacances l'été.

S'adresser à: M. Horace Dubois, Surintendant, 140, rue Cumberland, Ottawa, Ontario, Téléphone: 237-5660 ext. 138

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

La liste ci-dessous spécialement dans le but d'attirer les candidats entre nos lecteurs et les maisons d'affaires.

Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 20 la ligne agitée (14 lignes agitées au moins). Nous accordons la somme de 1000 pour les agences de publicité. Le service de copies gratuites et du retour du courriel est gratuit et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi, la veille de la parution.

Téléphone ou écrivez à:

LE DEVOIR
434 est. rue Notre-Dame,
Montréal - Tél. 844-3361

Compétence

Mme Rodrigue

COORDONNATEUR DES OPÉRATIONS

\$13,301 - \$15,005

Inventaire des terres du Canada

Ministère des forêts et du Développement rural
Direction générale du développement rural

OTTAWA



La section de l'Inventaire des Terres du Canada rédige des cartes sur les possibilités des terres et avise les programmes responsables sur la mise en valeur de ces terres et sur l'utilisation des données.

POUR CE POSTE:

Diplôme universitaire d'un cours reconnu en géographie avec spécialisation en planification ou en économie de l'utilisation des terres. Le titulaire dirigera le secteur de l'utilisation actuelle des terres, et devra coordonner divers organismes fédéraux, provinciaux, universitaires et privés engagés dans ce programme.

Ce travail exige la connaissance et la compréhension des projets de l'Inventaire des Terres du Canada; une connaissance de la photographie aérienne et du traitement électronique des données est souhaitable.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à:

Commission de la fonction publique,
Cadres socio-économiques,
Place de ville,
Ottawa.

Veuillez mentionner le numéro de concours 68-430-19.

la location de biens de capital, c'est un nouveau monde

Un service flexible IAC offert à des entreprises de choix.

Si vos projets d'expansion ou d'entretien supposent l'acquisition de biens de 100,000 à plusieurs millions de dollars, IAC met à votre disposition son service de location de biens de capital.

Industrial Acceptance Corporation Limited
Location de biens de capital,
1320, boulevard Graham,
Montréal 16, Québec.

Sans obligation de ma part, veuillez m'envoyer la brochure sur le service IAC de location de biens de capital.

NOM _____

COMPAGNIE _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROV _____

MD-4



Les Indiens doivent devenir des citoyens à part entière

QUEBEC (Le Devoir) — "Le temps des commissions d'étude et des enquêtes est passé pour les affaires indiennes et nous sommes à la période de l'action", a déclaré hier matin à Québec, le ministre des affaires indiennes et du Grand Nord, M. Jean Chrétien.

Le ministre, qui participe à la maison Montmorency, aux réunions au cours desquelles les représentants de 25.000 Indiens du Québec et du nord de l'Ontario font valoir leurs points de vue, s'est dit particulièrement apte à comprendre les problèmes des premiers citoyens du Canada, puisque lui-même fait partie d'un groupe minoritaire.



Le ministre des affaires indiennes et du Grand Nord, M. Jean Chrétien (à droite), participe à la conférence sur la loi des Indiens, à la maison Montmorency, près de Québec. On le voit ici en compagnie des chefs Max Gros-Louis (à gauche) du village huron, et Andrew Delisle, de Caughnawaga, co-président de la conférence qui se terminera vendredi.

"Je voudrais que les Indiens deviennent des citoyens à part entière pour la société et je vous demande d'être fiers de votre histoire".

M. Chrétien, qui devait être chaleureusement remercié par le chef Max Gros-Louis, du village huron, coprésident de la réunion avec le chef Andrew Delisle, de Caughnawaga, s'est dit conscient des problèmes de la minorité indienne. Il a ensuite affirmé:

"Nous avons inauguré cette série de consultations qui vous permet d'exprimer vos doléances, vos espoirs et vos projets. L'expérience que nous avons connue jusqu'ici a été positive, c'est un départ pour vous. Et nous espérons que la nouvelle loi des Indiens, préparée en accord avec les résultats des consultations actuelles, aura pu être approuvée par le cabinet au printemps".

Abordant ensuite un aspect particulier du problème, M. Chrétien s'est dit d'opinion qu'il faudrait déléguer beaucoup plus d'autorité aux conseils de bandes et autres organisations qui pourront être formées par les Indiens, expliquant qu'il est d'essence même de la liberté de pouvoir prendre des décisions.

L'organisation au sein des bandes et des réserves, fut-il d'ailleurs subseqüemment expliqué, a énormément progressé et le sens de responsabilité administrative a fait des progrès considérables.

Le congrès libéral se déroulera sous le signe du respect pour la mémoire de Daniel Johnson

Le 14e congrès annuel du parti libéral du Québec s'ouvrira vendredi soir à l'hôtel Reine-Elizabeth par une minute de silence par respect pour la mémoire de M. Johnson. En soirée, M. Jean Lesage prononcera un discours dans lequel il rendra compte de son mandat, un discours revu et corrigé depuis le décès du premier ministre, et qui sera naturellement expurgé de toutes les attaques qu'il contenait à l'adresse de M. Johnson.

Le journal du parti publié à l'occasion du congrès et distribué à plusieurs milliers d'exemplaires a aussi été revu et corrigé, les caricatures dépeignant M. Johnson sous un jour défavorable, de même que les articles qui le dénonçaient vigoureusement, et toutes allusions péjoratives à l'égard du premier ministre ont été rigoureusement écartées. Les orateurs qui seront appelés à prononcer des allocutions ont

été invités à retrancher de leurs textes les passages dirigés contre la personne du disparu.

Par contre, les attaques contre la politique de l'Union nationale, ses ministres et ses partisans n'ont pas été retirées. Pour le reste, le congrès se déroulera comme il était prévu, encore que le climat de deuil qui règne toujours dans la province, particulièrement dans les milieux politiques, atténuera l'éclat que les organisateurs de la manifestation voulaient conférer à ce congrès dont le thème demeure: "Le défi québécois", thème assorti de trois grands objectifs: "unité du parti", "réalisme et dynamisme de sa politique", "aptitude à proposer une solution de rechange au Québec".

Ce troisième objectif est résumé dans un mot dont le sens prête à confusion: "Alternative".

M. Lesage devait donner jeudi après-midi une conférence de presse au Club de Réforme pour lancer le congrès. Mais, en raison du deuil qui frappe la province, il a été décidé qu'elle serait annulée et remplacée par une rencontre avec les journalistes, entre 5h et 8h vendredi soir.

Plus de 1.200 délégués et suppléants sont attendus à ce congrès, le dernier qui soit annuel puisque l'adoption est prévue d'une résolution que les congrès futurs du parti seront biennaux.

Une autre résolution prévoit que les postes électifs de la Fédération libérale du Québec seront désormais réservés aux non-parlementaires. Préchant d'exemple, les députés libéraux se sont abstenus cette année de briguer l'un quelconque de ces postes qui sont déjà pourvus: M. Jean Tétreault devient président; Mlle Lise Bacon, de Trois-Rivières, passe au secrétariat; et M. Paul Desrochers, directeur général du Centre de Psychologie et de Pédagogie, a été élu trésorier. Depuis la démission de M. Eric Kierans à la présidence, c'est M. Lesage qui assure l'intérim.

Durant le congrès, six commissions de travail siégeront: celle des affaires culturelles sera animée par M. Pierre Laporte; celle des loisirs sera dirigée par M. Gilles Houde, et celle de la sécurité sociale, par M. Robert Bourassa. Ces trois commissions seront à l'oeuvre samedi matin. Dans l'après-midi, trois autres ateliers seront constitués: l'un sur l'agriculture avec M. Alcide Courcy, l'autre sur l'éducation avec M. Paul Gérin-Lajoie; le dernier sur le plein emploi avec M. Jean-Paul Lefebvre. L'Assemblée générale sera saisie des rapports de ces commissions spécialisées.

Dimanche matin, M. Robert Bourassa présentera le rapport de la commission des affaires constitutionnelles du parti. Il y sera question du rapport de M. Gérin-Lajoie et des consultations faites auprès des militants cet été sur la question constitutionnelle.

L'assemblée plénière siégera jusqu'à 17 heures dimanche. En soirée, M. Lesage et M. Tétreault prendront la parole au banquet de clôture.

Ainsi que le signalait M. Pierre Laporte récemment dans une interview accordée à "The Gazette", le délicat problème du leadership, soulevé par M. Gérin-Lajoie à la mi-septembre, ne sera pas évoqué au cours de ce congrès, sauf par M. Lesage lui-même lorsqu'il rendra compte de son mandat vendredi soir. On prévoit qu'une motion de confiance sera adoptée à l'unanimité, selon l'usage.

Trois hallucinogènes sur la liste noire

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a ajouté trois hallucinogènes à sa liste de drogues interdites.

Selon un amendement à la loi des aliments et des drogues publié dans la Gazette du Canada, il est illégal de vendre les drogues suivantes: la diéthyltryptamine et ses sels (DET), la diméthyltryptamine et ses sels (DMT) et la diméthoxyamphétamine (STP).

La thalidomide et le LSD figurent déjà sur la liste noire.

Un ultimatum du MIS à la régionale de Chambly

par Gilles Gariépy

Si la régionale de Chambly ne respecte pas son engagement d'ouvrir enfin ses écoles le 7 octobre prochain, le MIS de Chambly menace de les ouvrir lui-même, de concert avec les parents, les enseignants et les élèves.

Le Mouvement pour l'intégration scolaire, section de Chambly, a lancé cet ultimatum aux commissaires de la régionale lors d'une assemblée publique tenue à Jacques-Cartier lundi soir.

La rentrée scolaire a été retardée plusieurs fois par la régionale depuis le début de septembre et la majorité des 18.000 élèves n'ont pas encore repris leurs classes.

Le MIS a préparé un rapport sur les circonstances de cette affaire et l'a rendu public au cours de cette assemblée à laquelle assistaient quelque 200 personnes. Le rapport affirme que les raisons invoquées par les commissaires ne tiennent pas et que ni les délais de construction, ni le problème du classement des élèves, ni celui des horaires ne justifient que les élèves ne soient pas en classe un mois après la date officielle de la rentrée scolaire. Plus de

1.000 enseignants sont disponibles et sont "payés pour se tourner les pouces depuis quatre semaines".

M. Jacques-Yvon Lefebvre, du MIS-Chambly, a déclaré que la régionale vient ainsi, uniquement au poste des salaires, de gaspiller \$500.000 de l'argent des contribuables.

Il a ajouté que l'attitude des commissaires dans toute cette affaire révèle de la maladministration, de la mauvaise foi et, dans certains cas, de la malhonnêteté.

"Nous avons assez gaspillé de temps, d'énergie et d'argent. Si la commission scolaire n'ordonne pas la reprise de ses cours le 7 octobre, le MIS exigera la suspension immédiate de tous les commissaires et leur remplacement temporaire par un comité provisoire formé de parents, de professeurs et d'élèves pour faire ouvrir et fonctionner les écoles en attendant un règlement plus définitif et permanent des autorités supérieures", a déclaré M. Lefebvre, aux applaudissements frénétiques de l'assemblée.

M. Lefebvre (et, après lui, le président général du MIS, M. Raymond Lemieux) a émis l'hypothèse que le motif réel des commissaires pour re-

tarder ainsi la rentrée des élèves est d'attendre jusqu'à la mi-octobre, date où les enseignants du Québec pourraient déclencher une grève générale, de manière à jeter ainsi tout l'odieux de la situation sur les instituteurs.

D'autre part, le MIS a attiré l'attention de l'auditoire sur la situation faite aux anglophones par la régionale.

La régionale de Chambly vient de construire trois écoles polyvalentes et en a affecté une aux anglophones. Cette école, le MacDonald-Cartier memorial high school, a une capacité de 3.000 élèves.

Or selon le MIS il n'y a dans tout le territoire de la régionale que 1.500 élèves de langue anglaise, y compris 800 jeunes d'origine ethnique non britannique. Pour remplir l'école, la régionale va chercher 900 élèves anglophones de trois territoires limitrophes, ceux des régionales Yamaska, Lignery et Honoré-Mercier. Il reste encore 600 places, qu'on comble avec des élèves de langue française.

Le MIS estime que les anglophones ne sont tout simplement pas assez nombreux pour avoir droit à une école polyvalente de 3.000 places, qu'ils ne parviennent pas à occuper entièrement, alors que 4.000

élèves de langue française sont logés eux dans des locaux temporaires ou dans de vieilles écoles vétustes, comme le collège de Longueuil, une "trappe à feu".

En outre, les anglophones sont logés dans une école conçue pour la polyvalence, alors que leurs programmes d'études n'ont pas encore été adaptés à la polyvalence, tandis que, tous jours selon le MIS, les élèves francophones ont un programme inspiré du décloisonnement et de la promotion par matière mais 4.000 d'entre eux ne bénéficient pas de locaux qui permettent sa pleine application.

L'école MacDonald-Cartier devait à l'origine être attribuée aux francophones, et le comité des directeurs de la régionale avait recommandé que l'on loge les anglophones dans les (anciennes) écoles Saint-Jean-Baptiste, Saint-Antoine et Saint-Lambert. Mais les commissaires de la régionale ont cédé "aux pressions de la minorité" et ont fait de l'école MacDonald-Cartier une école anglaise, tandis que des francophones étaient dirigés vers les vieilles écoles.

Le MIS exige que cette décision soit renversée et que la régionale s'en tienne aux recommandations du comité des directeurs de la régionale.

L'école privée des anglo-catholiques de Saint-Léonard ouvre ses portes

L'école anglophone privée fondée par les parents catholiques d'expression anglaise à Saint-Léonard ouvre ses portes ce matin, au 5854 est rue Jean-Talon.

160 enfants, de familles néo-canadiennes pour la plupart, y ont été inscrits à ce jour et la direction est confiante d'en recruter davantage.

L'école est réservée aux enfants commençant leur première année élémentaire, puisque ce sont les seuls à être immédiatement touchés par la décision de la commission scolaire de Saint-Léonard d'abolir progressivement les classes bilingues pour instaurer un cours primaire entièrement en français.

La commission scolaire de Saint-Léonard entend en effet appliquer sa décision sur une période de six ans et laisser les élèves qui avaient débuté selon le régime des classes bilingues (c'est-à-dire ceux de 2e à 7e année) terminer leur cours primaire de cette façon.

La commission scolaire a cependant offert aux parents d'origine anglo-saxonne de transporter gratuitement leurs enfants de 1ère année dans les écoles anglophones des municipalités voisines. Cette offre ne s'applique pas aux enfants de familles néo-canadiennes.

L'école privée dispensera son enseignement en anglais, selon les programmes officiels du ministère de l'Éducation. Avec une amélioration toutefois, selon le directeur pédagogique de l'école, M. Dante Lupini: l'enseignement du français à titre de langue seconde y recevra plus d'attention.

Entre - temps, les parents d'expression anglaise qui boycottaient les classes bilingues de 2e à 7e année de la commission scolaire sont revenus sur leur décision et leurs enfants fréquentent à nouveau l'école publique.

L'école a été créée par un comité de parents, d'enseignants et de directeurs d'écoles, et à l'aide de souscriptions publiques.

Six instituteurs ont été engagés jusqu'à présent. La direction envisage en outre de retenir les services d'un spécialiste en enseignement du français.

Entre - temps, les parents d'expression anglaise qui boycottaient les classes bilingues de 2e à 7e année de la commission scolaire sont revenus sur leur décision et leurs enfants fréquentent à nouveau l'école publique.

Le conseil municipal "sauve la face" de la montagne

Le conseil municipal de Montréal a adopté en dernière lecture le règlement de zonage de certaines parties des quartiers Mont-Royal, Saint-André, Saint-Georges et Saint-Louis.

Ce règlement, qui vise à protéger "la face de la montagne", avait fait l'objet de

nombreuses représentations. Et le service d'urbanisme de la ville avait préparé pour le conseil plusieurs amendements.

Le conseiller Gérald N. F. Charness, tout en félicitant l'administration Drapeau-Saulnier pour cette mesure, soutint que les dispositions relatives

aux "droits acquis" ouvraient la porte à la disparition de ces droits. Le conseil refusa cependant d'amender le texte, le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier ayant fait remarquer qu'il n'était pas bon, en cour, d'avoir des règlements qui donnent des définitions des droits acquis différentes suivant les quartiers.

M. Saulnier a toutefois promis que les avocats de la ville étudieraient cette question. Pour sa part, le conseiller de Sainte-Anne, M. Frank Hanley, a soutenu qu'il était maintenant trop tard pour penser à protéger la vue sur le Mont-Royal. Il accusa l'administration de présenter plutôt ce règlement sous l'influence de personnalités déjà installées dans le secteur et désirant écarter la concurrence d'autres investisseurs. Le tout au grand détriment du trésor municipal qui se trouve privé d'autant de nouvelles sources de revenus.

Là-dessus, M. Saulnier lui répliqua que le nouveau règlement n'était pas très différent des anciennes dispositions, et qu'à certains égards il présentait même des éclaircissements.

D'habitude, le greffier municipal ne fait que lire les tout premiers mots des articles d'un règlement soumis au conseil pour approbation. Cette fois le maire Jean Drapeau fit lire le règlement article par article. Il s'agit d'un texte d'une trentaine de pages, à quoi se sont ajoutés plusieurs amendements.

La lecture et la discussion prirent trois heures. A un moment donné le président intérimaire du comité exécutif, M. Gerry Snyder, qui secondait le président Saulnier, oublia de proposer un amendement suscitant un certain étonnement dans le balcon où se tenaient les avocats de la ville. Finalement tout fut adopté.

Economisez en prenant des cours chez-vous seul ou en groupe avec votre famille ou des amis

La méthode audio-visuelle
VISAPHONE

est spécialement conçue pour être utilisée sans les services d'un professeur. Elle est facile, concise, vivante, à la portée de tous les âges et de toutes les bourses.

ANGLAIS - ESPAGNOL - ALLEMAND - ITALIEN
LATIN - MATHÉMATIQUES, etc.

Démonstration gratuite

Pour renseignements: Institut Culturel Visaphone
30 ouest, rue Fleury,
Montréal - Tél: 384-0158

Paquet

Visitez notre

5e FOIRE DU LIVRE

en cours du 3 au 19 octobre

- Des milliers de livres neufs soldés à prix dérisoires
- Pour tous les âges et tous les goûts
- Du livre à colorier au livre d'Art
- Une excellente occasion pour acheter vos livres d'étrangers

en vedette:

La nouvelle encyclopédie Hachette
25 volumes total 3200 pages, 1000 illustrations en couleurs, 1.200 en noir. Sujets intéressants tous les membres de la famille.
Valeur \$30.00. **777**

La Galerie des Arts. Gigantesque volume.
Des centaines d'illustrations en couleurs. Vient de paraître au prix de 16.80. **388**

Les Albums de Martine pour les 4 à 8 ans. 20 titres. Valeur 95¢. **.55**

La Comtesse de Segur pour les 8 à 12 ans. 20 titres. Valeur 95¢. **.55**

Paquet, salle de spectacles - 3e étage.

LA COMPAGNIE PAQUET INC.
545 est, rue St-Joseph, Québec 2.

ON DEMANDE
des représentants (homme ou femme) pour la vente d'Obligations d'Épargne du Canada.

Communiquer avec nous immédiatement
Tasse & Associés, Ltée
360, rue Saint-Jacques, Montréal.
Tél: 288-9111



M. Fernand Lecavalier, p.s.s., nouveau curé de Notre-Dame. Il succède à M. Jean-Baptiste Vinet, p.s.s., qui occupa ce poste pendant 20 ans. Avant cette nomination, M. Lecavalier était supérieur du collège André-Grasset et il a été le dernier président de la F.C.C.

Les greffés du coeur se portent bien

(PC) — On rapporte que l'état de M. Rosaire Brien, le cinquième Canadien à recevoir une transplantation cardiaque, est excellent depuis qu'il a repris conscience dimanche à la suite de l'opération subie à l'Institut de Cardiologie de Montréal.

Les autorités de l'hôpital ont fait savoir, hier, qu'aucun autre bulletin médical ne sera émis sur l'état de cet employé de la voirie provinciale de St-Esprit de Montcalm à moins d'un changement sensible.

Les autorités ont également déclaré qu'une politique semblable sera suivie par l'Institut dans le cas de M. Edouard Desrivières, 51 ans, de Québec, qui a été le quatrième patient de cet hôpital à recevoir une greffe du coeur.

C'est le temps de faire installer les
GOUTIÈRES
(ho-do)

galvanisé-cuivre-aluminium
Estimation gratuite

MONTRÉAL 322-4160
QUÉBEC 872-9244

PRIMEAU MÉTAL INC.

le chameran
plein ciel

Situé à 111, Côte Verlu entre l'Accroissement et le Carré Verlu (métro du CN) visites de 1 h. à 9 h. samedi et dimanche 1 h. à 5 h. Téléphone 334-1863

Devenez bilingue, trilingue... rapidement, économiquement.

Berlitz dans le Québec

- ALMA 688-8888
- CHICOUTIMI 549-7474
- QUÉBEC 529-6161
- VAL D'OR 824-2300
- SHAWINIGAN 537-0416
- TROIS-RIVIÈRES 378-2811
- JOLIETTE 756-0438
- REPERTIGNY
- ST-JÉRÔME 436-1398
- STE-THERÈSE
- MONTRÉAL 288-3111
- OTTAWA 232-5343
- VALLEYFIELD 371-3010
- RIMOUSKI 723-1944
- VICTORIAVILLE 758-1333
- SOREL 743-4679
- DRUMMONDVILLE 478-7000
- ST-HYACINTHE 773-7022
- SHERBROOKE 569-9179
- GRANBY 378-8787
- ST-JEAN 346-6100

Cours de conversation anglaise

Également: espagnol — français
allemand — russe — italien — japonais
portugais.

Leçons particulières — cours collectifs.
Jour. Soir.

Berlitz

Langues vivantes

GRATIS ET SANS ENGAGEMENT!

Veuillez me faire parvenir tous les renseignements concernant les cours qui sont donnés à _____

Veuillez me réserver la date du _____ pour une leçon test de démonstration et de familiarisation.

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Tél. _____

Écoles Berlitz - Langues vivantes

du Canada Ltée. Siège Social: 1 Place Ville-Marie, Montréal
LD-2-10-68

La vente de plutonium et les relations entre Paris, Ottawa et Québec

L'accord signé lundi pour la vente par le Canada à la France de \$ 1.500.000 de plutonium, ou plus exactement d'uranium irradié, comporte divers aspects qui méritent d'être soulignés. Pour conclure cette transaction, qui est d'importance minime sur le plan financier, on a dû négocier une entente quant au contrôle de l'utilisation pacifique de ce matériel nucléaire; de plus, cet accord prend une signification particulière comme indice de la normalisation des relations entre les deux pays.

Lorsque des pourparlers pour l'achat d'uranium canadien par la France ont été amorcés il y a quelques années, l'on envisageait des quantités plus considérables que celle qui a fait l'objet de l'accord de lundi. Le Canada était particulièrement intéressé à un tel marché parce que ses ventes avaient fortement diminué, au point que la région minière d'Elliott Lake subissait une véritable crise économique.

Le gouvernement Pearson souhaitait donc trouver de nouveaux débouchés et la France avait besoin de ce combustible nucléaire. Si la situation avait été la même qu'il y a une quinzaine d'années, la transaction aurait pu être conclue rapidement. Mais le Canada a exigé des garanties qui ont compliqué les choses.

Depuis les années d'après-guerre, notre pays a vendu de l'uranium aux Etats-Unis et à l'Angleterre sans poser de conditions. Il est fort possible et même probable que notre uranium a servi à des fins militaires dans ces deux pays; en tout cas nous n'avons pas de preuve du contraire. La France, alliée du Canada dans l'OTAN, pouvait donc se formaliser qu'on exige d'elle des garanties qui n'étaient pas requises de ces autres clients.

L'attitude du Canada était cependant assez plausible car la situation avait changé depuis les premiers contrats de vente à Washington et à Londres. A la suite des négociations internationales pour arrêter la dispersion ou la prolifération des armes nucléaires, un projet d'accord a été formulé et le Canada s'est engagé à ne vendre son uranium que pour des fins pacifiques. L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a pour mission d'empêcher que le matériel nucléaire destiné à des fins pacifiques soit utilisé à des fins militaires. Jusqu'à l'an dernier, trente-quatre accords mettant en cause vingt-sept Etats ont été conclus à ce sujet, et le Canada est l'un des pays qui ont accepté d'informer l'Agence chaque fois qu'ils transfèrent des matières nucléaires à d'autres gouvernements ou à des organisations internationales.

L'utilisation de la puissance nucléaire à des fins pacifiques se répand assez vite tant dans le tiers monde que dans des pays industrialisés qui n'ont pas d'armes nucléaires, et

ce mouvement va s'accroître au cours des prochaines années. Des centrales électriques nucléaires sont déjà installées ou en voie de construction dans une quinzaine de pays. Il est nécessaire que ces établissements soient soumis à un contrôle international efficace pour éviter que le matériel nucléaire soit détourné à des fins militaires.

Pour les pays qui possèdent des armes nucléaires, le problème du contrôle devient beaucoup plus délicat. Comme l'a expliqué M. Sharp, la vente d'uranium pour des fins pacifiques exigerait un contrôle sur l'ensemble de l'industrie nucléaire d'un pays. Le projet initial d'une vente à la France de \$ 100 millions d'uranium en 25 ans n'était donc pas possible, car d'une part le Canada devait exiger des garanties sur l'utilisation pacifique, et d'autre part, la France avait annoncé son intention de ne pas signer l'accord de non-dispersion des armes nucléaires, et elle pouvait difficilement accepter un contrôle international sur l'ensemble de son industrie nucléaire.

Une autre circonstance a contribué à l'abandon de ce projet: la France a pu se procurer de l'uranium ailleurs qu'au Canada, notamment au Niger, à Madagascar et en Afrique du Sud. Mais le cas du plutonium est différent. La France en a besoin pour ses recherches à des fins pacifiques, et on peut l'extraire de l'uranium irradié dont dispose le Canada. De plus, le contrôle de l'utilisation pacifique de ce matériel nucléaire n'exige pas une surveillance générale de toute l'industrie nucléaire du pays.

On a donc réussi à trouver une formule satisfaisante pour les deux parties; le gouvernement canadien a accepté que le contrôle soit effectué par l'Euratom qui exerce sa surveillance sur les six pays de la CEE, et le Canada participera à cette surveillance. Le gouvernement français avait déjà indiqué qu'il était disposé à accepter un contrôle, soit bilatéral, soit par l'Euratom, des achats d'uranium irradié. M. Jean-Luc Pépin, qui avait négocié cette entente, déclarait à Paris en janvier dernier que la principale difficulté avait été surmontée et l'on prévoyait que le tout serait ratifié en quelques jours.

Il aura donc fallu attendre plus de huit mois la signature de l'accord; ce retard est probablement dû à la situation tendue qui existait entre Paris et Ottawa au sujet des relations entre la France et le Québec. Pour le Canada, cette transaction de \$ 1.500.000, n'est pas très importante en soi, et l'on ne s'est pas pressé d'y donner suite. La France avait aussi, apparemment, de plus importantes priorités que celle-là à l'égard de notre pays.

Si l'on replace cet échange de signatures dans le contexte des entretiens de ces jours

derniers entre MM. Couve de Murville et Trudeau, la vente du plutonium canadien confirme l'amélioration des relations entre les deux pays. L'ambassadeur du Canada à Paris, M. Jules Léger, disait lui-même lundi, lors de la signature, que les relations franco-canadiennes sont en train de prendre un tournant qui est tout à fait valable. Cette formule diplomatique n'est guère compromettante, mais elle marque une évolution assez nette par rapport à l'attitude plus réservée des deux gouvernements il y a quelques mois, et surtout par comparaison aux propos assez vifs tenus par M. Trudeau lors de l'affaire Rossillon.

L'on peut penser que les deux gouvernements ont jugé nécessaire, dès après l'affaire Rossillon, de réparer les dégâts, et que les chancelleries tenaient à éviter que le voyage prévu du premier ministre Johnson à Paris entraîne une nouvelle détérioration des relations entre la France et le Canada.

Le voyage et les déclarations de M. Couve de Murville ont été l'occasion d'une mise au point entre lui et M. Trudeau. Il est fort possible que la décision du général de Gaulle de ne pas venir aux funérailles de M. Johnson ait été considérée à Ottawa comme un indice que le président de la France ne voulait pas que sa présence ici en ce moment fût interprétée de façon défavorable.

La situation paraît maintenant beaucoup plus claire et plus sereine. M. Couve de Murville a bien affirmé qu'il n'existe aucun conflit entre la France et le Canada. Ses rencontres avec M. Trudeau ont pu rassurer le gouvernement fédéral, et la vente du plutonium, avec accord sur le contrôle de l'utilisation pacifique, apporte un élément concret de la normalisation des relations entre les deux pays.

D'autre part, il n'y a pas d'équivoque non plus sur les relations entre la France et le Québec. La délégation imposante qui est venue aux funérailles de M. Johnson est une preuve de l'intérêt tout particulier que Paris apporte à notre province; le successeur de M. Johnson pourra avoir à Paris dans quelques jours une réception éclatante; et M. Couve de Murville a tenu à souligner que les rapports particuliers qui existent entre la France et le Québec ne seront pas modifiés.

Pour que les relations entre les trois gouvernements demeurent cordiales, efficaces et fonctionnelles, il suffira que le gouvernement canadien accepte la description que le premier ministre français a faite de cette situation fondamentale qui tient à la nature des choses; qu'Ottawa reconnaisse que le Québec a un intérêt vital à entretenir des relations privilégiées avec la France, et que cela est utile et même nécessaire au progrès du Canada.

Paul SAURIOL



-Pas de "Québec libre" aujourd'hui

PERSPECTIVES AMÉRICAINES

Le phénomène Wallace

par Joseph Kraft

SAINT-LOUIS — A cinq semaines des élections présidentielles, le phénomène Wallace est devenu le facteur dominant dans la campagne électorale de 1968. Ce n'est pas seulement à cause de l'ampleur du vote que l'ancien gouverneur de l'Alabama obtiendra probablement. Le caractère distinctif de l'appui qu'obtient Wallace est beaucoup plus important que son ampleur.

Il est évident, tout particulièrement ici dans un Etat frontière qui réunit les caractéristiques de plusieurs régions, que Wallace attire le genre d'appui que Hubert Humphrey et Richard Nixon ne peuvent combattre que par la confrontation directe. En effet, les deux principaux candidats se voient de plus en plus obligés d'organiser leurs campagnes autour de la campagne de Wallace.

Pour comprendre cela il est utile de distinguer la candidature Wallace des efforts des tiers-partis du passé. Henry Wallace, en 1948, représentait une aile extrême du parti démocrate. Théodore Roosevelt et Robert LaFollette en 1912 et 1924, ne représentaient qu'une fraction du parti républicain. Storm Thurmond, le Dixiecrat, qui s'est présenté en 1948, n'était strictement qu'un candidat régional.

Mais la candidature Wallace ne se situe pas aux frontières des principaux partis ni dans une base régionale étroite comme c'était le cas pour les autres tiers-partis. Elle dirige son appel vers la clientèle traditionnellement sûre de chacun des deux principaux partis, vers leurs noyaux mêmes.

Voilà, par exemple, les démocrates. Traditionnellement, ils ont été forts dans les groupes de revenu modeste des grandes villes et du Sud rural. Ici, au Missouri, cette clientèle est représentée par les travailleurs industriels de la ville de Saint-Louis, et par un district du sud-est de l'Etat dont l'économie est fondée sur le coton comme c'est le cas du Mississippi et de l'Alabama.

Wallace a visité Saint-Louis et a attiré un auditoire assez important de Blancs à revenu modeste. Il a eu des assemblées considérables et enthousiastes à Cape Girardeau, dans le district du sud-est. Des professionnels démocrates pensent que, si la situation reste la même, Wallace prendra environ un tiers du vote normalement démocrate de la ville de Saint-Louis, et peut-être la moitié du vote normalement démocrate du district du sud-est.

D'autre part, voyez le centre républicain du pays. Le principal appui du parti républicain est concentré dans la population en grande partie protestante des petites villes et des régions rurales du Midwest et des Etats de la région des montagnes, ainsi que dans les banlieues aisées des grandes villes. Au Missouri, cela équivaut au coin sud-ouest de la région de l'Ozark et aux banlieues qui entourent Saint-Louis.

La banlieue de Saint-Louis demeure un mystère, bien que l'on prévoit que Wallace obtiendra un bon nombre de votes d'extrême-droite dans le comté de Saint-Louis. Quant à la région de l'Ozark, Wallace a réussi l'autre jour, avec ses déclarations moralisatrices, à rassembler une grande foule à Springfield, Mo. Quelques professionnels républicains croient qu'il peut obtenir jusqu'à 50% de ce vote traditionnellement républicain.

Dans cette situation, les deux candidats présidentiels des principaux partis doivent évidemment protéger leurs bases mêmes contre la menace Wallace. Pour le combattre, ils disposent d'une artillerie, et ils commencent déjà à la prendre comme cible de leurs salves.

Du côté de M. Nixon, il faut mettre l'accent, auprès de la clientèle républicaine traditionnelle, sur le programme républicain traditionnel d'une politique économique conservatrice contre les attitudes plus coûteuses et populistes des démocrates et des partisans de Wallace. C'est l'explication logique de l'accusation récente par M. Nixon que Wallace est de connivence avec les démocrates. Il disait en effet à ses partisans républicains traditionnels que voter pour Wallace c'est élire les tenants du gaspillage.

Quant à Humphrey, il doit soutenir que Wallace mettrait

en péril les gains sociaux et économiques qu'a obtenus récemment la clientèle démocrate traditionnelle des petits salariés. C'est la conclusion logique du dossier qu'il a lu récemment à Toledo, où il indiquait le niveau minime des salaires en Alabama, la déficience de l'éducation et le taux élevé de la criminalité dans cet Etat.

Sans doute, aucune de ces deux approches n'est parfaite. La clientèle républicaine rurale n'est pas facile à atteindre alors que la campagne électorale est si avancée. Les démocrates ont accès à leur clientèle par les syndicats. Mais les ouvriers ne sont pas tous disposés à croire que leurs gains récents peuvent être effacés dans le proche avenir.

Toutefois, il me paraît clair que, s'ils savent manœuvrer, les deux principaux partis peuvent regagner leurs partisans traditionnels, et provoquer une diminution majeure de la force de Wallace d'ici à l'élection. Mais le seul fait qui une telle opération soit nécessaire suffit à montrer la situation incertaine de l'opinion dans le pays en général. Même si son importance peut être surestimée, le phénomène Wallace souligne plus que jamais la nécessité pour le pays d'une période de calme politique qui soit consacrée non aux innovations mais à l'apaisement des tensions.

Pensées pour notre temps

L'esprit libéral, moteur de la vie publique américaine

"Nous croyons que l'esprit libéral est un des facteurs indispensables, — sous certains aspects élémentairement indispensable, par excellence, — pour atteindre à la dignité humaine. L'esprit libéral qui permet de prendre des décisions basées sur la seule conviction franche et honnête, exige la liberté dans tous les moyens de communication entre hommes; il sous-entend l'affranchissement de toute entrave, de toute restriction, l'affranchissement même de la plus subtile des contraintes: celle du rang et de la hiérarchie.

A l'époque de la fondation de cette république, au cours de ce XVIIIe siècle qui fut déterminant pour la naissance et la formulation explicite de nos idéaux politiques, la politique et la science ne faisaient qu'un. L'esprit qui lui permettait de nouveau en être ainsi a été animé par le développement de l'énergie atomique. Nous nous sommes laissés guider par l'idée que l'esprit libéral était la prémisse essentielle et unique pour la prise d'une mesure de sécurité à l'âge atomique, et, par esprit libéral, nous entendons en premier lieu la franchise, la communication franche de tout ce qui a trait aux problèmes techniques et aux entreprises effectivement en cours dans les différentes parties du monde. C'est-à-dire que, sous une forme fruste, nous nous sommes trouvés devant l'alternative: ou bien la compréhension générale, ou alors les pratiques du secret et de la force.

(Extrait de "L'esprit libéral", de J. Robert Oppenheimer, éditions Gallimard)

Les politiciens devant le développement de l'organisation

"Le développement de l'organisation ne paraît priver de sens la politique qu'aux yeux des politiciens qui n'ont pas d'imagination. Au contraire, l'organisation et l'information dégraderont l'homme politique de discussions inutiles et épuisantes. Il ne doit pas avoir à démontrer, par application d'idéologies, des obligations qui découlent de véritables théorèmes: les scientifiques ont fait des progrès en ne mettant plus en constantes discussions ce qui avait été démontré et prouvé. Ainsi l'homme politique doit pouvoir se consacrer à ce qu'il y a de plus noble dans la science humaine, c'est-à-dire l'association des divers éléments de la société à une oeuvre commune — tâche difficile s'il en est et qui mérite le plus grand respect — à l'amélioration de la condition humaine par une plus grande solidarité et enfin à l'association pour la création continue d'un univers meilleur et toujours plus passionnant.

(Plaidoyer pour l'avenir, par Louis Armand et Michel Dracourt, Editions Calmann-Lévy.)

bloc-notes

Du vil métal... et d'autres questions connexes

En prévision de la hausse très prochaine des frais d'expédition postale et en conséquence de la hausse générale des coûts qui se fait sentir dans tous les secteurs de la vie économique, nous regrettons de devoir informer les abonnés du Devoir de quelques changements dans le prix de vente du journal.

A compter d'aujourd'hui même, l'abonnement servi par porteur se vendra à \$28.00 par année, au lieu de \$25.00. L'abonnement servi par la poste sera de \$28.00 par an, au lieu de \$25.00, dans les districts de Montréal et de Québec, et de \$25.00 par an, au lieu de \$20.00, dans les autres endroits. De plus, le numéro du samedi, pour ceux qui se procurent Le Devoir au numéro, se vendra désormais \$0.15 l'exemplaire au lieu de \$0.10.

La dernière augmentation dans le prix de vente du Devoir remonte à plus de trois ans, soit à juillet 1965. Depuis ce temps, l'entreprise a dû accorder des augmentations sensibles de traitement à ses employés.

propos d'actualité

"Ma propension n'est certainement pas de mépriser qui que ce soit. Et je n'ai aucun désir de jamais refuser ma porte à qui demanderait à passer par elle. Par conséquent, si telle ou telle personnalité, qu'elle soit de la majorité ou qu'elle soit de l'opposition, demande à me voir et à me parler des choses publiques, il n'y a aucune raison que je m'y refuse."

(Maurice Couve de Murville, premier ministre de France, dans un entretien télévisé, le 24 septembre.)

"Actuellement, dans les entreprises, il y a la direction, et puis il y a les salariés. Et ce sont deux mondes à part. Nous considérons que ceci n'est pas normal. Il faut les réunir et les mettre en contact pour qu'ils puissent, ensemble, discuter de leurs affaires, de ce qui les intéresse en commun. Et cela veut dire que les employés et les salariés doivent pouvoir être très exactement informés de ce qui se passe dans les entreprises, et qu'ensuite ils soient mis en mesure d'en discuter avec la direction, pour lui faire connaître leurs vues et éventuellement leurs suggestions. Il ne s'agit pas

de déplacer leurs responsabilités". (Maurice Couve de Murville, dans un entretien télévisé, le 24 septembre.)

"Environ vingt divisions soviétiques sont installées en Tchécoslovaquie. Une importante partie de ce contingent est installée tout près de notre frontière, vis-à-vis une partie de notre territoire qui est relativement peu protégée par les forces de l'OTAN. Ces forces soviétiques jouissent d'une préparation continue qui leur permettrait d'agir au besoin avec une exceptionnelle rapidité.

(Le chancelier Kiesinger, de la République fédérale allemande, dans un discours au Bundestag, le 24 septembre.)

"Les développements de Tchécoslovaquie ont porté un sérieux coup d'arrêt à la détente. Ils ont empoisonné l'atmosphère dans le monde entier, et cette atmosphère empoisonnée sera particulièrement sensible dans les salles des Nations Unies."

(U Thant, à l'occasion de l'ouverture de la 23e session de l'Assemblée générale de l'ONU, 24 septembre.)

et administrative qui est la meilleure garantie de sa liberté et de son indépendance.

Cette décision du ministre des postes, si elle devait être mise en vigueur, causerait, de toute évidence, un préjudice grave et irréparable à bon nombre de quotidiens dont, au premier chef, Le Devoir. Nous estimons sans hésitation que pareil préjudice serait arbitraire et immérité, et qu'un gouvernement soucieux de démocratie ne devrait pas appliquer la décision annoncée par M. Kierans sans étudier minutieusement, au préalable, les questions relatives aux dommages qui en résulteraient pour un secteur très important de l'économie et de la vie culturelle canadienne.

Une mesure comme celle qu'envisage M. Kierans équivaudrait à accorder un traitement de seconde classe à une catégorie particulière d'institutions, alors que d'autres catégories n'en seraient aucunement affectées, parce qu'elles n'ont pas le malheur de produire une marchandise qui doit nécessairement être consommée le samedi. Nous estimons que c'est là un genre de discrimination incompatible avec la nature même du service public, laquelle repose essentiellement sur les critères fondamentaux d'universalité et d'égalité. Un service public, pour être vraiment démocratique, doit être accessible à tous dans des conditions de véritable égalité: avec la décision de M. Kierans, et l'universalité et l'égalité seraient gravement compromises.

M. Kierans veut faire du service postal un service rentable. Nous comprenons son souci. La rentabilité ne doit cependant pas être atteinte ou poursuivie au détriment de l'égalité et de l'universalité. M. Kierans ferait bien, avant de donner suite à son projet, d'étudier en profondeur les conséquences que la cessation du service postal du samedi pourrait créer dans la vie de plusieurs journaux quotidiens et sans doute aussi de maints autres types d'activités économiques ou sociales. Quand on pense aux sommes énormes que le gouvernement fédéral, en vue de défendre l'intégrité des cultures canadiennes, consacre chaque année au maintien d'un organisme comme la Société Radio-Canada, on est en droit de se demander si l'économie parcimonieuse que M. Kierans entend réaliser aux dépens d'autres institutions non moins vitales pour le progrès de la culture canadienne, est fondée et raisonnable. Si l'on détruit d'une main ce que l'on veut édifier de l'autre, vers quoi se dirige-t-on? C.R.

On continue périodiquement, dans certains milieux mal informés ou mal inspirés, de faire circuler des bruits de toutes sortes sur la situation financière du Devoir. Une feuille étudiante annonçait, l'an dernier, que Le Devoir était sur le point d'être étrané par les banques. D'autres feuilles souhaitaient que Le Devoir s'en allât à la ruine.

Une décision insuffisamment mûrie de M. Kierans

M. Eric Kierans a-t-il pensé aux journaux quotidiens qui dépendent dans une large mesure de la poste, quand il a décrété qu'à compter du 1er février, il n'y aurait plus de service postal le samedi, au Canada.

des idées

des événements

des hommes

LE 30e ANNIVERSAIRE DES ACCORDS DE MUNICH

De l'"apaisement" à la capitulation

par J.B. Duroselle, professeur à la Sorbonne

PARIS (Le Monde) — C'est le 5 novembre 1937 qu'Hitler annonça à ses conseillers sa volonté d'annexer la région des Sudètes en Tchécoslovaquie. Il y avait là 3,200,000 habitants de langue allemande vivant dans le pourtour montagneux de la Bohême. Ils n'avaient jamais appartenu à l'Empire allemand, mais, comme les Tchèques de Bohême, ils dépendaient de la partie autrichienne d'Autriche-Hongrie. Depuis la constitution de la Tchécoslovaquie en 1918, leurs revendications avaient été modestes: emploi de l'allemand dans la justice et l'administration, réparation de diverses injustices. Detail important, le "Sudetenland" était fortement industrialisé, et les fortifications tchécoslovaques y avaient été bâties. Depuis 1935, le "parti allemand des Sudètes", dirigé par un certain Konrad Henlein, regroupait 70% des électeurs de langue allemande. Dans son programme ne figurait nulle part l'annexion à l'Allemagne, ni même l'autonomie administrative dans le cadre de la Tchécoslovaquie.

La responsabilité de la France

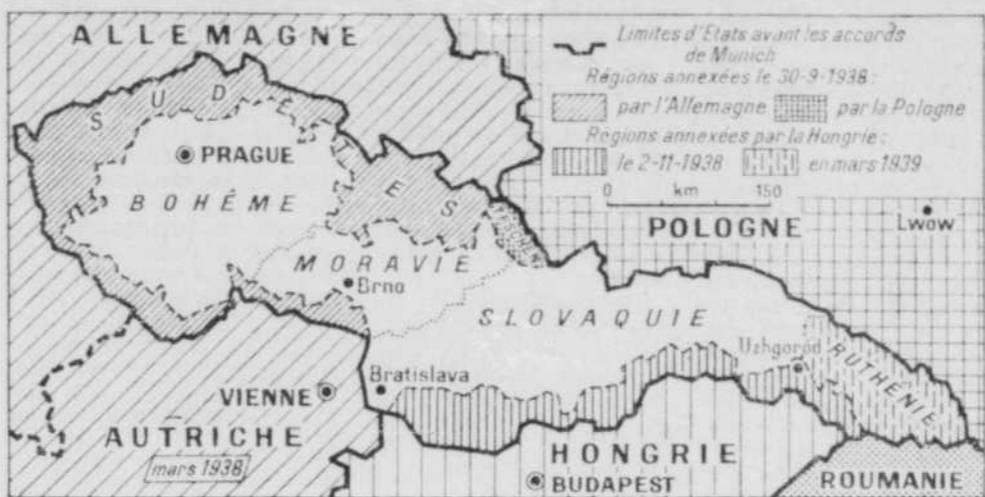
Le colonel Hossbach, qui rédigea le protocole de la reu-

nion du 5 novembre 1937, nous rapporte qu'Hitler envisageait d'annexer le Sudetenland avant l'Autriche, parce que, disait-il, l'Italie ne s'y opposerait pas, alors qu'en 1934, lors de l'assassinat du chancelier autrichien Dollfus, Mussolini avait envoyé des divisions sur le Brenner.

Or, on le sait, c'est le contraire qui se produisit. Hitler réalisa l'Anschluss d'abord, et le 12 mars 1938, la Wehrmacht faisait son entrée à Vienne.

C'est que, dans l'intervalle, dès le 6 novembre 1937, Mussolini, intentionnellement ou non, avait dit à von Ribbentrop — qui allait bientôt remplacer von Neurath aux affaires étrangères du Reich — que, "dans le grand jeu de la politique de Rome et de Berlin, l'Autriche représente désormais un élément d'importance secondaire" et "qu'à un certain moment, il conviendra de résoudre définitivement cette question". Hitler profita de cette autorisation voilée, et l'Autriche fut absorbée.

La crise tchécoslovaque débuta immédiatement après l'Anschluss. Dans les jours qui suivirent, Konrad Henlein, qui appliquait fidèlement les instructions de la légation allemande à Prague, lança aux Allemands des Sudètes un appel à l'union. Un congrès du parti



allemand des Sudètes se tint le 24 avril à Karlovy Vary (Karsbad) et vota un programme en huit points dont l'essentiel consistait à revendiquer un "gouvernement autonome" pour le "groupe national allemand". Jusqu'au 12 septembre, il ne va pas être question d'autonomie. Et pourtant, nous le savons aujourd'hui, Hitler avait donné, dès le 21 avril, l'ordre secret d'envahir le Sudetenland, au plus tard le 1er octobre suivant. Lorsqu'en mai les Tchèques crurent à une attaque imminente et mobilisèrent une classe, on découvrit très vite qu'une menace allemande immédiate n'était à craindre.

Hitler avait un incroyable respect des dates qu'il s'était fixées. Nul homme n'a été plus "pressé" que lui. Seul, pensait-il, il pourrait transformer le sort de l'Allemagne pour "les mille années à venir". Quel désastre ce serait si la maladie, ou les coups d'un assassin, venait à l'emporter prématurément! Il fallait agir vite. Ainsi, ce que l'on a appelé la "crise tchécoslovaque", qui dure de mars à fin septembre 1938, et se résout provisoirement par la conférence de Munich, se compose de deux éléments. L'un, secret mais fondamental, est la date du 1er octobre fixée par Hitler. L'autre, plus apparent, est l'ensemble de négociations confuses et décevantes auxquelles se livrent les adversaires d'Hitler.

La Tchécoslovaquie avait deux alliés: la France depuis 1924, l'U.R.S.S. depuis mai 1935. Mais les Soviétiques n'étaient tenus de venir à son secours que dans le cas où la France interviendrait. Par ailleurs, il n'y avait pas de frontière commune entre l'U.R.S.S. et la Tchécoslovaquie. L'armée rouge, si elle intervenait, devrait passer par les territoires polonais ou roumains. Or, disaient les Soviétiques, la Pologne et la Roumanie sont les alliées de la

France. C'est à elle qu'il appartient de la décider à accepter un éventuel passage des Soviétiques. Ainsi, une effroyable responsabilité reposait sur les épaules du nouveau président du conseil français, Edouard Daladier, et de son ministre des affaires étrangères, Georges Bonnet. Obligée d'intervenir si la Tchécoslovaquie était attaquée, la France savait qu'elle n'aurait pas l'appui britannique, et l'appui soviétique n'était assuré que si elle réussissait dans l'impossible tâche de convaincre deux pays fortement anti-communistes, on découvrit très vite qu'une menace allemande immédiate n'était à craindre.

Le rôle de Lord Runciman

Jusqu'au 12 septembre pour tant — première phase de la crise, — la situation ne paraît pas trop grave. Après tout, une autonomie du Sudetenland dans le cadre tchécoslovaque ne serait pas catastrophique. Tout le problème est d'amener le gouvernement de Prague à entamer des discussions. Or celui-ci bute sur une question de principe. Il ne peut, lui gouvernement, négocier avec un parti. Il propose une négociation entre tous les partis tchécoslovaques, y compris le parti allemand des Sudètes. Mais Henlein n'accepte pas cette solution. On est au point mort. Neville Chamberlain, le premier ministre britannique, entreprit alors le premier des efforts d'"apaisement" qui devaient caractériser sa politique dans les semaines suivantes. Le 20 juillet, il annonça qu'il envoyait un important homme politique britannique, Lord Runciman, officiellement pour enquêter sur la situation, officieusement pour servir de médiateur entre Prague et les Sudètes. Runciman se laissa d'ailleurs entièrement circonvenir par ces derniers. Il obtint des concessions de Prague, puis revint le 13 septembre à Londres et fit savoir à Chamberlain qu'après tout les Allemands des Sudètes avaient raison.

Mais, un jour avant le retour de Runciman, le conflit était entré dans une phase plus aiguë. Le 12 septembre en effet, Hitler prit la parole à Nuremberg, comme il le faisait tous les ans, devant le congrès du parti nazi. Comme il y avait eu quelques troubles les jours précédents dans le Sudetenland, il déclara que c'en était trop, que des Allemands, les Sudètes, étaient "torturés" avec la complicité du gouvernement de Prague, et que, s'ils ne pouvaient assurer eux-mêmes leur défense, l'Allemagne s'en chargerait. Ce discours, d'un ton violent, exaltant la force nouvelle de l'Allemagne et vantant la puissance de ses fortifications, est d'une importance capitale. Il ne s'agit plus de discussion entre Henlein et les Tchèques. L'Allemagne entre en scène, et son Führer laisse clairement entendre que la solution de l'autonomie ne suffit plus.

Désormais, il s'agit d'une annexion pure et simple du pays sudète à l'Allemagne.

Chamberlain entra alors en scène, et en prit pour dix-huit jours le devant. Il avait, en Grande-Bretagne, la réputation justifiée d'être un homme fort et tenace. Or, en politique étrangère, il s'était formulé une doctrine cohérente — au moins en apparence — et il entendait l'appliquer. Le traité de Versailles, pensait-il, avait été injuste pour l'Allemagne. Chamberlain appartenait à la tendance subtilement anti-française et pro-allemande, fort répandue chez les conservateurs, dont le Times de Londres, autour de lord et lady Astor, et avec son directeur Geoffrey Dawson, exprimait quotidiennement les vues. Au lieu de réparer les erreurs de Versailles par la guerre, il fallait économiser la guerre, satisfaire les dictateurs en leur accordant ce qu'ils revendiquent et ainsi assurer la paix.

Toujours est-il que l'"apaisement" voulu par Chamberlain n'était nullement une politique de faiblesse craintive — comme c'était le cas pour le gouvernement français — mais l'application d'une doctrine.

Le "succès" de Chamberlain

Dès lors — la France jouant aussi piteusement que possible le rôle d'une ombre de la Grande-Bretagne — Chamberlain orchestre son affaire en trois temps.

Premier temps: que veut Hitler? Un voyage à Berchtesgaden, le 15 septembre 1938 — il prend alors l'avion pour la première fois de sa vie — le lui apprend clairement. Hitler veut le Sudetenland.

Deuxième temps: convaincu que la prétention n'a rien d'absurde, Chamberlain convoque les Français à Londres. Beaucoup plus que Daladier, Georges Bonnet insiste sur les faiblesses — trop réelles — de l'aviation française. Il faut se tirer du gupier de l'alliance. A cet effet, une seule solution: obtenir l'acceptation la résignation des Tchèques. Ainsi, la Tchécoslovaquie ne sera pas attaquée, et la France n'aura pas à intervenir. Le 19 septembre, les "propositions franco-anglaises" furent adressées à Prague. Le gouvernement tchèque, ulcéré, n'accepta que le 21 septembre, après un véritable "ultimatum". L'Angleterre, qui pouvait le faire puisqu'elle n'avait pas conclu d'alliance, et la France, qui manquait ainsi à la parole donnée, annoncèrent aux Tchèques qu'en cas de refus elles ne les soutiendraient pas.

Troisième temps: tout content de son "succès", Chamberlain va trouver Hitler à Godesberg, le 22 septembre. Pour lui annoncer qu'il pourra annexer le Sudetenland, avec des plebiscites pour les régions contestées. Et pourtant, Hitler refuse, à la totale stupeur de Chamberlain. Refus incompréhensible pour qui ignore qu'Hitler s'était fixé comme limite le 1er octobre. Recevoir le Sudetenland après cette date lui aurait semblé une trahison à

l'égard de l'Allemagne. Au surplus, il pose de nouvelles conditions, telles que l'obligation pour les Tchèques du Sudetenland d'abandonner leurs biens.

"C'est la paix pour notre époque"

Alors, pendant cinq jours, on croit à la guerre, guerre absurde techniquement puisque l'essentiel a déjà été cédé. La mobilisation générale est décrétée en Tchécoslovaquie dans l'enthousiasme patriotique. En France, on rappelle certaines catégories de réservistes et l'on commence à prendre des précautions contre les raids aériens. La flotte britannique est mise en état d'alerte. Le 26 septembre, tout paraît décidé. Hitler prononce un violent discours: sa patience, dit-il, est à bout.

Ceci cadrait, mal avec l'"apaisement" doctrinal des Britanniques et avec l'effroi du gouvernement français — d'ailleurs divisé, mais conscient de l'impréparation aérienne. Chamberlain décide d'agir à nouveau. Le 28 septembre au matin, il envoie un message à Hitler et à Mussolini, suggérant une rencontre entre chefs des gouvernements de Londres, de Paris, de Berlin, de Rome, et si possible de Prague, Mussolini bondit sur l'occasion. Malgré ses rodomontades, il sait qu'il n'est pas prêt à la guerre, et il serait humilié de rester neutre. Si les Tchèques ne sont pas invités, il se fait fort d'obtenir l'acceptation d'Hitler. C'est chose faite le 28, un peu avant midi, heure à laquelle l'Allemagne allait décréter la mobilisation générale. Tout s'est donc déroulé très vite. Hitler propose comme lieu Munich, comme date le 29 septembre — donc à

temps avant le fatidique 1er octobre.

Les Quatre se réunirent donc à Munich le 29 septembre, à 12h45. M. François-Poncet, qui escortait Daladier, a fait un tableau coloré de la rencontre. En fait, l'accord put être signé le 30, à 1 heure du matin, car les deux Occidentaux étaient résolus à capituler. Les seules concessions d'Hitler furent que l'occupation du Sudetenland serait échelonnée du 1er au 10 octobre, que les Tchèques de la région pourraient emmener une partie de leurs biens, et qu'une commission internationale définirait la frontière et organiserait d'éventuels plebiscites. En échange de l'abandon, les Occidentaux auraient voulu obtenir que l'Allemagne et l'Italie garantissent les frontières nouvelles de la malheureuse Tchécoslovaquie. Ils n'y parvinrent même pas. Hitler déclara qu'il était disposé à cette garantie, mais seulement lorsque les problèmes territoriaux tchéco-polonais et tchéco-hongrois auraient été résolus.

Cette capitulation presque totale, Daladier s'y résigna dans le doute et dans la honte. Chamberlain y vit une grande victoire. Le 30 septembre, sans avoir consulté les Français, il signa avec l'Allemagne un traité de non-agression. "C'est la paix pour notre époque", annonça-t-il prophétiquement lorsqu'il arriva à Londres.

Tel fut Munich. Sa conséquence principale sera, en moins de six mois, le démembrement total de la Tchécoslovaquie. Ce pays, ulcéré, se détournera de l'Occident, et notamment de la France, qui l'a trahi. Hitler et Mussolini en déduiront une fois de plus que l'agression est payante. La guerre a été évitée. Le seul bénéfice pour la France était

Chronologie

- 5 NOVEMBRE 1937 — Hitler annonce à ses conseillers son intention d'annexer l'Autriche et le Sudetenland.
- 12 MARS 1938 — L'Anschluss.
- 21 AVRIL 1938 — Hitler ordonne à la Wehrmacht d'être prête pour l'invasion du 1er octobre.
- 24 AVRIL 1938 — Congrès du parti allemand des Sudètes à Karlovy-Vary.
- 28-29 AVRIL 1938 — Chamberlain déclare à Daladier que l'Angleterre n'interviendra pas en faveur de la Tchécoslovaquie.
- 20-21 MAI 1938 — Mobilisation d'une classe en Tchécoslovaquie ("crise de mai").
- 12 JUILLET 1938 — Daladier déclare que la France respectera son alliance avec la Tchécoslovaquie.
- 3 AOUT 1938 — Début de la mission de lord Runciman à Prague.
- 5 SEPTEMBRE 1938 — Le gouvernement tchèque remet à Runciman un texte acceptant d'importantes concessions.
- 7-14 SEPTEMBRE 1938 — Agitation dans le Sudetenland.
- 12 SEPTEMBRE 1938 — Discours de Hitler à Nuremberg.
- 15 SEPTEMBRE 1938 — Entrevue Chamberlain-Hitler à Berchtesgaden.
- 18 SEPTEMBRE 1938 — Daladier et Bonnet à Londres.
- 19 SEPTEMBRE 1938 — Propositions franco-anglaises aux Tchèques.
- 21 SEPTEMBRE 1938 — Acceptation des Tchèques après un ultimatum franco-anglais.
- 22 SEPTEMBRE 1938 — Entrevue Hitler-Chamberlain à Godesberg.
- 23-24 SEPTEMBRE 1938 — Rupture. Mobilisation générale tchécoslovaque. Mobilisation de "certaines catégories de réservistes" en France. Flotte britannique en état d'alerte.
- 26 SEPTEMBRE 1938 — Violent discours de Hitler.
- 28 SEPTEMBRE 1938 — Message de Chamberlain à Hitler et Mussolini suggérant une conférence. Mussolini reprend la proposition à son compte. Hitler l'accepte et propose Munich.
- 29 SEPTEMBRE 1938 (12h45) — Début de la conférence de Munich.
- 30 SEPTEMBRE 1938 (1h) — Signature de l'accord des Quatre.
- 30 SEPTEMBRE 1938 — Traité de non-agression anglo-allemand.
- 1er-10 OCTOBRE — Occupation du Sudetenland par les Allemands.

Le premier Trust canadien-français

SAF

VOUS OFFRE

7 1/0

avec privilège d'emprunt

d'intérêt sur vos dépôts de 5 ans

4

CERTIFICAT DE PLACEMENT GARANTI DE 5 ANS À 7 1/4%

Remplissez ce coupon et postez-le avec votre chèque à:

SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE

10 rue St-Jacques, Montréal, Tél.: 844-3961

NOM _____

ADRESSE _____

MONTANT \$ _____ SIGNATURE _____

L.D. 2-10-68

Dépôt minimum: \$1,000.

Taux sujets à changement - Un certificat Dépôt vous sera transmis

ITALIEN ANGLAIS ESPAGNOL ALLEMAND JAPONAIS

INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT

\$29⁰⁰ PAR MOIS PAR MOIS

COURS DÉDUCTIBLES DES IMPÔTS LEÇON-TEST GRATUITE

globe école de langues

SUITE 1538 1 PLACE VILLE MARIE 866-9731

CUISINE FRANÇAISE • LICENCE COMPLETE RESTAURANT

Chez Son Père

M. François Bouyeux, prop.

DINERS D'HOMMES D'AFFAIRES A PARTIR DE 11 H 30 OUVERT JUSQU'A 2 H DU MATIN FERME LE DIMANCHE

TOUJOURS A LA MEME ADRESSE: 907, boul. St-Laurent TEL.: 861-5861

ENFIN... UN POSTICHE QUI PARAIT SI NATUREL QUE VOUS-MÊME NE POUVEZ PAS DIRE QUE C'EST UN POSTICHE.

Si vous êtes chauve, vous aurez sans doute déjà pensé à vous acheter un postiche; ou bien vous l'avez déjà acheté et vous êtes terriblement déçu du résultat. "Ca se voit que c'est un toupet!"

L'homme qui s'adresse au Studio Aristocrate ne connaît pas ce problème. Vous qui désirez garder une apparence jeune et virile, c'est là que vous devez vous adresser. Plusieurs vedettes de TV et de théâtre, et de nombreux professionnels portent actuellement un postiche fabriqué au Studio Aristocrate, et vous ne seriez pas capable de vous en rendre compte même de très près. Que vous offre le Studio Aristocrate?

D'abord vous n'aurez pas affaire à un quelconque vendeur à commission dont le but premier est de vendre. Vous serez reçu par M. Marcel Cedilot, président et propriétaire du Studio Aristocrate, qui a une longue expérience de maître-coiffeur et pour qui la confection de postiches est un art. M. Cedilot étudiera soigneusement votre aspect physique et votre personnalité et créera pour vous le postiche qui vous convient.

M. Cedilot choisira minutieusement les cheveux qui composeront le postiche et la dernière étape consistera à couper ces cheveux sur votre propre tête afin d'arriver à une finition parfaite. Vous ne quitterez pas le Studio Aristocrate avant d'être pleinement satisfait.

Votre achat fait, il est bien entendu que le Studio Aristocrate prendra soin de votre postiche pour lui garder son apparence de naturel et de beauté.

Prenez donc un rendez-vous, ceci ne vous engage à rien.

OUVERT TOUS LES JOURS DE 9 H. A.M. À 6 H. P.M. LE SOIR SUR RENDEZ-VOUS. LE SAMEDI JUSQU'À 3 H. P.M.

STUDIO ARISTOCRATE

MARCEL CEDILLOT

PALAIS DU COMMERCE (SUITE 29) - TEL.: 845-3972

(Métro Berri-Dumontigny, sortie à l'intérieur du Palais du Commerce) PLAN BUDGÉTAIRE SI DESIRE

de gagner du temps. Mais pour qui travaillait le temps en 1938?

Vacances totales au

CLUB MEDITERRANÉE

GUADELOUPE

\$385. tout VRAIMENT tout compris!

Après le succès d'AGADIR

LE CLUB MEDITERRANÉE

PRÉSENTE

FORT ROYAL EN GUADELOUPE

L'atmosphère d'un luxueux hôtel, l'ambiance détendue et amicale, l'exotique soleil des Caraïbes, la chaleur des mers du sud, autant d'avantages qui font d'un séjour au club de Fort Royal, une promesse de vacances inoubliables.

et au

CLUB MEDITERRANÉE

FORT ROYAL

LE PRIX INCLUT VRAIMENT TOUT!

Voici ce qu'il comprend: Séjour d'une semaine à l'hôtel Fort Royal, chambre tout confort, 3 délicieux repas par jour, vins à volonté, tous les sports, danses, spectacles, poubières, transferts, taxe d'aéroport, transport aérien Montréal-Guadeloupe, tarif d'excursion classe économique.

Impossible de trouver mieux!

Départ de Montréal tous les samedis à partir du 21 décembre. Semaine supplémentaire: \$165.00.

AUTRES "VACANCES TOTALES" CLUB MEDITERRANÉE: AGADIR Deux semaines tout compris: \$503.00 VILLARS (Ski) Deux semaines tout compris: \$580.00 Croisières dans les CARAIRES Une semaine tout compris: à partir de \$382.00

Demandez les brochures "VACANCES TOTALES" à votre agent de voyage ou écrivez-nous:

AIR FRANCE

1, Place Ville-Marie, Montréal, P.Q. — Tel.: 861-9001

suites de la première page

JOHNSON

cape doublée de soie cerise et leur épaule d'apparat. Enfin, le comté pouvait saluer une dernière fois son député tandis que les cloches compaquaient le grand silence. Le système électrique qui devait les faire tinter s'était mis brusquement hors d'usage et des badauds improvisés installés dans la campagne frappaient le bronze à coups de mallettes de croquet.

C'est l'adieu des concitoyens; c'est le long défile dans la nef blanche, sobrement fleurie, sous les lustres de cristal du personnel de la famille Johnson à la paroisse. Au dehors, sans arrêt, d'autres voitures canalisées par des centaines de policiers envahissent l'agglomération amenant de nouveaux groupes, qui prennent place dans le file d'attente, puis sortant de l'église erraient dans les rues, en attendant l'heure de l'inhumation.

Dans la maison des Johnson, sise le long de la rivière qu'elle surplombe, des centaines d'amis avaient envahi le jardin et toutes les pièces du rez-de-chaussée. Des ministres, MM. Dozois, Bellemare, Tremblay, Masse, Cardinal, des députés, des compagnons politiques du disparu seraient des mains et évoquaient les dernières rencontres en ce lieu, alors que le maître de maison y apportait sa vie.

La dernière fois que M. Johnson est venu là, m'a dit un policier municipal, c'était le 25 juin; il était venu pour voter. C'est le premier été depuis 1947, où on l'a si peu vu.

En fin d'après-midi, alors que des milliers de gens attendaient encore, on a fermé les portes de l'église et ceux qui espéraient pouvoir saluer une dernière fois Daniel Johnson se sont rendus dans le cimetière, déjà encombré par la foule. La famille et les personnalités sont alors entrées dans l'église pour le libéra. En fait, c'est un cérémonial tout nouveau, entièrement en français, qui a été adopté. Un psaume chanté: "Je mets mon espoir dans le Seigneur," repris par l'assemblée, une courte prière, un autre cantique, paraphrase de textes bibliques, exprimant l'espérance: "Je crois que mon Rédempteur", une dernière oraison demandant la paix éternelle pour "notre frère Daniel Johnson" et lentement derrière le corbillard automobile transportant le cercueil, une immense procession d'hommes, de femmes et d'enfants ont gagné la dernière demeure du premier ministre qui reposera dans ce coin du Québec où il était tant aimé.

Une cérémonie brève et émouvante a terminé les funérailles au cimetière, le cercueil toujours recouvert du drapeau du Québec était entouré de deux cercles; le premier composé de Mme Johnson et de ses enfants, des membres du gouvernement, des représentants du clergé; l'autre formé d'une foule nombreuse.

La fosse est creusée entre les monuments des familles Tétrault et Grisé pour recevoir le premier des Johnson enterré à Saint-Pie. Mgr Sanschagrin, après un dernier Notre Père repris par tous les assistants, après une dernière prière, s'incline devant la famille; puis, la voix brisée de sanglots, M. Jean-Jacques Bertrand prononce quelques phrases de remerciements à tous ceux, en tête Reine, Diane, Marie, et Daniel, qui ont aidé le disparu à servir sa nation comme il l'a fait. C'est alors que le drapeau est plié solennellement et qu'il est remis à Mme Johnson. Elle y essuie ses larmes et le tend à ses enfants qui y posent longuement leurs paumes pour un serment muet.

Puis, un à un, les amis politiques s'avancent et embrassent Mme Johnson et quittent le cimetière en pleurant. Quant à elle, Mme Johnson entraînant ses enfants, se tenant par la main, s'éloigne après un dernier regard vers la terre funéraire. Dans le couchant, deux petits avions tournent incessamment au-dessus de Saint-Pie de Bagot. La foule demeure longtemps sur place. Elle ne peut encore se faire à cette idée: on y verra plus Daniel Johnson.

NOUVEAU CHEF

à son acceptation: s'il accepte, il doit avoir ses coudees franches et pouvoir convoquer un congrès quand bon lui semblera. Certains disent que tel est le sentiment de M. Bertrand lui-même. Ceux-là estiment que les prises de position antérieures, de M. Bertrand ne rendent aucunement nécessaire quelque condition que ce soit. Ils rappellent que lors de la lutte à la chefferie, à l'automne de 1961, M. Bertrand s'est battu de toutes ses forces pour la démocratisation et l'épuration du parti, le rajeunissement et le renouvellement de ses cadres. Ils évoquent aussi le fait que c'est grandement à son insistance qu'un congrès général — le seul que l'Union nationale ait jamais tenu depuis sa fondation en 1935 —

a eu lieu en avril 1965 à Montréal.

Ce congrès avait donné une nouvelle respectabilité au parti discrédité de M. Johnson, et l'avait relancé sur la voie du succès qu'il devait connaître en 1966, par suite de l'apport important de sang neuf.

Il est vrai disent les mêmes personnes, que M. Bertrand a longuement "boudé" M. Johnson, mais il avait de sérieuses raisons pour le faire. Il est vrai également que le ministre de la justice n'a pas fait fureur, ni à son ministère actuel, ni à celui de l'éducation, qu'il occupait précédemment. Mais, prétendent-ils, il n'est pas facile de jouer le second violon, et il convient de donner à M. Bertrand la chance de se faire valoir, au moins pour quelques mois.

Aucune opposition irréductible n'est à prévoir entre les deux groupes, d'autant plus que, depuis la mort de M. Johnson, il se développe dans l'Union nationale une sorte de "mystique" et de code d'honneur selon lequel l'ex-premier ministre a livré son "testament" politique, mardi soir à ses députés réunis en caucus, puis mercredi matin en conférence de presse télévisée.

On dit même de la succession que c'est une affaire réglée, et que les parlementaires n'auront qu'à se conformer aux desirs exprimés par M. Johnson, de façon plus ou moins explicite.

Mais il ne faut jurer de rien, à la mort de M. Paul Sauvé, au début de 1960, les "experts" et les observateurs ne voyaient que deux aspirants: MM. Yves Prévost, alors secrétaire provincial, et Daniel Johnson, alors ministre des richesses naturelles. On sait ce qui est arrivé, c'est un candidat de compromis, M. Antonio Barrette, qui fut finalement choisi.

Un compromis?

Peut-il en être ainsi à nouveau aujourd'hui, si tel devait être le cas, s'il était impossible de faire l'unanimité autour d'un chef, comme le veut la tradition de l'Union nationale, les parlementaires voudront peut-être alors recourir aux services d'un autre ministre qui assurerait l'intérim. Cet homme pourrait être M. Paul Dozois, ministre des finances, M. Jean-Paul Cloutier, ministre de la santé, ou même, M. Maurice Bellemare, ministre du travail.

Mais ce ne serait là qu'une solution de rechange, qui accélérerait d'ailleurs, sans doute, la tenue d'un congrès général des militants. Quoi qu'il en soit de toutes ces spéculations, les hommes clés du nouveau cabinet seront au nombre de sept, partagés également entre les "tendances" de l'Union nationale.

Si M. Bertrand est élu, comme il y a tout lieu de le croire, l'on pense généralement qu'il gardera pour l'instant le ministère de la justice, à moins qu'il ne le confie à M. Rémi Paul actuellement président de l'Assemblée législative, lors d'un remaniement qui ne saurait tarder.

MM. Paul Dozois et Maurice Bellemare conserveront leurs portefeuilles et continueront de jouer un rôle fort important au sein de l'Union nationale, devenant les premiers lieutenants du nouveau premier ministre.

Autour de M. Cardinal, qui restera à l'éducation, l'on retrouvera MM. Cloutier, Tremblay et Masse. Ces trois derniers joueront un rôle nettement accru à l'intérieur du conseil des ministres et de leur parti.

M. Cloutier, notamment, qui est fort peu connu du grand public, est un homme efficace et compétent. Il dirige avec dynamisme l'un des rares ministères où il s'est fait d'excellentes choses depuis 1966, dont une réorganisation en profondeur qui commence à donner des résultats. Homme peu ambitieux et discret, il jouit de l'estime générale de ses collègues, qui apprécient en lui sa modération et ses talents d'administrateur. Il est l'un de ces hommes qui préfèrent travailler discrètement dans l'ombre, mais qui n'en influencent pas moins profondément la vie politique. Agé de 44 ans, il est député de Montmagny depuis 1962.

Quant à MM. Tremblay et Masse, amenés à Québec par M. Johnson, ils sont les porteparoles des "nouveaux nationalistes" de l'Union nationale. Le premier est âgé de 42 ans, le second a dix ans de moins, et la jeune députation voit en eux, surtout en M. Masse, des hommes aptes à donner corps aux aspirations qu'ils nourrissent pour le Québec.

Le caucus

Ce matin, donc, quelque cinquante-cinq députés de l'Union nationale, de même qu'une dizaine de conseillers législatifs du même parti se réunissent à onze heures en la salle des comités de l'Assemblée législative.

Depuis la mort de M. Johnson, jeudi dernier, il n'y a

plus de gouvernement, et il appartient à ces parlementaires — c'est-à-dire au groupe majoritaire à l'Assemblée législative — de désigner un successeur au défunt.

Il n'y a pas de règle précise pour cette procédure. Le groupe peut procéder par vote à main levée, par scrutin secret ou par pétition. C'est ce dernier mode que l'on a choisi lors du choix de M. Sauvé, en septembre 1959, puis lors du choix de M. Barrette, en janvier 1960. Ministres, députés et conseillers avaient tous apposé leurs noms à une pétition respectueusement soumise au lieutenant-gouverneur par l'entremise de trois d'entre eux.

Quel que soit le mode de scrutin, une fois le choix fait, les parlementaires de l'Union nationale déléguent quelques-uns d'entre eux, probablement le whip en chef, M. René Lavoie, et deux ministres "seniors", MM. Dozois et Bellemare, pour en faire part au lieutenant-gouverneur. Ce dernier enverra un émissaire auprès de l'élu, qui lui priera de se rendre chez M. Lapointe pour lui faire part de son acceptation.

Immédiatement après, ou le lendemain, le nouveau premier ministre prètera les serments d'office et d'allégeance, et présentera au vice-roi les membres de son conseil des ministres, qui prêteront aussi serment.

Le Québec aura alors un nouveau gouvernement.

HUMPHREY

tative peu convaincante s'est traduite par une déclaration d'intentions, assortie d'ambiguïtés, de conditions mal définies et de sous-entendus obscurs. De toute évidence, il est loin d'avoir donné satisfaction aux "colombes" extrémistes, à tous ces "McCarthyistes" qui boudent dans les couloirs depuis la convention de Chicago.

Malgré l'accueil favorable que plusieurs parlementaires, dont le sénateur Edward Kennedy, ont réservé à sa déclaration télévisée, pris entre l'enclume et le marteau, M.

"HHH" semble condamné à rester malgré lui "l'homme de Johnson", situation pénible pour un homme politique de sa qualité. Lundi soir, il a fait savoir que s'il était élu, il serait prêt à faire cesser les bombardements du Nord-Vietnam afin de faciliter les négociations bilatérales de Paris.

Mais cet engagement s'accompagne d'un certain nombre de "oui mais", demeurés nébuleux aux yeux des observateurs qualifiés. Ils supposent une réciprocité de la part d'Hanoi. Ses vœux rejoignent de nombreux égards celles qui ont été exprimées publiquement par le président Johnson ainsi que l'ex-gouverneur George Wallace, exigeant, l'un et l'autre, une compensation à tout arrêt des bombardements et, officieusement aussi, par M. Richard Nixon, le candidat républicain.

M. Humphrey estime notamment qu'un rétablissement de la neutralité de la zone démilitarisée constituerait un geste qui prouverait la bonne foi de l'adversaire. Or, le président Johnson, trois semaines auparavant, avait exigé ce même préalable dans un discours devant les anciens combattants de la Nouvelle-Orléans, qui est demeuré jusqu'à ce jour la "bible" de la Maison-Blanche.

Si le ton du vice-président est nettement plus conciliant que celui de M. Johnson et de son secrétaire d'Etat M. Dean Rusk, le fond ne change guère. Dans ces conditions, estime-t-on à Washington, les dirigeants d'Hanoi risquent de rejeter cette proposition et de retarder une relance constructive des négociations de Paris qui, seule, pourrait encore permettre une victoire démocrate le 5 novembre prochain.

ROSSILLON

ne donnerait pas aux journalistes des informations dont il n'avait pas d'abord saisi la chambre!!

On sait donc fort peu de choses au sujet de cette fautive rencontre, si ce n'est qu'on y a abordé la question des relations de la France avec le Canada sur un plan plutôt théorique et que les autorités canadiennes sont très satisfaites de

l'entretien.

On ne peut s'empêcher de noter toutefois que M. Couve de Murville aurait peut-être de bonnes raisons d'emporter en France une image nouvelle du gouvernement canadien à la suite de ses rencontres de Montréal et de Québec.

Ca n'a l'air de rien en effet, mais il est utile de remarquer qu'à aucun moment durant son voyage M. Couve de Murville n'a rencontré de représentants de langue anglaise du gouvernement canadien.

Du côté canadien, toute cette opération a été conduite en français, M. Trudeau se faisant accompagner du sous-secrétaire d'Etat aux affaires extérieures M. Marcel Cadieux, de son conseiller, M. Marc Lalonde, de son chef d'information, M. Romeo Leblanc.

Le même soir, c'est M. Gérard Pelletier qui saluait à Montréal l'illustre visiteur à son départ. M. Pelletier était accompagné d'un membre de la direction du protocole au ministère des affaires extérieures, M. Paul R. Lafleche.

Et quant au tête-à-tête, il ne serait pas surprenant que M. de Murville en ait tiré l'impression que tout Canadien français qu'il est, le premier ministre est bien différent d'autres premiers ministres canadiens-français que la France a connus. On pense en particulier à M. Louis Saint-Laurent, qui était prisonnier en quelque sorte de son milieu. Des membres de langue française du gouvernement canadien que la France a connus depuis l'après-guerre, M. Trudeau est sans doute l'un des plus authentiquement canadiens-français.

Au-delà de la valeur de l'entretien lui-même, on tire donc ici quelque satisfaction de la possibilité que M. Couve de Murville rapporte en France des images nouvelles du Canada et une meilleure idée de la dimension biculturelle du gouvernement canadien qui s'affirme peu à peu.

Le secrétaire général de la CSN participera aux négociations de la RAQ

QUEBEC (PC) — Le secrétaire général de la Confédération des syndicats nationaux, M. Raymond Parent, s'assoiera, pour la première fois, à la table des négociations, ce matin, à la reprise des discussions entre les représentants du syndicat des employés de la Régie des alcools du Québec et la régie.

Le négociateur en chef du syndicat, M. Jean-Paul Lalancette, a précisé que la présence de M. Parent aux côtés des porte-parole syndicaux s'inscrit dans une tentative du syndicat de mettre un terme au conflit qui dure maintenant depuis plus de trois mois.

Les 2.800 commis et ouvriers des quelque 270 magasins de la régie ont quitté le travail le 26 juin dernier afin de forcer le gouvernement et

la régie à acquiescer aux revendications syndicales en vue du renouvellement de la signature de la convention collective des employés.

"Ça peut aider à amener un règlement prochain de la grève", a dit M. Lalancette en commentant l'arrivée de M. Parent à la table des négociations.

M. Lalancette a encore soutenu que la meilleure façon d'en venir rapidement à un accord est de nommer un médiateur "impartial", procédé que la partie patronale a catégoriquement refusé.

Interrogé sur la rumeur du déclenchement de grèves tournantes dans d'autres secteurs de l'industrie en guise d'appui aux grévistes de la régie, M. Lalancette a répondu que, pour l'instant, il n'en est pas question.

Cette proposition a été faite par M. Michel Chartrand, directeur du bureau confédéral de la CSN, qui a d'ailleurs été destitué de ses fonctions la semaine dernière. Le né-

gociateur en chef du syndicat des employés de la Régie a précisé que la suggestion de M. Chartrand, telle que rapportée par divers organes d'information, n'avait pas été présentée au syndicat.

Malgré l'intervention de M. Parent dans le cours des négociations, M. Lalancette ne déborde pas d'optimisme quant au règlement prochain du litige.

Une des principales raisons est celle-ci: que le gouvernement provincial soumette au syndicat les critères sur lesquels il se base pour classer les employés de la régie sur le même pied que les autres travailleurs du secteur public ou para-public qui doivent transiger avec le gouvernement pour signer une convention collective de travail.

Or, M. Lalancette est d'avis que tant que les représentants du gouvernement n'auront précisé le fond de la politique gouvernementale en matière de relations patronales-ouvrières, il sera difficile d'en venir à une entente.

PÉKIN

depuis l'été dernier le symbole du soutien de Mao Tsé-toung pour la classe ouvrière.

Pour les Chinois, le défilé a surtout été l'occasion de s'offrir une débauche de couleurs flamboyantes contrastant avec l'aspect habituellement assez terne de la vie pékinoise: on pouvait voir notamment des flonflons bleus, rouges, verts et jaunes, des banderoles multicolores, les costumes pittoresques des délégations des minorités nationales et les jeunes bleus, tout de blanc ou de bleu vêtus, des troupes théâtrales.

Conformément à la ligne officielle, la classe ouvrière était à l'honneur de façon manifeste. Près de dix mille ouvriers avaient été spécialement invités à Pékin et lors du défilé, les tribunes étaient largement garnies de "protéaires en casquette bleue, dont certains avaient mérité de porter jusqu'à dix médailles de Mao Tsé-toung.

Fin de la grève chez Lefebvre et Frère Ltée

Les 103 employés de Lefebvre et Frère Ltée, membres du syndicat de la métallurgie de Montréal (CSN), viennent de mettre fin à une grève qui durait depuis le 11 septembre.

Ces travailleurs ont obtenu une augmentation de salaire qui varie entre 0.50 et 0.70 cents l'heure. Le contrat est d'une durée de trois ans. La grève s'est déroulée sans incident et le vote d'acceptation des offres patronales a été de 85 pour cent.

LE CONSEIL

le public va le comprendre, dit-il. Nous allons être inondés de demandes. Nous allons de déficit en déficit...

Quelques conseillers se rendent alors compte de la situation dans laquelle ils se sont mis. Ils voudraient voter pour la motion. Mais ils ne veulent pas que le public pense qu'ils viennent de prendre une décision sur le fond de la question. Le conseiller de Villery Jean LaRoche signale l'impasse.

C'est alors que le maire Drapeau suggère au conseil de remettre à la prochaine assemblée le vote sur la motion. Autrement, il aurait fallu ajourner et reprendre le vote après minuit. Unanime, le conseil vote la remise à plus tard.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 11 septembre 1968 à La BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MACK ELECTRIC LTD. o/ta enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 18ième jour de septembre 1968, sous le numéro 2090772. Ce 25ième jour de septembre 1968 La BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPERIEURE (DIVISION DES DIVORCES) GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTREAL NO. 1282

DAME MARY MCGREGOR CLARK DARRAGH, commis, résidant au 10426 George Baril de la Cité et District de Montréal

Requérante

ROBERT JAMES DARRAGH, de lieux inconnus. Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR L'Intimé ROBERT JAMES DARRAGH est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requêteur procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, le 26 septembre 1968

JACQUES PERRON Représentaire de la Cour Supérieure de Montréal

RALPH A. COHEN Suite 200 1255 Carré Phillips Montréal

Avocat de la Requêteur

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPERIEURE (DIVISION DES DIVORCES) GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTREAL NO. 1171

DAME MARGARET ALISON ANN REA, ménagère épouse de biens communs de George Doy, de la cité de Pointe Claire, district de Montréal

Requérante

GEORGE DOY, présentement de lieux inconnus, ayant comme dernier domicile 266 Loisselle Place, Pincourt, Le Perrot, Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR L'Intimé GEORGE DOY, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requêteur procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, le 27 septembre 1968

JACQUES PERRON Représentaire de la Cour Supérieure de Montréal

ROSA B. GUALTIERI 360 St-Jacques Ouest Suite 415 Montréal

Avocat de la Requêteur

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPERIEURE (DIVISION DES DIVORCES) GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTREAL NO. 1228

CLERMONT DUNN, journaliste, demeurant à 8666 Boul. St-Michel, app. 1 des cité et district de Montréal

Requérant

DAME GABRIELLE TAILLEFER DUNN, 5410 est rue Beauharnois, des cité et district de Montréal, Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR L'Intimée DAME GABRIELLE TAILLEFER DUNN, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requêteur procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, le 27 septembre 1968

JACQUES PERRON Représentaire de la Cour Supérieure de Montréal

R. BARBEAU 210 est, rue Ste-Catherine Suite 300 Montréal

Avocat du Requêteur

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPERIEURE (DIVISION DES DIVORCES) GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTREAL NO. 1281

PELHAM ANTHONY HOLMES résidant au no. 5439 Bième avenue

Rosemont de la Cité et District de Montréal, Requêteur

DAME HELEN PHOEBE GATES HOLMES commis, de lieux inconnus. Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR L'Intimée DAME HELEN PHOEBE GATES HOLMES est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requêteur procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal, le 26 septembre 1968

JACQUES PERRON Représentaire de la Cour Supérieure de Montréal

RALPH A. COHEN Suite 200 1255 Carré Phillips Montréal

Avocat du Requêteur

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPERIEURE (DIVISION DES DIVORCES) GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTREAL NO. 702

MARGOT JOANNE MAYO STEVENS, secrétaire, épouse séparée de biens de Christopher Cairns Stevens, domiciliée et résidant au no. 4630 Walkley de la Cité et du District de Montréal, Requérante

CHRISTOPHER CAIRNS STEVENS, vendeur autrefois de la Ville de Oshawa, Ontario, Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR L'Intimé CHRISTOPHER CAIRNS STEVENS est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requêteur procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, le 26 septembre 1968

JACQUES PERRON Représentaire de la Cour Supérieure de Montréal

CERINI JAMIESON, SALMON WATSON, BROWN & SOUARD 1010 Ste-Catherine, ouest, Montréal

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPERIEURE NO. 592973

RENEE M. HOUART, commis, épouse légalement séparée de corps et de biens de Egon Rohmann, résidant et domiciliée à 9 rue ABOUT, Malo les Bains Nord, 59 France, Requérante.

EGON ROHMANN, des cité et district de Montréal, Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR A: EGON ROHMANN, intimé, PRENEZ AVIS que par jugement de la Cour Supérieure du district de Montréal, rendu 27ième jour de septembre 1968, une requête pour Homologation du rapport de Praticien quant à la liquidation de la communauté, sera présentée pour adjudication le 17ième jour d'octobre 1968, Chambre 31, Division de Pratique, Cour Supérieure Montréal. Une copie de la dite requête a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à votre intention. Veuillez agir en conséquence.

Montréal, le 27 septembre 1968

CLAUDE PREVOST, Juge de la Cour Supérieure

Mes. BOURRET, ALLAIRE, L'HEUREUX, GRATTON & BLAIN, Avocats, 801 Est. rue Sherbrooke, Suite 706, Montréal, P.Q. Procureurs de la Requêteur

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPERIEURE (DIVISION DES DIVORCES) GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTREAL NO. 758055

DAME RIVIAN WARSHAW, épouse de WALTER KETTERER, résidant et domiciliée à 1301 Avenue Delaware S.W. dans la Cité de Washington, District de Columbia, Etats-Unis d'Amérique, Demanderesse

ALFRED VEZINA, dans la dernière adresse connue était 4053 Laval, dans les Cité et District de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, Requérante

SKYWAY TAXI CO., une société enregistrée faisant affaires à 1150 rue St-Antoine, dans les Cité et District de Montréal, Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR Le défendeur ALFRED VEZINA est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTREAL, 1er octobre 1968

MARIUS D'AMOURS P.C.S.M.

SMITH, DAVIS, ANGLIN, LAING, WELDON & COURTOIS, Avocats, 630 Ouest, boul. Dorchester, Suite 2260, Montréal, Québec

Procureurs de LA DEMANDERESSE

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPERIEURE NO. 748 208

ALFRED MONIERE, Gardien de Sécurité, de la Ville de Beauharnois, district de Beauharnois, la résidant au 31 Boulevard Trudeau, Demandeur

JEAN-PAUL BRIN, des cité et district de Montréal, et résidant au 2640 rue Albert, Intimé

RAYMOND GARIPEY, de la Ville et du district de Beauharnois, la résidant au 31 Boulevard Trudeau, Défendeurs

■ session fédérale

Election partielle

OTTAWA (PC) — La date d'une élection partielle dans la circonscription de Nanaimo-Cowichan-The Islands n'a pas encore été arrêtée, mais elle sera bientôt annoncée, a déclaré hier aux Communes le premier ministre, M. Trudeau, qui répondait à la question de M. John Diefenbaker. Rappelons que le siège est vacant depuis la mort de M. Colin Cameron, élu député néo-démocrate le 25 juin. M. T. C. Douglas, leader du NPD, compte y briguer les suffrages.

Divorce

Si les mécanismes prévus pour l'examen des causes de divorce en vertu de la nouvelle loi sur le divorce se révèlent incommodes, le gouvernement envisagera de les modifier, a déclaré hier le ministre de la Justice, M. Turner, qui répondait à la question de M. Stan Schumacher, conservateur de Palliser. Celui-ci avait fait observer au ministre que des obstacles judiciaires ont été signalés dans des causes de divorce impliquant la désertion.

Pétrole

Il arrive qu'un ministre n'apporte pas à un député une réponse précise à la question qu'il pose, ou bien parce qu'il ne saisit pas très bien cette question et ses implications, ou bien parce qu'il n'est pas disposé à donner des précisions publiquement. Ainsi, hier, M. Eldon Williams, conservateur de Calgary-Nord, a demandé au ministre de l'énergie, M. Greene, si la baisse des importations américaines de pétrole brut albertain est la conséquence d'une décision unilatérale des Etats-Unis, ou si cette décision a été prise après consultation avec le Canada. M. Greene a répondu que les arrangements avec les Etats-Unis sont tels qu'il est possible de discuter avec les Américains de ces questions de pétrole. M. Williams est revenu à la charge: le ministre, a-t-il dit, n'a peut-être pas très bien saisi le sens de ma question. Le Canada a-t-il décidé, après négociations, d'exporter le pétrole brut en quantité moindre, ou les Etats-Unis ont-ils décidé seuls de réduire leurs importations de pétrole brut canadien? Le ministre a répondu que, grâce à la politique du gouvernement, les exportations de pétrole augmentent d'année en année. "Et cette année aussi?" a demandé pour sa part un député conservateur dont la question a été jugée irrecevable.

Air Canada

Le premier ministre a déclaré hier que le gouvernement songe à quelques candidats pour combler la présidence d'Air Canada qu'assumait M. Gordon McGregor. En réponse à la question de M. Wallace Nesbitt, conservateur d'Oxford, M. Trudeau a ajouté que le cabinet discute activement de la question.

Canada — Otan

Le ministre de la défense, M. Cadieux, a déclaré hier aux Communes que le gouvernement n'a pas encore arrêté sa décision à l'égard d'un projet portant création d'un consortium des pays-membres de l'OTAN qui assurerait la construction d'un nouveau bombardier-chasseur à réaction. Le ministre, qui répondait à la question de M. J. Angus MacLean, conservateur de Malpeque, a précisé que le Canada avait décidé de différer sa réponse jusqu'au 15 octobre.

Gouzenko-Maclean

La cour ordonne un nouveau procès sur le montant des dommages

OTTAWA (Canadian Press) — La Cour suprême du Canada corrobore la conclusion d'un jury selon laquelle le magazine Maclean (édition de langue anglaise) s'est rendu coupable de libelle à l'égard d'Igor Gouzenko, ex-commis au chiffre de l'ambassade soviétique à Ottawa, dans sa livraison du 5 septembre 1964.

Dans un jugement auquel souscrivent quatre juges sur cinq, le tribunal s'inscrit en faux toutefois contre la décision d'octroyer un dommage de \$1 à M. Gouzenko. C'est pourquoi, la Cour ordonne un nouveau procès qui ne devra porter que sur la seule question du dommage.

Dans un article écrit par feu Blair Fraser, le magazine avait évoqué les événements de cette affaire des années 40 et s'était particulièrement attaché au rôle joué par M. Gouzenko dans la révélation d'un réseau d'espionnage soviétique au Canada.

M. Gouzenko a soutenu que cet article réduisait l'importance de la part qui fut la sienne dans la découverte de ce

réseau. Il jouait en outre que le texte de M. Fraser portait préjudice à sa réputation d'auteur et de citoyen.

Après l'octroi d'un dommage de \$1, M. Gouzenko s'est pourvu en appel devant la Cour d'appel de l'Ontario. A ce tribunal, il demandait essentiellement que la somme accordée en guise de réparation fut plus importante. La Cour d'appel constate que des erreurs s'étaient glissées dans les directives données par le juge de première instance au jury et ordonne un nouveau procès.

Le juge Emmett Hall, dans le jugement qu'il a rédigé pour la majorité des juges de la cour suprême, explique qu'il ne voit aucune raison de reprendre le procès sur la question du libelle. "Un jury, dit-il, a déjà rendu une décision valide sur cet aspect de la cause."

Mais le tribunal suprême du Canada estime que le juge de première instance a confondu et désorienté le jury sur la question de la compensation. C'est pourquoi le nouveau procès ne devrait porter que sur cette seule question.

Le général de Gaulle reçoit une délégation des Clubs Richelieu

PARIS (AFP) — "Le général de Gaulle nous a marqué son attachement à un mouvement francophone comme le nôtre, donnant la possibilité à une ouverture du monde francophone au Canada et aux Etats-Unis", a déclaré M. Gontran Rouleau, qui a été hier l'hôte à déjeuner du général de Gaulle, à l'Elysée.

M. Rouleau est le président de la délégation des Canadiens français qui vient d'assister à Cannes au congrès de la So-

ciété "Richelieu". Cette association à caractère charitable création de cercles sociaux, aide à la jeunesse et à l'enfance a été fondée à Ottawa en 1945.

M. Rouleau, qui était accompagné de cinq autres membres de la délégation des Canadiens français, a ajouté: "Notre entretien avec le général de Gaulle a été chaleureux et d'une grande intimité. Le général est un très grand homme d'Etat, très simple et très charmant."

LES TRAVAUX DE L'ICAP

La participation doit être sélective

par Claude Lemelin

La participation des citoyens aux décisions économiques doit être sélective et n'implique pas nécessairement que les participants aient droit de veto et de vote; pour être efficace, elle exige l'acceptation des principes d'autorité et de hiérarchie; mais elle sera d'autant plus réelle que ceux qui exercent l'autorité adopteront un style de gestion ouvert, qu'ils s'informeront et tiendront compte de tout l'éventail des avis et des intérêts qu'une décision met en cause.

C'est ce qui se dégage de la communication présentée à l'atelier sur la participation aux décisions économiques de la 15e conférence annuelle de l'Institut canadien des affaires publiques par M. Pierre Lefrançois, directeur du service des sciences administratives des H.E.C.

Ces quatre propositions, M. Lefrançois les a avancées à l'encontre d'une définition "peu réaliste" de la participation qu'il a tirée d'un exposé de Gerald Fortin et qui se lit comme suit:

"La participation implique non seulement égalité dans la redistribution du bien-être, mais égalité dans la décision et la réalisation du développement. Au nom de la participation, la société moderne refuse de confier son devenir à un petit groupe de détenteurs de pouvoir, peu importe si ce groupe est le plus compétent ou le plus désintéressé possible... Facilement réconciliables en théorie, planification économique et participation sont souvent en contradiction dans les situations concrètes. La participation peut conduire à un développement rationnel et planifié si et seulement si tous les agents participants ont à peu près le même genre de rationalité et la même somme de connaissances."

Selon M. Lefrançois, les agents participants "n'ayant ni la même rationalité, ni les mêmes connaissances, ni les

mêmes responsabilités, ne peuvent ni ne doivent participer de façon identique aux décisions économiques". Mais pour atténuer ce que ses thèses pouvaient avoir d'excessivement autoritaire, l'universitaire devait admettre au cours d'échanges de vues avec les autres participants au colloque que l'acceptation du principe de l'autorité n'implique pas nécessairement l'acceptation d'un principe quelconque de légitimation de l'autorité; ce pourrait tout aussi bien être un processus politique qu'une répartition particulière de la richesse ou un ordre méritocratique.

Dans la première partie de son exposé, M. Lefrançois a identifié — pour les récuser — quatre attitudes extrêmes face au changement:

— le fatalisme, qui confond changement et hasard et qui est le plus souvent le fait des plus démunis;

— l'optimisme béat, qui conduit à en sous-estimer les répercussions néfastes en ne retenant pour significatifs que ses effets globaux;

— le simplisme, qui consiste à imputer les répercussions néfastes d'un changement à un bouc émissaire: qui les grands trusts, qui le système capitaliste, qui le mouvement syndical ou la virulence de tel syndicat, et le reste;

— enfin un simplisme d'un autre ordre, qui ne voit comme cause d'une gestion inefficace du changement qu'une mauvaise distribution du pouvoir dans la société.

Mais sous prétexte de ne pas tomber dans l'un ou l'autre de ces extrêmes, il serait dangereux d'adopter une attitude relativiste, libérale, de se cantonner dans le laisser-faire, et cela pour deux raisons.

Premièrement, "l'avènement des technostures favorise déjà une concentration de la capacité à innover tout en éloignant dans le temps et dans l'espace les initiateurs de changement de ceux qui en subissent les con-

séquences. Or, les technostures, qu'il s'agisse des grandes entreprises, des gouvernements ou des grandes centrales syndicales, ont tendance à évaluer les effets du changement de façon globale."

Deuxièmement, "la capacité d'adaptation n'étant pas également répartie au sein de la population, l'expérience démontre clairement que laissé à lui-même, le changement a pour principale conséquence d'accroître les disparités existantes entre régions, classes sociales ou secteurs économiques."

C'est pourquoi, de poursuivre M. Lefrançois, il convient de pallier l'insuffisance des mécanismes d'adaptation au changement. Et pour ce faire, il faut reconnaître que les responsabilités de cette insuffisance sont partagées entre quatre groupes: les initiateurs du changement, ceux qui le subissent, les syndicats et les pouvoirs publics.

En pareilles circonstances, quels moyens peut-on mettre en oeuvre pour rendre plus efficace la gestion du changement? M. Lefrançois en a énuméré quatre, sans prétendre que cette liste est exhaustive.

D'abord, il faudrait développer un système d'information efficace reflétant les disparités socio-économiques ou régionales et fondé sur des critères autres que ceux relevant de la statistique.

Ensuite, il importerait de mettre en place un système d'alarme qui permette de détecter les problèmes sérieux aussi longtemps d'avance que possible.

Puis, il conviendrait de mettre sur pied au niveau régional des organismes officiels de planification et de développement.

Enfin, il serait essentiel que les programmes des divers ministères des gouvernements provincial et fédéral possèdent une grande flexibilité d'adaptation aux conditions locales.

Réduction du tarif de transport pour les personnes âgées?

Le Conseil remet à plus tard sa décision

par Jean-C. Leclerc

C'est en vain que le conseiller Abraham Cohen est revenu à la charge pour obtenir de la Commission de transport de Montréal une réduction du prix des billets pour les personnes âgées. Saisi du problème à la fin de sa séance lundi soir, le conseil municipal, devant les objections de l'administration Drapeau-Saulnier, a remis à plus tard, pour la quatrième fois, sa décision dans cette épineuse affaire.

Le conseiller de Snowdon avait donné son "avis de motion" il y a déjà plus de cinq mois, le 9 avril plus précisément. Cette motion revient le 29 avril, comme 47e et dernier article de l'ordre du jour, puis le 20 juin, comme 107e et dernier article, ensuite le 31 juillet comme 55e et dernier article, enfin à la séance du 26 septembre, comme 99e et dernier article de l'ordre du jour.

Exposant son point de vue pour la première fois lundi soir, le conseiller Cohen rappelle la devise du Parti civique de Montréal qui prétend être "au service de toutes les classes". Il signala que 50 p.c. des maladies mentales se trouvaient chez les gens âgés de 65 ans et plus qui sont réduits présentement à ne plus pouvoir participer à la société. Il ajouta que depuis l'augmentation des tarifs de transport en commun, l'assiduité des vieillards aux cliniques médicales et aux clubs sociaux a baissé de 25 p.c.

La proposition de M. Cohen, appuyé par le conseiller de Notre-Dame-de-Grâce, M. Jacques Brisebois, priait le comité exécutif d'étudier l'opportunité d'intervenir auprès de la CTM et des municipalités

desservies par la CTM" pour permettre le même tarif que celui des étudiants à certaines heures où il n'y a pas affluence dans le métro et les autobus.

Les autres conseillers applaudirent l'exposé de M. Cohen, puis le président du Comité exécutif, M. Lucien Saulnier, prit la parole.

"Nous avons pris la bonne habitude d'étudier et de faire rapport sur toutes les motions adoptées par le conseil, dit-il. J'aurais eu, et j'ai eu le même mouvement de générosité d'applaudir aux propos du conseiller Cohen. Cependant, étant donné l'importance de cette question, je crois que le conseil doit être très conscient des responsabilités que nous avons assumées et des limites que nous devons fixer à l'appui aux groupes extrêmement méritants et nombreux qui ont d'excellentes raisons de demander des conditions plus favorables..."

Puis M. Saulnier cite le poids du service de la dette, et rappelle le déficit de la CTM, "qui sera plus grand" cette année. Il soutient que les plus grandes difficultés administratives sont tombées sur les villes à qui les gouvernements supérieurs ont imposé l'obligation d'aider de la sorte certains groupes.

"Jusqu'ici je ne pense pas qu'aucune des 14 municipalités (desservies par la CTM), ait adopté de traitement de faveur, a-t-il ajouté. Il y a là un précédent extrêmement dangereux," dit-il, donnant l'exemple des infirmes, des aveugles, des étudiants, des vétérans, etc., qui solliciteront semblable traitement.

Le président du comité exécutif conclut en demandant si le conseil ne serait pas bien

avisé de demander au conseiller Cohen de retirer sa motion. "Le comité exécutif sera bien en peine pour y donner suite," dit-il, demandant s'il ne serait pas opportun que le conseil "se donne un petit peu de temps?"

Intervenant à son tour dans le débat, le second de la motion, le conseiller Brisebois, répond au président Saulnier en soutenant qu'il y a des véhicules qui, à certaines heures, sont en marche avec à leur bord seulement quelques personnes. Il précise que le nombre des usagers tend à diminuer, et conclut que même financièrement cette solution pourrait être avantageuse.

Reprenant à son compte la mise en garde du président Saulnier, le "whip" du Parti civique de Montréal, M. Euclide Laliberté, conseiller d'A-huntsic, dit qu'il y aurait là un précédent que ne manqueraient pas d'invoquer d'autres groupes. "Le président a parfaitement raison," dit-il.

Tentant de temporiser un peu le débat, le conseiller de Côte-des-Neiges, Me Gerald N.F. Charness, fit remarquer que le conseiller Cohen n'a pas les services de recherches dont dispose le comité exécutif. Il suggère que l'affaire soit référée au conseil lors de sa prochaine assemblée.

Sentant que l'affaire risque de connaître un enterrement de première classe, le conseiller Cohen affirme alors qu'il ne retirera pas sa motion. S'en prenant à la crainte des "précédents", il lance alors que la ville n'aurait pas de parcs ni de centres récréatifs s'il avait fallu à chaque fois s'arrêter à la crainte de poser un précédent.

"On n'aurait pas l'Expo, ni le métro, ni rien, s'il fallait

que des citoyens s'opposent à chaque "dépense spéciale"... Ce ne sera pas une entreprise à but lucratif, mais nous devons faire quelque chose pour nos citoyens qui n'ont pas beaucoup et qui ne demandent que le droit de circuler dans notre ville."

Durant toute l'intervention du conseiller Cohen, l'impatience gagne le président Saulnier qui veut visiblement que la motion soit écartée par le conseil avant tout examen par le comité exécutif. "Le vote!" lance-t-il en direction du maire Jean Drapeau, qui le regardait les bras écartés, comme pour dire: on n'y échappera pas.

Soudain M. Saulnier se relève. "Si le conseil adopte la motion (qui demande au comité exécutif de faire une étude), ce n'est pas comme cela que

Suite à la page 6

TEL QU'ANNONCÉ A LA TÉLÉVISION

INDISPENSABLE

Une fois pour toutes, réglez vos problèmes de maison avec le seul purificateur d'air ERZON

Le seul purificateur patenté avec lampe à mercure General-Electric. Avant d'acheter une IMITATION de purificateur, consultez votre dépositaire ERZON — reconnu par des millions de clients satisfaits.

- * Toutes senteurs
- * Fumées (cigares, cigarettes)
- * Odeurs (cuisine)
- * Humidité
- * Poussière



- * Pas plus gros qu'un radio
- * Aucun produit à ajouter
- * Aucune installation
- * Pour moins de 5\$ par semaine
- * Satisfaction garantie

DEMANDEZ UN ESSAI GRATUIT

Pour Montréal, appelez 273-7734

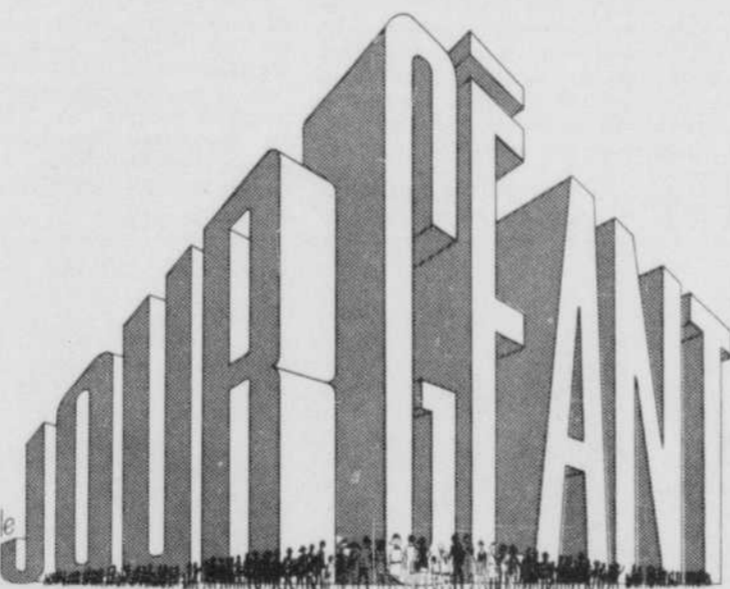
ERZON-BOREN — BUREAU-CHEF: 692 JEAN-TALON O., MONTREAL

Sans obligation de votre part postez ce coupon dès aujourd'hui pour obtenir plus de renseignements sur le purificateur d'air ERZON.

NOM
ADRESSE
VILLE TEL:

DISTRIBUTEURS ERZON - Québec: 1358 St-Léonard, Anc. Lorette - 872-1501
Comtés Berthier, Joliette et Trois-Rivières: 98 rue de Bienville, Berthierville - 836-4412.
Granby: Bijouterie suisse, 500 rue Winchester - 378-2020

DEMAIN JEUDI
3 OCT. JUSQU'À 10H.



GEANT
GEANT
GEANT
GEANT
GEANT

- UN JOUR D'AUBAINES COLOSSALES
- TOUTES LES LIGNES DE MÉTRO MÈNENT À DUPUIS
- MARCHANDISES OPPORTUNES AUTOMNE HIVER POUR TOUTE LA FAMILLE
- CONSULTEZ LES ANNONCES DUPUIS DANS LES JOURNAUX ET RENDEZ-VOUS CHEZ DUPUIS DÈS 9H.30 DEMAIN MATIN
- STATIONNEMENT POUR PLUS DE 1,000 VOITURES

DU CENTENAIRE

DUPUIS

plus jeune que jamais

PRÉPAREZ VOTRE AVENIR

- Cours de PROGRAMMEUR
* Autocodeur * Assembler * Cobol
* Fortran IV * PL 1.
* Operating System
* Pratique sur ORDINATEURS IBM.

CONSULTEZ

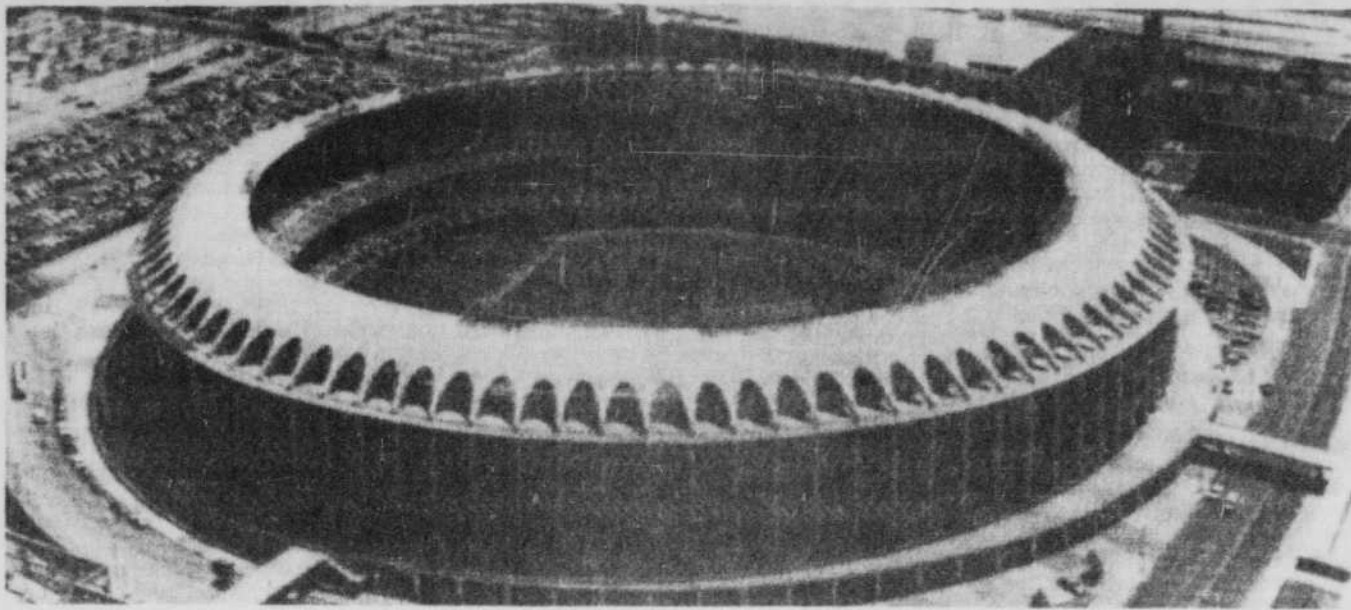
L'INSTITUT DE PROGRAMMATION

POUR INFORMATIONS 739-3388

3333, Queen Mary Road, Suite 292

COURS DU JOUR ET DU SOIR

l'information



A QUAND UN STADE SEMBLABLE À CEUX-CI POUR MONTRÉAL ET LES EXPOS? - C'est au stade de gauche ci-haut, le Busch Stadium de St-Louis, qu'a lieu aujourd'hui la première partie de la série mondiale entre les Cardinals de St-Louis et les Tigers de Detroit. A droite, il s'agit du stade des Tigers, à Detroit.

sportive



Dans quelques années, alors que les Expos (le nom choque encore quoi qu'on dise) auront fait leurs preuves dans la ligue Nationale, Montréal aura sans doute aussi un stade aussi moderne que le Busch Stadium. (Téléphoto PA)

Inscrits à B.B.

PREMIÈRE COURSE
3 ans et plus - A réclamer \$1.750 - \$1.500
BOURSE: \$1.700
1. Pias The Game Pas nommé 117 2-1
2. Come On Champ R. Pion 117 2-1
3. Bella Angelica W. Kennedy 112 3-1
4. Kyanachta V. Tartaglia 120 4-1
5. Miss Cyprus T. Green 109 6-1
6. Star Toldit Pas nommé 112 6-1
7. Niles D. Elliott 120 8-1
8. Bonanza R. T. Inouye 117 8-1
9. Kathy's Jet Pas nommé 117 10-1
1. Ariana-A Pas nommé 112 12-1

DEUXIÈME COURSE
Poulaches et juments - 3 ans et plus - A réclamer \$1.500 - 6 Furlongs
BOURSE: \$1.700
1. Portre Gem C. Potts 117 2-1
2. French Lesson R. Pion 117 2-1
3. Garden's Pride Pas nommé 112 4-1
1. Monaca M. Lapensee 106 2-1
2. Glenavon T. Green 115 6-1
3. Brief Garon J. Canfield 112 8-1
4. Aldon R. Pion 116 10-1
10. Silver Pilot Pas nommé 112 10-1
11. De Terry P. Griffo 114 12-1

TROISIÈME COURSE
Novices - 2 ans - A réclamer \$3.000 - \$2.750 - 6 Furlongs
BOURSE: \$2.000
1. Mike Hebel C. Ledezma 115 2-1
10. Sail The Drum J. E. Anderson 112 2-1
6. Ducky Tam M. Lapensee 110 4-1
5. Ninavon D. Elliott 115 9-2
2. City Lights T. Inouye 110 6-1
7. No Fortune T. Inouye 110 6-1
8. Sunday Wagon M. Lapensee 108 8-1
9. Just A Jewel Pas nommé 118 8-1
4. Miss False Cut T. Corrick 110 12-1
8. April Whirl M. Lapensee 105 12-1

QUATRIÈME COURSE
3 ans et plus - A réclamer \$1.750 - \$1.500
1/16 mile - BOURSE: \$1.800
1. David Lee C. Potts 120 2-1
2. David Lee D. Deane 122 2-1
3. Come N Crow J. Bacon 114 4-1
4. Shangri-Li M. Lapensee 114 5-1
3. Champignonnet C. Ledezma 118 6-1
1. Drop By Drop Pas nommé 117 10-1
5. King Pearly Pas nommé 117 10-1

CINQUIÈME COURSE
Poulaches et juments - 3 ans et plus - A réclamer \$1.500-1/16 mile - BOURSE: \$1.800
1. Whirlida C. Ledezma 111 2-1
3. Fast Elsie D. Elliott 120 3-1
5. Ed's Hejert C. Ledezma 109 4-1
8. Monamette P. Griffo 118 5-1
1. Forty Knots Pas nommé 112 8-1
6. Royal Bronze R. Terrill 117 8-1
2. Gems Of Char Pas nommé 107 10-1
7. Look Out World M. Ferro 107 10-1

SIXIÈME COURSE
3 ans et plus - A réclamer \$2.000 - 1/16 mile - BOURSE: \$2.000
1. Barbagris M. Lapensee 117 5-2
2. Thirty Grand C. Potts 114 5-1
4. Your Lutano M. Ferro 119 4-1
1. Volar Venture C. Ledezma 112 5-1
6. He's A Okay D. Snyler 122 5-1
1. Volar Venture C. Ledezma 112 5-1
6. Golden Tune H. Ueyama 116 8-1
2. Dante's Hope R. Terrill 119 10-1

SEPTIÈME COURSE
THE DONNYBROOK - Poulaches et juments de 3 ans et plus - (Allocations) - 6 Furlongs - BOURSE: \$3.000
2. Wee Lassie Pas nommé 112 2-1
1. Level Road D. Elliott 113 3-1
3. A-Mamma Bluebird Anderson 114 4-1
5. A-Chanting Voice Anderson 118 4-1
6. Amy D. D. Dornie 112 6-1
4. Frecky Flight R. Pion 106 8-1

HUITIÈME COURSE
3 ans et plus - A réclamer \$1.750 - \$1.500
1/16 mile - BOURSE: \$1.900
1. Tropical King T. Green 107 2-1
2. Teofo Call Pas nommé 119 3-1
5. Mr. Su R. Pion 120 4-1
4. High Offbeat Pas nommé 112 5-1
3. Lofly Visitor P. Griffo 117 6-1
7. Jambal Pas nommé 117 8-1
1. Gray Pat J. E. Anderson 120 10-1
6. Danika J. Selyem 111 12-1

Les Tigers ont fait de l'argent!

NEW YORK - Selon les statistiques officielles, ce sont les Tigers de Detroit qui ont attiré les plus grosses assistances dans les ligues majeures de baseball au cours de l'année. Les champions de la ligue Américaine ont attiré pas moins de 2.031.847 spectateurs à leurs matches à Detroit. Ils ont ainsi dépassé de 20.670 le nombre de spectateurs enregistrés au cours de la saison aux parties des champions de la ligue Nationale, les Cardinals de St-Louis. Il faut dire toutefois que les Tigers ont remporté leur premier championnat depuis 23 ans dans l'Amérique et que leur lanceur éto-

le Denny McLain a inscrit son nom en lettres d'or dans le livre des records, ce qui a contribué fortement à l'augmentation des assistances à Detroit.

Au reste, voici le détail des assistances enregistrées par les équipes dans les deux ligues. On pourra constater que les assistances ont augmenté de façon générale cette année dans la ligue Américaine alors que dans la ligue Nationale on a accusé un recul sur l'an dernier. Le total des spectateurs dans l'Amérique fut de 11.172.942 alors que dans la ligue Nationale il fut de 12.927.185 spectateurs.

1er match à St-Louis cet après-midi!

Les Cards, favoris à 8 contre 5 pour triompher des Tigers dans la série

ST-LOUIS (PA) - En dépit des 30 victoires de Denny McLain, la tenue de Bob Gibson favorise les Cardinals de St-Louis par 8-5 contre les Tigers de Detroit lors de la première joute de la Série mondiale cet après-midi à St-Louis.

Gibson, gagnant de cinq matches dans les séries, tentera d'améliorer le record détenu par Lefty Gomez et Red Ruffing, des Yankees de New York.

De faibles frappeurs de 200 et des lanceurs négligés sont souvent devenus des héros dans les séries, mais la plupart des experts prévoient que le match d'ouverture entre Gibson et McLain créera l'atmosphère de la série à 7, car ils s'affrontent probablement à trois reprises si la série atteint la limite.

Les deux premiers matches seront disputés à St-Louis aujourd'hui et jeudi devant des foules compactes de 54.575 spectateurs. La série se poursuivra à Detroit samedi, dimanche et lundi, si nécessaire, dans un parc pouvant recevoir 53.500 amateurs. On reviendra terminer la série à St-Louis mercredi et jeudi, les 9 et 10 octobre, si nécessaire.

Les matches commenceront à 2h p.m. à St-Louis et à 1h p.m. à Detroit et seront télédiffusés par Radio-Canada.

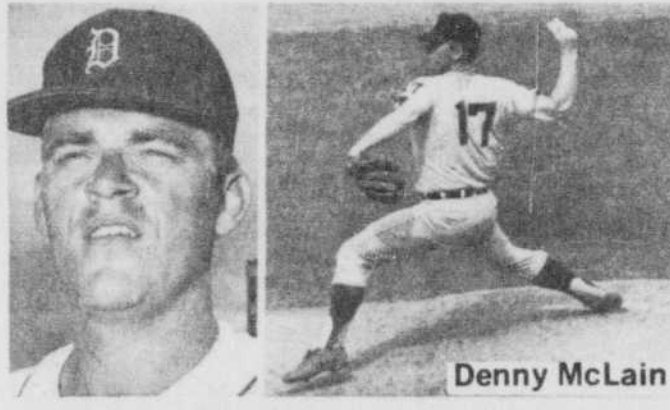
Une place debout au coût de \$4

ST-LOUIS - La semaine dernière, les amateurs de St-Louis ont fait la queue afin d'obtenir des billets dans les estrades populaires pour la Série mondiale et hier ils ont fait la queue pour obtenir des billets pour des places debout. Les billets pour places debout coûtent \$4,00 chacun et sont limités à deux par personne. On en compte 3.100 en vente chaque jour d'un match. D'autre part, la météo prévoit de la belle température pour les deux premiers matches de la série à St-Louis avec possibilité de 80 degrés aujourd'hui et un peu plus froid jeudi.

Dernière saison de Sawchuck?

BARRIE, Ontario - Terry Sawchuck, un des gardiens de buts des Kings de Los Angeles, de la ligue Nationale de hockey, a laissé entendre hier à Barrie, en Ontario, que la saison qui débute serait sa dernière dans la ligue Nationale de hockey.

Sawchuck, un vétéran de 18 saisons dans la ligue Nationale, a remporté trois fois le trophée Vézina lorsqu'il détenait la torteresse des Red Wings et une fois, en compagnie de Johnny Bower, lorsqu'il gardait les buts des Maple Leafs de Toronto.



Denny McLain

Van Brocklin devient pilote des Falcons

ATLANTA - Les rumeurs qui circulaient à Atlanta concernant un éventuel changement de pilote chez les Falcons d'Atlanta, de la ligue Nationale de football, se sont concrétisées.

La direction des Falcons a confirmé que Norm Van Brocklin, l'ancien instructeur des Vikings du Minnesota, s'était vu confier le poste d'instructeur en chef en remplacement de Norb Hecker.

Avant de diriger l'équipe des Vikings du Minnesota en 1961, Norm Van Brocklin s'était illustré au poste de quarterback avec les Rams de Los Angeles et surtout avec les Eagles de Philadelphie.

Hamilton, à un point du 2e rang

HAMILTON - A la suite de leur victoire de 16-13 sur les Lions de la Colombie-Britannique, les Tiger-Cats de Hamilton se sont approchés à un seul point de la seconde place de la Conférence de l'est du football canadien, place occupée par les Rough Riders d'Ottawa avec onze points.

Ils n'ont plus que deux points de retard sur les meneurs, les Argonauts de Toronto qui sont en tête avec douze points. Tommy Joe Coffey a profité de cette victoire pour se hisser au premier rang des compteurs de la Conférence de l'est, il totalise maintenant 68 points et devance Don Sutherland des Rough Riders, qui a 65 points et Whit Tucker, également des Rough Riders, qui a 60 points.

Football

Ligue Canadienne

Division Est					
G	P	P.P.	P.C.	Pts.	
Toronto	6	3	0	181	149 12
Ottawa	5	3	1	272	176 11
Hamilton	5	4	0	170	182 10
Montréal	3	5	0	148	208 6

Division Ouest					
G	P	P.P.	P.C.	Pts.	
Calgary	8	3	0	292	156 16
Saskatchewan	7	2	1	245	168 15
Edmonton	4	4	1	137	206 9
C.-B.	2	7	1	125	180 5
Winnipeg	2	8	0	118	233 4

Pas de grève des arbitres

CHICAGO (PA) - Les arbitres des ligues majeures ont décidé de ne pas faire la grève pendant la Série mondiale, mais feront une grève générale le printemps prochain à moins que deux arbitres de la ligue Américaine congédiés soient réintégrés.

Baseball

CLASSEMENT FINAL

Ligue Nationale			
	G	P	Mov. Diff.
St-Louis	97	65	599
San Francisco	88	74	543
Chicago	84	78	519
Cincinnati	83	79	512
Atlanta	81	81	500
Pittsburgh	80	82	494
Los Angeles	76	86	469
Philadelphia	76	86	459
New York	73	69	451
Houston	72	90	444

Ligue Américaine			
	G	P	Moy. Diff.
Détroit	103	59	636
Baltimore	91	71	562
Cleveland	86	75	534
Boston	86	76	531
New York	83	79	512
Oakland	82	80	506
Minnesota	79	83	488
Californie	67	95	414
Chicago	67	95	414
Washington	65	96	404



MM. Raymond Lemay et Jean-Louis Lévesque, entourant Rouletabille.

La plupart des frappeurs, surtout les gauchers, préfèrent le stade des Tigers même si la clôture de droite n'est qu'à cinq pieds de moins que celle de St-Louis.

Le stade Busch est très symétrique à St-Louis avec des distances de 330 entre les lignes des 1er et 3e buts et de 414 au centre, tandis que celui de Detroit donne 340 pieds dans la gauche, 440 au centre et 325 dans la droite.

Comparaison

Les Cardinals ont eu les choses faciles après une brève rechute vers la fin de mai, mais sont dans une léthargie au bâton depuis des semaines.

Les Tigers ont résisté à une poussée du Baltimore et se sont échappés avec une série de 11 gains d'affilée en septembre. Ce sera le premier affrontement entre les deux clubs depuis que les frères Dizzy et Paul Dean ont vaincu les Tigers 4-3 en 1954.

Après le duel Gibson-McLain dans le premier match, ce sera probablement Nelson Miles, des Cardinals, dans le 2e, ce qui opposera Ray Washburn, du St-Louis, à Mickey Lolich à Detroit samedi.

Les Tigers affichent un avantage marqué dans les circuits, mais les champions de la LN présentent une meilleure moyenne d'équipe au bâton tout en dominant avec 108 buts volés contre 25.

Enfin, l'expérience des séries favorise les Cardinals qui en seront à leur troisième participation en cinq ans. On ne compte guère de joueurs expérimentés dans ce domaine chez les Tigers.

Mantle et Ford n'ont rien à craindre

ST-LOUIS - Il y aura sûrement de nombreux records qui seront battus lors de la série mondiale 1968 qui débute cet après-midi à St-Louis entre les Cardinals de St-Louis et les Tigers de Detroit.

Il est cependant un détenteur de record des séries mondiales qui peut dormir tranquille, il s'agit de l'un des Yankees de New York, Whitey Ford. Il a remporté dix victoires lors du règne des Yankees dans le baseball majeur.

Bob Gibson, le lanceur étoile des champions de la ligue Nationale a déjà cinq victoires à son actif mais il est encore loin du compte. Un autre record qui semble inabordable est celui de Mickey Mantle, également des Yankees, qui a claqué 18 circuits durant les douze séries auxquelles il a participé.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots (.05 mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

AMEUBLEMENT A VENDRE

AMEUBLEMENT LEGAULT

Décoration intérieure
fabricant manufacturier
30% d'escompte
Ameublement complet de tous styles.
Tapis et draperies à prix réduit. Spacieuse salle de montre. Décorateurs professionnels à votre service. Sur rendez-vous seulement.
Mme Vve Gilles Legault, serv.
388-8540 J.N.O.

AUTO A VENDRE

Cadillac sédan de ville 67, soit en vinyle air conditionné, stéréo, différentiel barant serrure automatique. Tél. pour le jour 321-2330 le soir 981-0538 7-10-68

A VENDRE

Machine à polycopie électrique à l'encre, marque "Ronéo" modèle 750 presque neuve. Tél. 747-6158. 5-10-68

BUREAUX A LOUER

Est rue Sherbrooke 3130 location avantageuse. Suite de bureaux 2ème étage. Louer très raisonnable et propre chauffé. Tél. 738-3947 4-10-68

COURS PRIVÉS

Leçons de guitare moderne, classique, flamenco, studio et domicile. Tél. 270-4465 9-10-68

CHALET A VENDRE

Nouveau prolongement de l'autoroute, près Ste-Adèle. Chalet suisse de 3 chambres à coucher, hiverne, foyer naturel en pierre, plage privée, près pente de ski. Prix \$11.600 - \$79.54 par mois. Tél. 731-3501 15-10-68

DIVERS

TOP MART INC. 15 est rue Ste-Catherine, tél. 845-0401 Métro Saint-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. 100% V Neck, Pull-over pure laine \$5.00 Habits complets en Tergal \$30.00 Habits complets Fortrel \$25.00 "Trenchcoat" \$10. Vestons sport \$6.00 - \$10.00 et \$15.00 Pantalons \$3.00 et \$6.50 etc. J.N.O.

DEMANDE D'EMPLOI

Professeur Brevet A arrivé depuis peu à Montréal désire travail permanent dans l'enseignement ou autre chose s'y rapportant. Tél. 273-4066 3-10-68

FEMME DEMANDE

Cultivée, débrouillarde, dactylo bilingue. Ecrire à J.B.L. Case postale 220, Montréal 16. 5-10-68

HOMMES DEMANDES

Société de gestion ouvre une nouvelle région au Québec. Plusieurs postes disponibles. Pour entrevue M. Emiroglou, bureau 527-8961, résidence 279-1427. 4-10-68

LOGEMENT A LOUER

5829 AVENUE CLANRANALD, duplex, 5 pièces, rez-de-chaussée, adultes, grand garage, chauffage \$150 1er octobre HU 9-6096

JEAN RIVARD 4942, 5½ chauffé, très propre, libre 1er novembre, famille 1 ou 2 enfants. \$125.00 Tél. 324-7184, 7-10-68

ON DEMANDE

Absolument besoin d'un piano pour étudiante merci. Tél. 273-6297 3-10-68

PERSONNEL

Ne restez pas seul(e). Célibataires, veufs (es), divorcés (es). Pour informations, 525-7961 ou 387-7828 5-10-68

PROPRIETE A LOUER

OUTREMENT, luxueux cottage moderne, 8 pièces, 4 chambres, 2½ salles de bain, cuisine fonctionnelle incluant four encastré, beau jardin, garage \$475 par mois, occupation immédiate. Tél. 273-4151. 7-10-68

TAILLEUR

Vous avez maigri ou engraisé? Faites ajuster vos vêtements, habits ou pantalons, transformés en devant simple dernier style.

DROLET TAILLEUR - SPECIALITE

Habits et costumes sur mesure 351 est, rue GILZOT Tél. 388-2532 J.N.O.

EXPERT MOTEURS • TRANSMISSIONS DIFFÉRENTIELS

- De toutes sortes, neufs et usagés
- Installation si désiré
- Garantie de 24 mois ou 24.000 milles à 100%
- Remorquage gratuit
- Finance

Jour: 270-2555 - 270-2956
Soir: 274-8403

1990 est, BEAUBIEN, coin Bordeaux

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

Encouragez nos annonceurs

MEUBLES DE BUREAUX

ENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX

STATIONNEMENT

Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

informations

M. Wilson réussit à se faire ovationner par les travaillistes

par Boni de Torhout, de l'AFP

BLACKPOOL — Acclamé par les congressistes qui l'avaient désavoué la veille M. Harold Wilson a réussi hier matin l'un de ces retournements oratoires dans lesquels il est passé maître. Attaqué sur le terrain difficile de sa politique économique, le premier ministre britannique a répliqué en portant l'essentiel du débat sur un thème auquel aucun travailliste ne peut rester indifférent: celui de la lutte contre la réaction pour la dignité sociale.

Son discours a été un réquisitoire contre "les forces du passé", assimilées à l'adversaire conservateur. M. Wilson a agité l'épouvantail du "powellisme" présenté comme le symbole de toutes les idées rétrogrades. En orateur consommé, il a longuement rappelé les acquisitions sociales de son gouvernement demandant à ses troupes de passer à l'attaque de ceux qui "veulent résoudre les problèmes d'habitier par des méthodes d'avant-hier". Les constants rappels à l'incurie et à l'immobilisme qui, a-t-il dit, ont dominé les treize ans du pouvoir conservateur avant 1964, ont chaque fois soulevé les applaudissements d'une salle qui ne demandait qu'à retrouver une communion et une fraternité battues en brèche par les mécontents.

Ainsi, le premier ministre s'est attaché surtout à faire connaître la confiance et la combativité d'un parti qui, à deux ans des prochaines élections générales, doute de lui-même.

Cette tactique a été récompensée par une longue ovation de la salle entière et M. Frank Cousins, du syndicat des transports, qui s'était posé lundi comme l'adversaire le plus résolu de la politique économique du gouvernement, n'a pas été le dernier à se joindre à cette ovation.

M. Wilson a cependant affirmé qu'il tiendrait compte des

critiques formulées lundi. Mais, a-t-il dit, la Grande-Bretagne a encore besoin de nombreux mois de politique économique résolue et, pourvu qu'elle tienne ferme, ces mesures produiront par elles-mêmes des bénéfices politiques pour le parti travailliste.

Puis, le premier ministre a énuméré les progrès réalisés dans l'industrie, qui se traduisent par une exportation accrue. Il a cité la création d'une industrie britannique des ordinateurs, la construction de l'industrie des machines-outils, des chantiers navals, de l'automobile. "Nous sommes en train de créer un complexe industriel de l'électricité qui nous permettra de lutter d'égal à égal avec les géants d'Europe et même d'Amérique".

Ces exemples, a déclaré M. Wilson, ne sont qu'un des éléments de la révolution industrielle britannique fondée sur la science.

Le "manifeste intérimaire du parti travailliste sera présenté ce matin au congrès du "labour" qui se tient actuellement à Blackpool, par M. George Brown, leader adjoint du parti et ancien secrétaire au Foreign Office.

Ce manifeste est constitué d'une part par un rapport sur

l'action passée du gouvernement travailliste et d'autre part par un programme politique et social pour les années 1970. Ce document, qui prépare à terme les élections générales prévues pour 1971, demande notamment l'institution d'un impôt sur le capital et une plus grande participation du citoyen ordinaire à la vie de la nation.

Hier, la journée centrée sur le discours de M. Harold Wilson a été consacrée également mais à huis clos, aux questions d'organisation et de financement du parti. Auparavant, le congrès avait élu son nouveau comité national exécutif de 26 membres, parmi lesquels figurent notamment Mme Barbara Castle, ministre de l'emploi et de la productivité, et M. James Callaghan, ministre de l'intérieur.

M. Harry Nicholas, 63 ans, secrétaire général adjoint du puissant syndicat des transports, a d'autre part été élu secrétaire général du parti. Le secrétaire général du syndicat des transports est M. Frank Cousins, adversaire acharné de la politique économique de M. Wilson.

Enfin, une motion suggérant l'institution d'assemblées consultatives locales en Ecosse et au Pays de Galles a été retirée de l'ordre du jour.

Vive résistance des troupes biafraises

UMAHIA (AFP) — La bataille fait rage dans la ville d'Owerri, dont la prise a été récemment annoncée par les Nigériens, a déclaré hier à Umuahia un porte-parole militaire biafraise. "Les forces biafraises attaquent sur trois fronts et tentent de repousser

les Nigériens en dehors d'Owerri vers la route d'Aba", a-t-il dit.

La bataille continue aussi dans la ville d'Aba, tandis que sur le front d'Okigwi, les Nigériens essaient désespérément de briser la défense biafraise pour pénétrer à l'intérieur de la ville d'Okigwi, à 45 milles au nord de Umuahia a-t-il ajouté.

"Les forces biafraises ont continué leur avance régulière vers Uyo depuis qu'elles ont repris la ville d'Ikotekpen", a poursuivi le porte-parole qui a précisé qu'il n'y avait pas eu de changement dans la situation dans le secteur du front d'Onitsha. Les Nigériens, a-t-il dit, ont subi d'importantes pertes en hommes et en matériel au cours de la tentative de jonction entre leurs troupes situées dans le secteur d'Onitsha et celles du secteur de Abagana.

D'après l'exposé du porte-parole militaire, il ne semble y avoir aucune menace directe sur Umuahia qui est devenue la "capitale administrative" biafraise, estiment les observateurs. En effet, disent-ils, la reprise de Ikotekpen, à 30 milles au sud-est de Umuahia, par les troupes biafraises et leur avance au nord de cette ville vers Uyo, assure le flanc oriental de Umuahia contre une offensive nigérienne. En outre, ajoutent-ils, comme les Nigériens n'ont pas réussi à avancer depuis Aba et Owerri, situées à 40 milles au sud et à l'ouest de Umuahia, et que les forces biafraises leurs disputent le contrôle de ces villes, Umuahia ne semble pas directement menacée par les troupes nigériennes.

M. Paul Beaulieu à la commission budgétaire des Nations unies

NATIONS UNIES (AFP) — M. Paul Beaulieu (Canada) a été élu hier vice-président de la commission budgétaire M. Santiago Mayer Picon (Mexique) a été élu rapporteur.

La commission budgétaire est présidée par M. Guerodot Tchernouchenko (Byelo-Russie).

Elle commencera ses travaux le 8 octobre par l'examen des comptes de l'O.N.U. de l'année 1967. Elle entamera l'examen du budget de 1969 la semaine suivante.

Le FBI : la "nouvelle gauche" pose un grave problème de sécurité

WASHINGTON (AFP) — Le mouvement de "la nouvelle gauche" est devenu un des principaux problèmes de sécurité qui se posent aux Etats-Unis, affirme le F.B.I. dans son rapport sur ses activités au cours de l'année fiscale qui s'est terminée le 30 juin dernier.

Le rapport publié hier dénonce tout spécialement l'organisation des "étudiants pour une société démocratique" (SDS) qu'il déclare être au centre de l'agitation étudiante "cimentée par une haine farouche des institutions de la société démocratique". La "SDS", précise le FBI, enseigne le sabotage et la fabrication d'explosifs.

Le parti communiste continue à être également, selon ce rapport, une menace à la sécurité nationale des Etats-Unis, bien que le FBI n'ait procédé au cours des douze mois sous revue à aucune arrestation pour subversion.

Toujours selon le FBI, l'Union soviétique et plusieurs de ses alliés auraient accru les effectifs de leurs services de renseignement aux Etats-Unis. En ce qui concerne l'URSS, de 70 à 80 pour cent du personnel des missions soviétiques de New York et de Washington seraient affectés à ces services; les effectifs de ces missions ont passé de 346 personnes en 1964 à 573 en 1968.

Les activités du Bureau fédéral ont été marquées au cours de l'année fiscale passée par une augmentation considérable des arrestations, soit 18.881 contre 15.878 l'année précédente. Quatre vingt dix-sept pour cent des personnes arrêtées ont été condamnées.

Deux cents quatre vingt condamnations ont été prononcées contre des individus affiliés à la mafia et 1.105 contre les auteurs de vols ou de cambriolages de banques, une catégorie de crimes dont le nombre augmente d'une façon "ahurissante" déclare le rapport.

En conclusion le FBI fait valoir que ses activités ont fait rentrer dans les coffres du gouvernement 303 millions de dollars au cours de l'année, soit 155 pour cent du budget qui lui est alloué pour ses dépenses.

Jarring menace de démissionner

JERUSALEM (AFP) — Si, d'ici le 31 octobre, aucun progrès n'a été réalisé en vue d'un accord israélo-arabe, le docteur Gunnar Jarring renoncera à sa mission de conciliation. Tel est l'avertissement lancé par l'envoyé spécial de M. Thant au Moyen-Orient aux gouvernements intéressés, et qui a été confirmé dans les milieux israéliens bien informés.

Le docteur Jarring aurait pris cette décision, d'une part, parce que le gouvernement suédois lui a demandé de rejoindre au plus vite son poste d'ambassadeur de Suède à Moscou et, d'autre part, parce qu'il estime qu'en fixant une date limite à sa mission, il a plus de chances de conduire Israël et les pays arabes à prendre des positions moins extrêmes. Le docteur Jarring espère que quelques progrès pourront s'accomplir au cours de la conférence de l'ONU qui se déroule à New York.

Mexico : les étudiants réoccupent l'Université

MEXICO (AFP) — Chassés de leur université le 18 septembre par d'importantes forces militaires, les étudiants mexicains en grève y sont revenus en force lundi soir après l'évacuation de l'établissement par les soldats.

Le comité national de grève a réaffirmé devant 1.500 étudiants enthousiastes qui avaient tenu à assister à une conférence de presse "symbolique" que le mouvement serait poursuivi jusqu'à la victoire finale et "qu'il ne fallait pas exclure des manifestations estudiantines pendant les jeux olympiques". Cette conférence de presse à laquelle avaient été invités des représentants de la presse internationale a eu lieu à la Faculté de sciences à quelques centaines de verges seulement du stade de la Cité universitaire, centre des jeux olympiques qui seront inaugurés le 12 octobre.

Pour le comité de grève l'action étudiante sera poursuivie tant que le gouvernement n'aura pas satisfait aux six principales revendications des étudiants: libération de tous les détenus politiques, destitution des chefs de la police responsables de la répression, châtiement des coupables, dissolution du corps des "granaderos", fer de lance de la répression, indemnisation des familles des victimes et ouverture du dialogue étudiant-gouvernement.

Cependant trois conditions suffiraient pour l'ouverture de ce dialogue que les étudiants considèrent possible: évacuation de toutes les écoles encore occupées par la police, libération de toutes les personnes arrêtées pendant les événements et fin de toute répression particulière contre les manifestations ou réunions organisées par le comité national de grève.

Ce comité qui a organisé hier un grand meeting dans

l'enceinte de l'université pour célébrer la libération du premier établissement scolaire du Mexique, a affirmé avec force que le mouvement étudiant est essentiellement pacifique et que son but est de réinstaurer la démocratie et la justice dans le pays, pour les ouvriers, les paysans et les étudiants.

Le comité de grève tiendra un deuxième meeting aujourd'hui "afin de maintenir la pression sur le gouvernement". Cette pression selon les leaders estudiantins "a permis l'évacuation de l'université car le retrait des troupes qui l'occupaient, ont-ils dit, n'a pas été demandée par le recteur".

Le "filibuster" continuera au Sénat sur la nomination de M. Abe Fortas

WASHINGTON (AFP) — Le Sénat a refusé, hier, de mettre terme à la tactique dilatoire appelée "filibuster" employée par certains sénateurs pour s'opposer à la nomination par le président Johnson de M. Abe Fortas comme président de la Cour suprême des Etats-Unis.

Cette nomination est donc remise en question, tout au moins pour le présent. Quarante-cinq sénateurs ont voté pour l'arrêt du "filibuster" c'est-à-dire la clôture du débat, et 43 contre. Il aurait fallu 14 voix de plus, c'est-à-dire la majorité des deux tiers, pour qu'il soit mis fin à cette tactique dilatoire.

Le sénateur Mike Mansfield (démocrate du Montana), leader de la majorité, a déclaré à ses collègues qu'il annoncerait prochainement si une nouvelle tentative aurait lieu pour obtenir la confirmation de M. Fortas au poste le plus élevé de la magistrature des Etats-Unis.

Ajournement assuré de la conférence mondiale des PC

MOSCOU — L'ajournement de la conférence mondiale des partis communistes, annoncé en termes voilés par le communiqué publié hier à l'issue de la réunion de la commission préparatoire à Budapest, n'a causé aucune surprise à Moscou où l'on s'y attendait depuis quelque temps déjà.

Il était évident en effet que l'URSS, après avoir consacré tant d'efforts à la préparation de cette conférence, ne pouvait courir le risque de la voir, sinon boycottée, du moins transformée en un forum où auraient éclaté au grand jour les graves dissensions provoquées au sein du mouvement communiste international par l'intervention militaire en Tchécoslovaquie, et où les "cinq" du Pacte de Varsovie auraient été placés dans la position inconfortable d'accusés.

Il semble maintenant exclu, estiment les observateurs de la capitale soviétique, que la conférence mondiale des partis communistes initialement prévue pour la fin novembre, se tienne avant l'année prochaine. Il est plus que proba-

ble que la date choisie au cours de la prochaine réunion de la commission préparatoire sera assez lointaine pour permettre aux remous causés par l'affaire tchécoslovaque de s'apaiser.

On note cependant que le Kremlin, au prix d'une pénible concession, a réussi à sauver la face, ainsi qu'en témoignent trois éléments du communiqué de Budapest:

1- Le nombre des participants à la réunion de la commission préparatoire, à savoir cinquante-huit partis, alors que la réunion précédente, tenue en avril, n'en avait rassemblé que

cinquante-quatre. (Il faut remarquer cependant l'absence du parti suédois, qui fut l'un des premiers et des plus énergiques opposants à l'intervention en Tchécoslovaquie).

2- La réaffirmation "unanime" de la nécessité de tenir la conférence.

3- Enfin et surtout le fait que l'affaire tchécoslovaque n'est pas mentionnée dans le communiqué — alors qu'elle avait été ouvertement évoquée par exemple dans le communiqué final de la réunion des syndicalistes des "cinq" et de la C.G.T. à Moscou la semaine dernière.

Le taux le plus élevé de cas "connus" du cancer du poulmon

TORONTO (PC) — Le Canada a le taux le plus élevé du monde de cas connus de cancer du poulmon, a déclaré le Dr A. J. Phillips, de Toronto.

A son avis, cela pourrait s'expliquer par le fait qu'au

Canada le cancer du poulmon est décelé et soigné à son stade primaire. Dans plusieurs autres pays, dit-il, le cancer du poulmon passe inaperçu du fait que les techniques de la détection sont moins développées.



Emmenez toute la famille. C'est amusant!

Vivez une expérience unique dont chacun tirera profit à sa façon. Emmenez votre famille en voyage, à l'aventure, à la découverte. Et ne laissez personne derrière! Vous n'avez plus d'excuses!

Tout en économisant grâce aux bas tarifs du plan familial d'Air Canada vous évitez aussi la fatigue et l'énerverment des longs trajets et gagnez un temps précieux sur vos vacances.

Dans l'avion, vous n'aurez pas à sur-

veiller constamment vos enfants, à vous creuser la tête pour les distraire. Bien au contraire, ce voyage sera sous le signe de la détente car Air Canada a tout prévu pour intéresser vos enfants pendant la durée du vol.

Ainsi, dès votre arrivée, vous pourrez jouir pleinement des plaisirs et des surprises que vous réserve l'endroit de votre choix. Voyez votre agent de voyage ou appelez Air Canada à 931-4411.

La famille est prête à partir! Allez-y par

AIR CANADA

Récoltez 2 1/2 fois ce que vous avez semé!

Achetez au plus haut intérêt les obligations d'épargne du Canada à la Banque de Montréal et, dans 14 ans, vous toucherez 2 1/2 fois votre investissement. \$250 pour chaque \$100 investis.

Pas d'argent? Qu'à cela ne tienne!

La Banque de Montréal vend les obligations d'épargne du Canada par tempérament comme au comptant. Vous pouvez acheter les vôtres à 5% comptant, le solde par versements faciles en une année.

\$2.50
COMPTANT
POUR UNE
OBLIGATION DE
\$50.00

\$5.00 COMPTANT POUR UNE OBLIGATION DE \$100.00	\$25.00 COMPTANT POUR UNE OBLIGATION DE \$500.00	\$50.00 COMPTANT POUR UNE OBLIGATION DE \$1000.00
---	--	---

Obtenez vos obligations d'épargne du Canada au plus tôt à la Banque de Montréal!



Banque de Montréal

La Première Banque au Canada

La B de M est présente à tous vos besoins avec plus de 100 succursales à Montréal.

INSTITUT 222 INC.

222
Language school
Ecole de langues
4970 Queen Mary Rd.
Montréal Qué.
Tel. 735-2636

Anglais, Allemand, Espagnol, Italien, Russe
COURS DE CONVERSATION

- Matin, après-midi, soir
- Privé, semi-privé, groupe
- Cours accéléré
- Programme spécial pour Compagnie
- Leçon d'essai gratuite
- Programme de 2 à 20 semaines
- Enseignement de 2 à 5 fois par semaine
- Informations: 735-2636
- Prospectus sur demande

INSTITUT 222 INC.

arts et spectacles

Les vacances sont finies, on recommence les entrechats

Venue la fin de l'été, les danseurs de la compagnie des Grands Ballets Canadiens se regroupent afin de commencer les répétitions pour les spectacles que les auditeurs montréalais verront pendant la saison 1968-69.

Beaucoup de danseurs reviennent après des vacances personnelles; certains ont profité du repos estival pour se perfectionner dans d'autres techniques; six ont dansé aux États-Unis à la demande du "Baltimore City Ballet"; trois sont de nouveaux membres, deux jeunes filles, Louise Dore, Manon Larin et Nina Valéry.

Ces danseuses ont été formées à l'Académie des Grands Ballets Canadiens et elles ont dansé une saison en qualité d'apprenties, dans la troupe des Grands Ballets Canadiens avant de signer le contrat qui les y admet officiellement. Ce sont d'excellentes additions car l'Académie prépare ses élèves exactement en vue de leur entrée dans la compagnie et il n'y a pas d'adaptation longue et difficile. La transition entre l'atmosphère des études et la réalité de la vie professionnelle se fait pendant la saison d'apprentissage.

L'entrée de ces trois danseuses dans le corps de ballet porte à 14 le nombre de professionnels fournis à la compagnie des Grands Ballets Canadiens par l'Académie des Grands Ballets Canadiens, dont 12 Montréalais de naissance, qui sont toujours membres de la compagnie et dont les noms sont depuis devenus familiers (ou le deviendront) sur les programmes des spectacles: Chantal Bellehumeur, Madeleine Lashmar, Nicole Vachon, Judith Margolick, Claire Langlois, Leslie May-Downs, Alexandre Belin, Christine Clair, Marie-Monette, et maintenant Louise Dore, Manon Larin, Nina Valéry.

Le bruit de la ville

CINEMA: "Loulou", film allemand réalisé en 1928 par G. W. Pabst, sera présenté vendredi à 20h30 à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle saison de la Cinéma-thèque canadienne.

MUSIQUE: Le violoniste français Régis Pasquier fera ses débuts à l'OSM, ce soir à la salle Wilfrid-Pelletier; il interprétera le "Concerto No. 1, Op. 19" de Prokofiev. L'orchestre, sous la direction de Franz-Paul Decker, jouera la "Symphonie No. 22" d'Haydn, les "Variations sur un thème de Haydn" de Brahms et "Francesca da Rimini" de Tchaïkovski.

Voici, d'autre part, la liste des concerts qui seront présentés par les Tudor Singers de Montréal cette saison: "Vêpres des confesseurs" de Mozart avec solistes et orchestre (le 25 octobre); "Psaume 177" de Telemann, une cantate de Buxtehude, et quelques Motets et Noëls (le 21 décembre); "Dixit Dominus" de Haendel, des madrigaux du 16^e siècle et cinq chansons de Poulenc (le 28 février), et "Israël en Égypte" de Händel (en avril).

André Dassary viendra pour la première fois présenter son tour de chant à la Comédie-Canadienne, du 7 au 13 octobre. Thérèse Laporte assurera la première partie du spectacle.

PUBLICATION: Les Presses de l'Université Laval viennent de publier en collaboration avec les Cahiers de l'Université de Sherbrooke une brochure intitulée "Linguistique et mathématique": elle est éditée sous la direction de monsieur Guy Rondeau.

Horaires des théâtres

LE THÉÂTRE DU FAUCON ROUGE
AL LOUÏS DES APRENTIS SORCIERS
L'architecte et l'empereur d'Assyrie d'Arrabal 20h30, réclame lundi.

COMÉDIE-CANADIENNE: Gilles Vigneault
PAPA HAYDN

THÉÂTRE DU GÉMI: Je m'appelle François Sigault
Tous les soirs à 21h, sauf le samedi à 20h et le dimanche à 20h30 (20 et 22h, jusqu'à 22 septembre).

MAZETEK: Le Quatuor de Pierre Leduc
Tous les soirs sauf les lundis.

LE PATRIOTE: Les Jérolas jusqu'à 13 octobre.

THÉÂTRE DU RIDEAU VEIL: Les belles sœurs
du mardi au samedi à 20h30; le dimanche à 19h30.

PLACE DES ARTS
THÉÂTRE WILFRID-PELLETIER
OSM sous la direction de F.P. Decker; soliste: Régis Pasquier; violoniste: 20h30.

THÉÂTRE MAISONNEUVE: Relâche
THÉÂTRE PORT-ROYAL: Relâche

Horaires des cinémas

EN LANGUE FRANÇAISE

ALOUETTE: Histoire extraordinaires
12.30, 2.30, 4.45, 7.00, 9.20

AMHERST: L'Homme de Marrakech
11.00, 5.00, 7.15, 9.30

BIBI: "Après personnel te sorte"
12.30, 2.45, 4.34, 6.46, 8.58, 11.10

BONAVENTURE: Tante Zita
1.05, 3.05, 5.00, 7.00, 9.00 (11.15 sam.)

CANADIEN: Angélique et le Sultan
2.30, 4.45, 6.55, 9.10

CINEMA 5: Le vrai homme et l'enfant
7.30, 9.30, dim. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

CHAMPLAIN: Les 12 sapotards
12.05, 2.05, 4.05, 6.05

CHATEAU: "Ses Intérêts"
12.40, 2.40, 4.40, 6.40, 8.40, 10.40

CINEMA DE PARIS: Les Grandes Vacances
1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

CINEMA 5: "Le vrai homme et l'enfant"
7.30, 9.30, dim. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

CHAMPLAIN: Les 12 sapotards
12.05, 2.05, 4.05, 6.05

CHATEAU: "Ses Intérêts"
12.40, 2.40, 4.40, 6.40, 8.40, 10.40

CINEMA DE PARIS: Les Grandes Vacances
1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

CINEMA 5: "Le vrai homme et l'enfant"
7.30, 9.30, dim. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

CHAMPLAIN: Les 12 sapotards
12.05, 2.05, 4.05, 6.05

CHATEAU: "Ses Intérêts"
12.40, 2.40, 4.40, 6.40, 8.40, 10.40

CINEMA DE PARIS: Les Grandes Vacances
1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

CINEMA 5: "Le vrai homme et l'enfant"
7.30, 9.30, dim. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

CHAMPLAIN: Les 12 sapotards
12.05, 2.05, 4.05, 6.05

L'Orchestre de chambre McGill attaque glorieusement sa 29e saison

par Jacques Thériault

C'est sous le signe de la nouveauté que l'Orchestre de chambre McGill attaque sa 29e saison consécutive, lundi au théâtre Port-Royal. On a repensé (un tantinet) la conception strictement scénique et, surtout, amélioré dignement le rendement musical de l'ensemble.

La salle était fourmillante de mélomanes, tous curieux de savoir ou de voir ce qui pouvait bien se passer derrière le rideau. Les placiers, eux, craignaient fort d'épuiser complètement leur réserve de programmes et s'affairaient toujours aux portes principales. Enfin, le rideau s'ouvrit, révélant — ô prodige! — un décor orné d'arabesques et de chandeliers qui suggérait un petit salon du 18^e siècle. Le premier acte était sur le point de commencer. Les musiciens surveillaient l'entrée de leur chef, Alexander Brott, qui se fit tout de suite remarquer. Il faut dire qu'il portait une "marginique" chemise à dentelles, l'une de celles qui auraient rendu papa Haydn fou d'envie. Vestige des temps ou "new look"? Ce n'est pas à nous que revient de trancher cette question.

Arrêtons-nous maintenant sur l'aspect essentiel, le plus rassurant et le plus vrai de cette soirée: la musique. Nouvellement installé dans une salle dont l'acoustique est supérieure à celle du théâtre Maisonneuve (du moins en ce qui concerne la musique), l'Orchestre de chambre McGill a particulièrement étonné par une grande qualité d'ensemble qui ne faut se garder d'attribuer uniquement à un nouveau milieu physique.

Invité d'honneur, le violoniste Szymon Goldberg revenait à l'Orchestre de chambre McGill pour la deuxième année consécutive. L'œuvre prestigieuse qui devint violon-solo de la Philharmonique de Berlin à l'âge de 20 ans, il avait choisi d'interpréter le Concerto K. 216 de Mozart et celui en do majeur de Haydn. Tributaire d'un style qui rejoint la grande tradition classique et maniant l'archet avec beaucoup de générosité, Szymon Goldberg nous a entraînés à la limite de la sincérité musicale.

Chacune des exécutions ayant été totalement ciselée et achevée, il est difficile de s'attacher à des pages particulièrement sans faire appel à ses goûts personnels. Aussi considérons-nous que l'audition des

deux mouvements marqués "adagio" furent les moments les plus enrichissants, les plus intimes, les plus envoûtés aussi de ce concert. Goldberg domina ces phrases délicates avec sûreté et autorité. Dans l'adagio du Concerto d'Haydn notamment, il est arrivé à un sommet de douceur possible sur le violon, exploit qui fut d'ailleurs rehaussé par les pizzicatos "viteux" et mitieusement réglés des cordes. Pourrions-nous terminer, tourner une autre page, sans faire état des cadences qu'il a traduites dans le Concerto de Mozart? Goldberg a fait état d'un langage (d'une formidable technique, il va sans dire) qui respire le désir de logique et de suite dans les idées.

Eblouis, transformés, les musiciens ont su donner une réplique vivante, enthousiaste au violoniste. Sous le bâton d'Alexander Brott, l'orchestre sonnait magnifiquement bien, et nous avons surtout apprécié la transparence sonore des cordes qui est de bon aloi dans un programme Mozart-Haydn.

Deux autres oeuvres figuraient au programme: la Symphonie No. 15 de Mozart, et

la Symphonie No. 44 dite "Funèbre" de Haydn qui fut dédiée à la mémoire du Premier ministre du Québec, l'honorable Daniel Johnson. Le public est droit à de savantes envolées lyriques, à une série de contrastes tout à fait opportuns; même les cors, qui avaient un peu déçu dans les partitions de Mozart, firent belle figure dans la symphonie de Haydn.

Nous formulons le souhait qu'Alexander Brott sache veiller et entretenir ce feu sacré apparent chez les instrumentistes, au cours de ce premier concert de la saison. C'est un atout qu'on doit garder dans son jeu.

\$876,685 aux arts d'interprétation

Deux grandes institutions de formation artistique sont parmi les bénéficiaires d'une série de subventions annoncées aujourd'hui par le Conseil des Arts du Canada. Il s'agit de l'École Nationale de Théâtre du Canada et de la National Ballet School (Toronto), qui obtiennent respectivement \$215,000 et \$100,000 pour leurs activités de l'année 1968-1969. L'une et l'autre forment des élèves recrutés à travers le pays et choisis en fonction de leurs talents.

Les subventions annoncées aujourd'hui s'élevaient au total à \$876,685, sur une somme d'environ \$6,500,000 affectée aux arts d'interprétation pour le présent exercice.

Six compagnies de théâtre obtiennent des subventions pour l'année 1968-1969: Theatre Toronto (\$125,000); la Comédie Canadienne

(\$70,000); le Citadel Theatre, d'Edmonton (\$45,000); Theatre Calgary (\$30,000); Instant Theatre, de Montréal (\$20,000); le Théâtre International de Montréal (\$15,000). Une somme de \$15,000 accordée à la Toronto Arts Foundation permettra à cet organisme de préparer de longue main les programmes du St. Lawrence Centre for the Arts, qui sera en pleine activité d'ici la fin de l'année 1969.

Dans le domaine de la musique, les groupes suivants se voient attribuer des subventions pour la saison 1968-1969: le Théâtre Lyrique du Québec, Québec (\$60,000); les Festival Singers of Toronto (\$37,000); la Calgary Philharmonic Society (\$20,000); et la Saskatchewan Symphony Society (\$10,000). Le Conseil canadien de la Musique obtient pour sa part une somme de \$12,000 qui sera répartie entre ses

fruits d'exploitation pour l'année 1968-1969, la publication d'un rapport sur sa conférence de 1968 et la tenue d'une conférence sur la musique contemporaine et le public, qui aura lieu à Montréal en mai 1969. Une somme de \$7,585 accordée au Toronto Repertory Ensemble lui permettra d'organiser une série de quatre concerts de musique contemporaine. L'Ottawa Choral Society obtient \$2,500 pour la présentation du "Psaume 112" de Handel et d'une oeuvre du compositeur Gerald Finzi, "Intimations of Immortality". La chorale Barb de Vancouver, reçoit \$2,000 en faveur de la présentation du Messie de Handel selon la version de Watkins-Shaw.

En outre, le Conseil des Arts a affecté \$90,600 à son programme de développement des arts de la scène pour l'année 1968-1969.

NOUVELLES DU CINÉMA

Jeanne Moreau et Charles Denner seront les protagonistes du film que Jean-Louis Richard va réaliser d'après le roman de François Nourissier: "Le corps de Diane". L'histoire est celle d'un homme, follement épris de sa femme, qui par sa jalousie morbide, provoque un drame dont il est la victime.

René Allio, le réalisateur de "la vieille dame indigne", a choisi l'héroïne de son prochain film "Pierre et Paul": Bulle Ogier, qui fut au théâtre et au cinéma l'une des "idoles" de Marc O'Elle y jouera le rôle de la secrétaire de Pierre Mondy, un chef d'entreprise, tyrannisé par sa mère et que la vie moderne conduit peu à peu à la folie. Bulle Ogier, amoureuse de son patron, s'efforcera en vain de le ramener à la raison.

Le bruit de la ville

CINEMA: "Loulou", film allemand réalisé en 1928 par G. W. Pabst, sera présenté vendredi à 20h30 à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle saison de la Cinéma-thèque canadienne.

MUSIQUE: Le violoniste français Régis Pasquier fera ses débuts à l'OSM, ce soir à la salle Wilfrid-Pelletier; il interprétera le "Concerto No. 1, Op. 19" de Prokofiev. L'orchestre, sous la direction de Franz-Paul Decker, jouera la "Symphonie No. 22" d'Haydn, les "Variations sur un thème de Haydn" de Brahms et "Francesca da Rimini" de Tchaïkovski.

Voici, d'autre part, la liste des concerts qui seront présentés par les Tudor Singers de Montréal cette saison: "Vêpres des confesseurs" de Mozart avec solistes et orchestre (le 25 octobre); "Psaume 177" de Telemann, une cantate de Buxtehude, et quelques Motets et Noëls (le 21 décembre); "Dixit Dominus" de Haendel, des madrigaux du 16^e siècle et cinq chansons de Poulenc (le 28 février), et "Israël en Égypte" de Händel (en avril).

André Dassary viendra pour la première fois présenter son tour de chant à la Comédie-Canadienne, du 7 au 13 octobre. Thérèse Laporte assurera la première partie du spectacle.

PUBLICATION: Les Presses de l'Université Laval viennent de publier en collaboration avec les Cahiers de l'Université de Sherbrooke une brochure intitulée "Linguistique et mathématique": elle est éditée sous la direction de monsieur Guy Rondeau.

Horaires des théâtres

LE THÉÂTRE DU FAUCON ROUGE
AL LOUÏS DES APRENTIS SORCIERS
L'architecte et l'empereur d'Assyrie d'Arrabal 20h30, réclame lundi.

COMÉDIE-CANADIENNE: Gilles Vigneault
PAPA HAYDN

THÉÂTRE DU GÉMI: Je m'appelle François Sigault
Tous les soirs à 21h, sauf le samedi à 20h et le dimanche à 20h30 (20 et 22h, jusqu'à 22 septembre).

MAZETEK: Le Quatuor de Pierre Leduc
Tous les soirs sauf les lundis.

LE PATRIOTE: Les Jérolas jusqu'à 13 octobre.

THÉÂTRE DU RIDEAU VEIL: Les belles sœurs
du mardi au samedi à 20h30; le dimanche à 19h30.

PLACE DES ARTS
THÉÂTRE WILFRID-PELLETIER
OSM sous la direction de F.P. Decker; soliste: Régis Pasquier; violoniste: 20h30.

THÉÂTRE MAISONNEUVE: Relâche
THÉÂTRE PORT-ROYAL: Relâche

Horaires des cinémas

EN LANGUE FRANÇAISE

ALOUETTE: Histoire extraordinaires
12.30, 2.30, 4.45, 7.00, 9.20

AMHERST: L'Homme de Marrakech
11.00, 5.00, 7.15, 9.30

BIBI: "Après personnel te sorte"
12.30, 2.45, 4.34, 6.46, 8.58, 11.10

BONAVENTURE: Tante Zita
1.05, 3.05, 5.00, 7.00, 9.00 (11.15 sam.)

CANADIEN: Angélique et le Sultan
2.30, 4.45, 6.55, 9.10

CINEMA 5: Le vrai homme et l'enfant
7.30, 9.30, dim. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

CHAMPLAIN: Les 12 sapotards
12.05, 2.05, 4.05, 6.05

CHATEAU: "Ses Intérêts"
12.40, 2.40, 4.40, 6.40, 8.40, 10.40

CINEMA DE PARIS: Les Grandes Vacances
1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

CINEMA 5: "Le vrai homme et l'enfant"
7.30, 9.30, dim. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

CHAMPLAIN: Les 12 sapotards
12.05, 2.05, 4.05, 6.05

CHATEAU: "Ses Intérêts"
12.40, 2.40, 4.40, 6.40, 8.40, 10.40

CINEMA DE PARIS: Les Grandes Vacances
1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

CINEMA 5: "Le vrai homme et l'enfant"
7.30, 9.30, dim. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

CHAMPLAIN: Les 12 sapotards
12.05, 2.05, 4.05, 6.05

CHATEAU: "Ses Intérêts"
12.40, 2.40, 4.40, 6.40, 8.40, 10.40

CINEMA DE PARIS: Les Grandes Vacances
1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

CINEMA 5: "Le vrai homme et l'enfant"
7.30, 9.30, dim. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

CHAMPLAIN: Les 12 sapotards
12.05, 2.05, 4.05, 6.05

DERNIER SOIR: CÉ SOIR

Les 7 films, un seul billet
Un seul programme

ELECTRE

de Coccyzus (v.o. - t.o.)
avec Irene Papas, 6.00-9.45

PHEDRE

v.o. anglaise (6.00)
dernier spectacle à 8h.

Jeu - Ven - Sam, Tereza Stamp
"Billy Budd" et "Blue"

3100 BOUL. ST-LAURENT 377-4000

Ritz

1313 67^e
BÉLANGER
272-5290

8e LA GRANDE VADROUILLE

LOUIS DE FUNES
TOUS LES JOURS

2e FILM: "JEU DE LA MORT"
Programme complet à 5.55 et 7.45
Sam. et dim. dès 12h. 30

Blue Bonnets

CE SOIR À 7H.45

SOIRÉE DES DAMES...

L'ARCHITECTE ET L'EMPEREUR D'ASSYRIE

ARRABAL

mise en scène de Pierre Collin

CENTRE DU THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI

anciennement
THÉÂTRE DES APPRENTIS SORCIERS
Inf.: 523-1211 (après 14 heures)

AUTANT EN EMPORTE LE VENT

CLARK GABLE
VIVIAN LEIGH
LESLEY HOWARD - OLIVIA DEHAVILLAND

Tous les soirs à 8.00. Matinées sam. dim. et merc. à 2.00 p.m.

CE SOIR
Laissez-passer et cartes de l'Age d'Or non valables.

RIVOLI

ST-DENIS & BÉLANGER, 277-4129

JEANNE MOREAU

un film de TONY RICHARDSON
18 ANS

"MADEMOISELLE"

Yves Montand
Annie Girardot
CE SOIR
7.30 - 9.30

VIVRE POUR VIVRE

721-6050

BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE
LE DAUPHIN

LES BICHES

de Claude Chabrol
avec Jean-Louis Trintignant
Jacqueline Bessard
Mireille Darc
Mireille Darc
Mireille Darc

le plus pur... le plus terrifiant...

7e SEMAINE

ÉLYSÉE

35 MILTON / 642-6053
EISENSTEIN

PARALLELE LEVETNIKOV EN GUERRE

On s'imagine que c'est le nôtre

SAINT-DENIS et Bijou

1594 ST-DENIS 849-4211

QUI EST-ELLE?

Une victime? Une perverse? Une menteuse?

MARIE-FRANCE BOYER
PIERRE VANECK

1030, PAPINEAU 524-1983

QUE PERSONNE NE SORTE

Philippe Nicaud
Marie Daems
Jacqueline Maillan

Wens le célèbre détective parviendra-t-il à éliminer six dangereux gangsters?

RÉSERVÉ AUX ADULTES 18 ANS

ALOUETTE PAPINEAU

318 STE CATHERINE O.
841 2007

18 ANS RÉSERVÉ AUX ADULTES

BARDOT DELON

BRIGITTE BARDOT
ALAIN DELON
JANE FONDA
TERENCE STAMP

HISTOIRES EXTRAORDINAIRES

de EDGAR ALLAN POE

MIC FRANOISE PREVOST
JAMES ROBERTSON-HISTKE
PETER FONDA

Alouette: horaire 12.30, 2.35, 4.45, 7.00, 9.20.
Dernier programme complet: 9.10.

Papineau: horaire 1.00, 3.05, 5.05, 7.05, 9.15. Dernier programme complet: 9.05.

Canadian Concerts and Artists

AGENCES DE BILLETS

Le public est prié de noter qu'il peut se procurer ses billets pour les spectacles et concerts présentés par Canadian Concerts and Artists (CCA) aux agences suivantes:

Caisse Populaire Maisonneuve, 4200 Adam; Ed. Archambault Inc., 500 est. Ste-Catherine; Agence Centre, Place Ville Marie; Importations CM Ltee., 8225 St-Laurent et 5975 Monk; Galoppe Musique, 1480 est. Fleury; Jim Charlebois, 2115 et Jean-Talon; Agence de Voyages LaSalle; Centre d'Achat Port Marier et Centre d'Achat Place Lachine; Universal Stationery, 4617 Sources Rd.; Dolard des Ormeaux; Atlantic-Pacific Travel, 4950 Queen Mary; Store of Quality, 5158 ouest, Sherbrooke; Centennial Cigar, 3998 ouest, Ste-Catherine; Bonder's Book Store, 1188 ouest, Bernard; Librairie Cosmos, Centre d'Achat Port-Viau; Columbus Travel Agency, suite 42, édif. Sun Life.

Les billets sont également disponibles à CCA, 1822 ouest, Sherbrooke (sous-sol) ainsi qu'au théâtre ou salle où l'attraction est présentée.

Candide et Sensuelle..!

18 ANS réservé aux adultes

DANY GARREL
JACQUES PERRIN
avec la participation de ROBERT HOSSEIN
PIERRE BRASSEUR

"LA PETITE VERTU"

AUSSEI
"STRIP-TEASEUSE"

Valables: Le soir à 6.10, 7.35, 9.35. Dernier programme complet à 9.05 p.m. Sam. et Dim. 10.00, 12.10, 2.25, 4.35, 6.55, 9.15 p.m.

VERSAILLES LE PARISIEN
7265 SHERBROOKE P. 312-0200 480 STE-CATHERINE O. 861-2697

Laissez-passer et cartes de l'âge d'or non acceptés au Parisien

USAY SHANKAI

DANSEURS ET MUSICIENS HINDOUS

SALLE WILFRID-PELLETIER

PLACE DES ARTS, Montréal 18 (Québec) Tél: 842-2112

L'EXPERIENCE THEATRALE LA PLUS EXOTIQUE
ET LA PLUS FASCINANTE DE NOTRE EPOQUE
VEND. SAM. DIM. SOIRS, 4, 5, 6 OCT.

MATINÉE: DIMANCHE
Prix Soirs: \$2.50, \$3.50, \$4.50, \$6. Matinées: \$2, \$3, \$3.50, \$4.50.

Billets en vente à la Place des Arts et à CCA, 1822 ouest, rue Sherbrooke et aux autres agences de billets de CCA.

Réservations: 932-2171 - 2234

30 ARTISTES

CINERAMA

8h 30 lun. au sam. - 7h 30 dim.
2h. mer., sam. et dim.

(Enfin le Cinerama tant désiré: LE PETIT JOURNAL) (Un happening visuel unique, fantastique: TIME MAGAZINE) (D'un grand réalisme sur l'an 2000: LIFE MAGAZINE) (Fascinant pour l'oeil et l'esprit: ACTUALITES MAGAZINE).

en CINERAMA et METROCOLOR

6e mois

présentation MGM
production Stanley Kubrick
son stéréophonique à 7 trames

2001 a space odyssey

FAUTEUILS RÉSERVÉS EN VENTE... par poste... ou au théâtre... Jules Jacob Musique... Morgan (magasin Boulevard Dorval) Roi des Bas Prix, Roland Faucher, C.T. Port-Viau.

POUR TOUS En matinée comme en soirée

IMPERIAL CINERAMA METRO STATION PLACE DES ARTS

1430 Bleury, Montréal, AV. 8-7102 ou 5603

CINÉ-ART FILMS

PRÉSENTE

LOUIS DE FUNES

les grandes vacances

UN TORRENT DE RIRE... avec le ROI de la Comédie...

COULEURS

FOUR TOUS

JEAN-TALON

MAISONNEUVE

558, E. STE-CATHERINE - 288-3303

CINÉMA DE PARIS

LA BLONDE DE PÉRIN

Aussi un drame déchirant!

LA NUIT DES ADIEUX

EN COULEURS

JEAN-TALON

JEAN TALON, A L'EST DE PILLER - 723-7000

3019, E. SHERBROOKE - 523-2174

MAISONNEUVE

LE DERNIER ÉPISODE

ANGÉLIQUE

ET LE SULTAN

EN COULEURS

5

AUSSEI COMMISSAIRE SAN ANTONIO

SALE TEMPS POUR LES MOUCHES

PLAZA

6505, ST-HUBERT - 274-6155

1204, E. STE-CATHERINE - 523-5180

CANADIEN

LE VIEIL HOMME ET L'ENFANT

avec Michel Simon

ALAIN COHEN

arts et spectacles



Demain à la SMCQ

PATRICIA RIDEOUT
CHANTERA SCHOENBERG

La Société de Musique Contemporaine du Québec présentera son 13e concert, demain à 20h30 au théâtre Maisonneuve. On entendra des œuvres de deux jeunes compositeurs montrealais, John Hawkins et Hugh Hartwell, deux pièces pour piano d'Anton Webern, ainsi que "Pierrot Lunaire" de Schoenberg.

Rappelons que "Pierrot Lunaire" est un mélodrame pour déclaration mélodique et un ensemble instrumental, écrit sur un cycle de poèmes d'Albert Giraud. C'est à la grande artiste torontoise Patricia Rideout que Serge Garant a fait appel pour l'interprétation de cette "mélodie parlée". Patricia Rideout est familière de ce texte de Schoenberg; elle en donna la première audition à Toronto en concert et, plus tard à la radio anglaise de Radio-Canada.

Patricia Rideout est bien connue dans le monde des mélomanes par sa participation aux concerts de musique contemporaine. L'an dernier elle donna la 1ère canadienne de Requiem Canticles de Stravinsky; elle chanta dans trois opéras de compositeurs canadiens: Sam Slick de Kelsey Jones; Louis Riel d'Harry Somers et The Brideship de Robert Turner.

Patricia Rideout sera accompagnée par le Groupe instrumental de Montréal dirigé par Serge Garant.

Clin d'oeil

21 h. 30 - TOKYO 64: Rétrospective des Jeux Olympiques de Tokyo. Commentateurs: René Lecavalier, Richard Garneau et Jean-Maurice Bailly, alors présents au Japon. Au canal 2.

19 h. 00 - AVENTURES: Contact de jeunes qui voyagent, qui ont envie de le faire ou qui projettent de le faire. Daniel et Nicole Bertolino racontent ce qui leur est arrivé dans les différents pays du monde qu'ils ont visités et expliquent comment certaines situations difficiles ont pu parfois tourner à leur avantage. A la radio d'Etat.

23 h. 30 - CINEMA: Thérèse Desqueyroux. Drame psychologique réalisé par Georges Franju, avec Emmanuelle Riva et Philippe Noiret. Thérèse Desqueyroux, accusée d'avoir tenté d'empoisonner son mari, obtient un non-lieu grâce au témoignage de la victime. Quel chemin l'a menée de son adolescence perdue jusqu'à cette mort lentement administrée à son mari? D'après un roman de François Mauriac, adapté par Claude Mauriac. (Français 1962). Au canal 2.

Horaires

Le sigle c marque une émission en couleur

CBFT		CBMT		CFTM		CFCF	
9:25	Aujourd'hui à CBFT	7:00	Dernière heure	7:15	Mire et musique	12:00	Les récit du Capitaine
9:30	L'inspecteur Lesclapart	7:15	Le métro	7:30	Les petits bonhommes	12:10	Les manchettes
10:00	Le roman de la science	7:30	Les grandes productions (E.U.)	7:45	Métronome	12:15	Cine-roman: "Zorro dans la justice du Coyote"
10:30	En mouvement	8:00	Real Gigueur illimité	8:00	Le grand assaut (drame E.U.)	12:30	Cine-mercredi: "Le grand assaut"
11:00	La soirée	8:05	Dernière heure et météo	8:00	"L'homme au masque de cire" épouvante (E.U.)	2:00	Cine-mercredi: "L'homme au masque de cire"
11:15	Cinéma: "Pour l'amour du ciel" comédie (France)	11:00	La ronde des sports	8:30	Madame s'amuse	3:00	Madame s'amuse
11:30	Cinéma: "Dad en Sicile" drame (Italie 1962)	11:15	Cinéma: "Pour l'amour du ciel" comédie (France)	8:45	La cabane à Midas	3:30	La cabane à Midas
1:00	Opéra: "L'opéra de la nuit"	12:00	Cinéma: "Dad en Sicile" drame (Italie 1962)	9:00	Super bolide	4:00	Super bolide
1:30	Pre-baseball	12:05	Dernière édition	9:00	Les 3 à 4	4:30	Les 3 à 4
1:45	La série mondiale de baseball	12:50	Fermeture	9:00	Télé-métronome	5:00	Télé-métronome
4:15	Echos du Sport	8:00	Test Pattern and Music	9:30	Le monde de la nuit	5:30	Le monde de la nuit
5:00	L'agent sans secret	8:31	Today on CBMT	10:00	Voie de femmes	6:00	Sports-images
5:30	Richard Cœur de Lion	8:40	Québec School Telecast	10:30	Voie de femmes	6:30	Télé-métronome
6:00	Tour à l'ouest	8:45	Québec School Telecast	11:00	L'école du bonheur	6:40	Sports-images
6:15	Telejournal	8:50	Québec School Telecast	11:00	Voie de femmes	6:40	Télé-métronome
6:25	Nouvelles du sport	8:55	Québec School Telecast	11:30	Nouvelles du sport	11:30	Nouvelles du sport
6:30	24 heures	9:00	Friendly Giant	11:30	Cinéma: "Thérèse Desqueyroux" drame (France)	11:30	Cinéma: "Thérèse Desqueyroux" drame (France)
6:45	Aujourd'hui	9:05	Chez Hélène	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
6:50	Commando du désert	9:10	Mr. Dressup	11:30	Nouvelles du sport	11:30	Nouvelles du sport
7:00	Commando du temps	9:15	Pick of the Week	11:30	Cinéma: "Thérèse Desqueyroux" drame (France)	11:30	Cinéma: "Thérèse Desqueyroux" drame (France)
7:00	Les Martin	9:20	CBCTV News	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
7:30	Tokyo 64	9:25	CBCTV News	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
7:45	Le monde de la nuit	9:30	Luncheson Date	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Voie de femmes	9:35	Search for tomorrow	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	9:40	Luncheson Date	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	9:45	Cinéma Tomahawk	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	9:50	World Series Baseball	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	9:55	A Place of Your Own	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	10:00	The New Adventures of Huckleberry Finn	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	10:05	Bugs Bunny	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	10:10	The Ghost and Mrs. Muir	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	10:15	Hour - Glass	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	10:20	The Mothers-in-Law	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	10:25	Mission Impossible	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	10:30	The Public Eye	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	10:35	Pre-Olympic Special	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	10:40	CBCTV News	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	10:45	Viewpoint	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	10:50	Night Overall	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	10:55	Movie Cavalcade	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	11:00	Fort Rome	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	11:05	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	11:10	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	11:15	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	11:20	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	11:25	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	11:30	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	11:35	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	11:40	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	11:45	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	11:50	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	11:55	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	12:00	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	12:05	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	12:10	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	12:15	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	12:20	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	12:25	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	12:30	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	12:35	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	12:40	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	12:45	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	12:50	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	12:55	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	13:00	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	13:05	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	13:10	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	13:15	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	13:20	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	13:25	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	13:30	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	13:35	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	13:40	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	13:45	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	13:50	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	13:55	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	14:00	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	14:05	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	14:10	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	14:15	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	14:20	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	14:25	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	14:30	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	14:35	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	14:40	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	14:45	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	14:50	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	14:55	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	15:00	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	15:05	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	15:10	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	15:15	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	15:20	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	15:25	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	15:30	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	15:35	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	15:40	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	15:45	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	15:50	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	15:55	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	16:00	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	16:05	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	16:10	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	16:15	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	16:20	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	16:25	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	16:30	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	16:35	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	16:40	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	16:45	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	16:50	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	16:55	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	17:00	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	17:05	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	17:10	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	17:15	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	17:20	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	17:25	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	17:30	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	17:35	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	17:40	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	17:45	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	17:50	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	17:55	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	18:00	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	18:05	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	18:10	Final Report	11:30	Telejournal	11:30	Telejournal
8:00	Le monde de la nuit	18:15	Final Report	11:30	Telejournal</		

L'actif du Trust Royal a augmenté de 21% durant le 1er semestre, à \$919,000,000

potins financiers

La Bourse de Montréal paraissait hier, moins lourde que la veille et la Bourse de Toronto faisait encore bonne figure, hier, particulièrement du côté des pétroles. Les fluctuations furent plus accentuées hier sur la Bourse de N.Y. et l'indice des industriels, compilé par DJ, clôturait hier, 6.53 points plus haut à 942.32, au regard d'une avance de 1.99 point la veille. La Bourse de Paris paraissait hier moins réactionnaire que la veille et sur la Bourse de Paris, le climat paraissait meilleur qu'antérieurement, mais la tendance n'était pas très amicale.

Wall Street vient de connaître 11 séances de hausses continues durant lesquelles les gains l'ont toujours emporté sur les pertes. Comme il n'y avait que la nouvelle d'accroissement dans les contrats de construction en août pour le 2e mois consécutif; il en faudra évidemment d'autres pour que le sentiment spéculatif demeure optimiste.

Vascan Ltd de London, Ont., vient d'acquiescer toutes les actions de Belle foundry Co. Ltd. de Winnipeg. Le prix n'a pas été divulgué. Vascan Ltd est contrôlée par Vasco Metals Corp. de Lathrop, Pa. U.S. Voilà un bel exemple d'acquisition, soit acheter toutes les actions et non pas se contenter de 51% afin d'avoir le contrôle et laisser, bien souvent ensuite, tomber les actions à vil prix, afin que l'acquéreur ait un bon prix moyen.

Les industriels et les services publics ont vu leur indice respectif toucher des sommets hier sur la place locale. Sur le marché de la Ville Reine, les industriels ont accusé hier le gain le plus considérable encore vu depuis 4 semaines.

La Bourse de N.Y sera fermée aujourd'hui et aussi mercredi prochain afin de permettre aux courtiers américains de mettre leurs livres à jour.

Le refus de Wall Street de consolider ses positions au début de

NOMINATIONS CHEZ HILTON OF CANADA



PETER L. BUDDO PIERRE A. BENOIT

Donald M. Mumford, président de Hilton of Canada, vice-président de Hilton International et directeur général de l'hôtel Reine Elizabeth annonce les nominations de Peter L. Buddo et de Pierre A. Benoit respectivement aux postes de directeur assistant et de directeur des ventes au Montréal Aéroport Hilton. Tous deux sont natis de Montréal.

M. Buddo s'est joint au Montréal Aéroport Hilton dès son ouverture en 1963. Depuis les cinq dernières années, il a occupé divers postes dans les cadres de l'administration, notamment celui de directeur des ventes, poste qu'il occupait avant sa récente nomination. M. Benoit, diplômé du collège Loyola de Montréal, s'est joint au personnel de l'hôtel Reine Elizabeth en 1964. Des nominations successives l'avaient conduit au poste de directeur assistant au département des ventes de l'hôtel Reine Elizabeth.

Bourse de Montréal Chrysler baisse ses prix

(PC) — La société Chrysler Canada Ltd qui avait annoncé, le 18 septembre, qu'elle augmentait les prix des modèles 1969 de ses voitures de 78 cent, vient de faire savoir par la bouche de son président, M. Ron T. Todgham, que cette augmentation va être ramenée à 43 cent.

La société canadienne suit en cela l'exemple de la société-mère des Etats-Unis qui, sous l'effet de pressions venues de Washington, avait décidé de ramener l'augmentation des prix annoncée, de \$84 à \$52.

Quoiqu'il en soit, l'augmentation des prix de la Chrysler est la plus forte de toute l'industrie automobile de l'Amérique du Nord. En effet, American Motors annonce une augmentation de \$39, tandis que Ford se limite à \$32 et General Motors à \$33.

En 1969, les prix d'American Motors pour de l'équipement facultatif n'augmenteront que d'un pour cent en moyenne seulement. La sportive Javelin affiche un prix de \$2,999 ce qui est de \$158 inférieur à une voiture standard Ford Mustang ou GM Camaro.

La Rebel SST quatre-portes, la voiture sedan familiale d'American Motors, voit en effet baisser de \$3,012, à \$2,999 son prix de livraison annoncé. M. Rice

Wall Street, fort actif sur la dernière heure hier. Pour la onzième séance consécutive les valeurs en hausse ont largement dépassé en nombre celles qui ont clôturé en baisse dans un marché extrêmement actif, à la veille de la fermeture du mercredi, décidée pour aider les courtiers à mettre leur comptabilité à jour. Certains mieux se déclarent surpris de la vigueur du marché et s'attendaient à ce qu'une phase de consolidation se produise, ceci, d'autant plus qu'aucune information de quelque ordre que se soit n'a été publiée hier susceptible d'exercer une influence sur le marché.

Si ce n'est l'annonce que les contrats dans l'industrie du bâtiment ont atteint un nouveau record en août pour le deuxième mois consécutif. Certaines valeurs de ce groupe enregistrent des hausses dépassant deux points. La majorité des ordinateurs électroniques sont en baisse et notamment I.B.M. qui a cédé 8 points en clôture. Selon certaines informations, cette firme serait exposée à une nouvelle enquête du département de la justice. Les pharmaceutiques font l'objet d'une bonne demande et les principales valeurs de ce groupe sont en hausse atteignant plus de 2 points, il en est de même des valeurs de cinéma. On note aussi une amélioration des aciéries mais elle ne dépasse pas une fraction. La firme financière C.I.T., qui lundi a clôturé en hausse de plus de 12 points, a été la plus active de la séance de lundi et a perdu 4 points, tandis que Xerox, qui a proposé de l'absorber, a continué à perdre du terrain. Cette valeur a terminé en baisse de 2 1/2. Les aéropatiales ont été très fermes, notamment The Boeing Co. qui a gagné 4 1/2. American Telephone s'est également améliorée en clôturant en hausse de 3/4. Les chemins de fer et les services publics enregistrent une hausse générale d'une fraction. Pendant la séance 1,558 valeurs ont été traitées, 770 ont fini en hausse, 577 en baisse et 211 sans changement.

Les industriels ont enregistré leur meilleure avance en quatre semaines mardi à la Bourse de Toronto. L'indice des industrielles a monté de 1.55 à 177.92. Les autres secteurs du marché étaient irréguliers.

Les gains l'ont emporté sur les pertes par 3-4 à 236. Eriac Flooring A a progressé de 1 à 10. Eriac Flooring B de 3 à 1. Overland Express de 2 à 27. Famous Players de 1 1/2 à 64. Canada Bread de 1 1/8 à 18 7/8 et Imperial Tobacco de 1 1/8 à 16 3/8.

Teleflex a reculé de 3 1/2 à 22. Canada and Dominion Sugar de 1 à 33 1/2. Exquisite West de 1 1/2 à 8 1/4 et Great West Saddle de 5-8 à 13-7 1/2.

Allers, Federal Grain a monté de 3-8 à 8-58. Interprovincial Commercial Discount de 25 cents à \$1.75. Capital Building a perdu 3-8 à 3-14.

Canadian Interurban Properties a fermé à 10 1/2 après avoir ouvert à 11 1/4.

Dans les mines Hudson Bay Mining a avancé de 3-4 à 66 1/4. Bankeno de 40 cents à \$3.65 et La Luz de 35 cents à \$8.95.

Parmi les pétroles de l'Ouest, Canadian Superior a reculé de 17-8 à 58 1/2. Dome Pete de 1-2 à 77 1/2. Canadian Export Gas de 70 cents à \$9.80 et Scurry-Rainbow de 1-2 à 39 1-2.

Profits, accrus

Pour les six premiers mois de 1968, la Compagnie Trust Royal, la plus importante société de trust du Canada, annonce une augmentation de 21% de son actif.

Les chiffres pour ces six mois de la Compagnie et de ses filiales, indiqués dans le prospectus de l'offre courante de droits de souscription, montrent un actif total au 30 juin, de \$919 millions, comparés aux \$756 millions au 31 décembre 1967, une augmentation de \$163 millions. Cela s'applique au compte garanti et à l'actif des compagnies. Le prospectus montre que l'augmentation pendant cette première moitié de 1968 dépasse tout l'actif de la Compagnie dix ans plus tôt.

Les profits nets de la Compagnie pendant les six premiers mois, s'élevaient à \$1,974,000, comparés aux \$1,799,000 de la même période l'année dernière, soit une augmentation de \$175,000, à peu près 10%. Les bénéfices pour la première moitié de 1968 voisinent tous les bénéfices annuels il y a cinq ans.

Parmi les autres points saillants du prospectus, on trouve: 1. Le Trust Royal administre un portefeuille d'hypothèques dépassant \$800 millions, avec plus de 36,000 hypothèques séparées inscrites et "leur nombre augmente rapidement".

2. Les fonds administrés par le Trust Royal, A, B et C, et un groupe de 3 fonds distincts pour l'investisseur personnel, sont passés en six mois de \$25 millions à \$37 millions, une augmentation de 50%, et le nombre de participants est passé de 4,486 à 6,960, une augmentation de plus de 55%.

3. La Compagnie a commandé une nouvelle calculatrice beaucoup plus souple et puissante que n'importe laquelle des quatre actuellement installées. Cette nouvelle calculatrice, dont la livraison est prévue pour 1969, permettra à la Compagnie d'améliorer le service à la clientèle dans tous les domaines.

L'offre de droits comprend 790,000 actions, au prix de souscription de \$18. Chaque groupe de quatre actions détenues à la clôture des affaires le 16 septembre, vaut un droit. Les droits se terminent le 18 octobre.

American Motors (Canada) hausse ses prix

\$30.00 en moyenne, au dire de son président

American Motors (Canada) Limited a hier annoncé les prix de ses modèles 1969 avec une augmentation dans sa liste de prix suggérés de \$30 - en moyenne, la hausse moyenne la plus basse parmi tous les constructeurs automobiles en Amérique du Nord.

M. Lawrence G. Rice, président, a déclaré que les prix pour les voitures American Motors de 1969, reflétaient un pourcentage d'augmentation de prix d'un pour cent seulement, résultant de l'addition de nouvel équipement combinée à un coût plus élevé de la main-d'œuvre et des matériaux.

M. Rice a aussi annoncé qu'un modèle d'American Motors accusait même une baisse de prix au niveau du concessionnaire par rapport à 1968. En faisant des ajustements pour les appuis-tête qui sont standards sur tous les produits AM et optionnels à prix supplémentaire chez d'autres constructeurs de voitures nord-américaines jusqu'à janvier 1969, l'augmentation atteint une moyenne de 1.7 pour cent seulement par rapport à 1968.

En 1969, les prix d'American Motors pour de l'équipement facultatif n'augmenteront que d'un pour cent en moyenne seulement.

La sportive Javelin affiche un prix de \$2,999 ce qui est de \$158 inférieur à une voiture standard Ford Mustang ou GM Camaro. La Rebel SST quatre-portes, la voiture sedan familiale d'American Motors, voit en effet baisser de \$3,012, à \$2,999 son prix de livraison annoncé. M. Rice

Wall Street, fort actif sur la dernière heure hier. Pour la onzième séance consécutive les valeurs en hausse ont largement dépassé en nombre celles qui ont clôturé en baisse dans un marché extrêmement actif, à la veille de la fermeture du mercredi, décidée pour aider les courtiers à mettre leur comptabilité à jour. Certains mieux se déclarent surpris de la vigueur du marché et s'attendaient à ce qu'une phase de consolidation se produise, ceci, d'autant plus qu'aucune information de quelque ordre que se soit n'a été publiée hier susceptible d'exercer une influence sur le marché.

Si ce n'est l'annonce que les contrats dans l'industrie du bâtiment ont atteint un nouveau record en août pour le deuxième mois consécutif. Certaines valeurs de ce groupe enregistrent des hausses dépassant deux points. La majorité des ordinateurs électroniques sont en baisse et notamment I.B.M. qui a cédé 8 points en clôture. Selon certaines informations, cette firme serait exposée à une nouvelle enquête du département de la justice. Les pharmaceutiques font l'objet d'une bonne demande et les principales valeurs de ce groupe sont en hausse atteignant plus de 2 points, il en est de même des valeurs de cinéma. On note aussi une amélioration des aciéries mais elle ne dépasse pas une fraction. La firme financière C.I.T., qui lundi a clôturé en hausse de plus de 12 points, a été la plus active de la séance de lundi et a perdu 4 points, tandis que Xerox, qui a proposé de l'absorber, a continué à perdre du terrain. Cette valeur a terminé en baisse de 2 1/2. Les aéropatiales ont été très fermes, notamment The Boeing Co. qui a gagné 4 1/2. American Telephone s'est également améliorée en clôturant en hausse de 3/4. Les chemins de fer et les services publics enregistrent une hausse générale d'une fraction. Pendant la séance 1,558 valeurs ont été traitées, 770 ont fini en hausse, 577 en baisse et 211 sans changement.

Les gains l'ont emporté sur les pertes par 3-4 à 236. Eriac Flooring A a progressé de 1 à 10. Eriac Flooring B de 3 à 1. Overland Express de 2 à 27. Famous Players de 1 1/2 à 64. Canada Bread de 1 1/8 à 18 7/8 et Imperial Tobacco de 1 1/8 à 16 3/8.

Teleflex a reculé de 3 1/2 à 22. Canada and Dominion Sugar de 1 à 33 1/2. Exquisite West de 1 1/2 à 8 1/4 et Great West Saddle de 5-8 à 13-7 1/2.

Allers, Federal Grain a monté de 3-8 à 8-58. Interprovincial Commercial Discount de 25 cents à \$1.75. Capital Building a perdu 3-8 à 3-14.

Canadian Interurban Properties a fermé à 10 1/2 après avoir ouvert à 11 1/4.

Dans les mines Hudson Bay Mining a avancé de 3-4 à 66 1/4. Bankeno de 40 cents à \$3.65 et La Luz de 35 cents à \$8.95.

Parmi les pétroles de l'Ouest, Canadian Superior a reculé de 17-8 à 58 1/2. Dome Pete de 1-2 à 77 1/2. Canadian Export Gas de 70 cents à \$9.80 et Scurry-Rainbow de 1-2 à 39 1-2.

La production annuelle de la société James Booth à ses deux usines du Warwickshire et de Lancashire est d'environ 30,000 tonnes de tôle forte, de tôle et de profils d'aluminium. L'Alcan Industries Limited fabrique annuellement quelque 100,000 tonnes de produits divers en aluminium.

La tendance du loyer de l'argent est à la baisse. Nous l'avons vu récemment, par les décisions prises par maintes banques américaines ainsi que par la Banque du Canada et autres Banques Centrales. Même les billets du Trésor comportent des taux moindres. Hier, c'était la Société centrale d'hypothèque et de logement au Canada qui annonçait que le taux de l'intérêt sur les prêts hypothécaires accordés en vertu de la Loi nationale sur l'habitation, était réduit de 8 7/8 à 8 3/4 depuis le 1er octobre, soit depuis mardi de cette semaine. Aux Etats-Unis, le taux sur les mêmes genres de prêts est actuellement de 7 1/2 à 7 1/4, mais Business Week laisse entendre "qu'il serait plus élevé au printemps de l'an prochain, alors que le coût de la construction accusera une augmentation variant entre 10% et 15%". S'il est vrai que l'industrie du bâtiment a progressé durant juillet et août aux E.-U. il ne faudrait pas s'attendre à ce qu'il en soit ainsi, si le coût de la construction monte au début de 1969. Incidemment, nous sommes à nous demander si notre Loi de l'Impôt sur le Revenu favorise les mouvements des capitaux. Tout Canadien âgé, qui voudrait laisser sa propriété ou des immeubles à revenu à ses enfants, libres d'hypothèques, se voit pénaliser, en quelque sorte, puisque s'il paie les hypothèques grevant ses propriétés, il ne peut déduire de l'impôt les intérêts qu'il pouvait auparavant sur ces mêmes hypothèques. Afin de faciliter les mouvements des capitaux, nos Chambres d'immeuble, nos compagnies de prêts, etc., devraient faire une étude sérieuse sur ce sujet, à notre opinion, car, il y va de l'intérêt du commerce de l'argent que ce dernier puisse constamment circuler, sans pénalisation aucune.

F. W. Woolworth Compagnie Limitée



Charles A. Cadieux Richard C. Pilon

M. Harold J. McPhail, Président de F. W. Woolworth Compagnie Limitée a le plaisir d'annoncer les nominations de M. Charles A. Cadieux au poste de Vice-Président de la compagnie et de M. Richard Pilon au poste de Directeur des Ventes.

M. Cadieux est natif de Montréal. Il entra au service de la compagnie en 1923, et occupa plusieurs postes dans la direction. Il est présentement Gérant Général des Magasins à Rayons Woolco.

M. Pilon débute chez Woolworth en 1955. Il laisse le poste de Gérant du District de Montréal incluant aussi les villes de St-Jérôme et Repentigny.

Fonds mutuels Titres au Comptoir

Fonds mutuels		Titres au Comptoir	
Offre dem.	00. Dem.	00. Dem.	00. Dem.
Admiral Mutual Funds	2.81 3.07	B.C. Mot. Ws.	6 7
x Affiliated Fund Inc. Com.	9.37 10.35	Charter Investments	17 1/2 18 1/2
All Canadian Com.	8.66 9.47	Charter Credit	7 1/2 8 1/2
All Canadian Div.	10.47 11.44	Crown Life	33 1/2 35
All Canadian Revenue Growth	5.41 5.82	Credit	42 44
All Canadian Venture	8.83 10.74	Computer	4 1/2 5 1/2
x American Business Shares	3.88 4.20	Eastern Can. Savings	15 1/2 16 1/2
American Growth	7.67 8.38	Elect. Associates	18 1/2 19 1/2
American Fund	4.01 4.38	Ent. Systems	10 1/2 11 1/2
Associated Investors	5.49 5.54	Leigh Ind.	1 1/2 2 1/2
Beaumont Corporation	43.48 47.21	Leigh Ind. (S)	26 28
x Bond Fund Ltd.	5.49 5.82	Leigh Ind. (L)	2 1/2 3 1/2
x Bullock Fund Ltd.	17.08 18.72	Leigh Ind. (M)	5 1/2 6 1/2
Canada Growth Fund	8.00 8.79	London Life	62 66
Canada Security Fund	4.80 5.05	Mortgage Inv.	3 1/2 4 1/2
Canada Equity Fund	13.76 15.00	Northwest	1 1/2 2 1/2
Can. Gas & Energy Fund (PFD)	3.16 3.57	Parsons	1 1/2 2 1/2
Can. Investment Fund	4.38 4.81	People's Stores	16 1/2 17 1/2
Can. Trust Ind. Fund	4.75 5.19	Que. Savings Bank	3 1/2 4 1/2
Canadian Co. Ltd.	60.30 63.31	Rapid Data	82 84
Canadian Mutual Fund of Can.	7.93 8.37	Stability	3 1/2 4 1/2
C.I. Leverage	16.14 17.60	Star Auto	21 1/2 23 1/2
Collective Fund Ltd.	7.67 8.25	Stoddman	7 1/2 8 1/2
Commonwealth Int.	12.68 13.91	Union	2 1/2 3 1/2
x Dividend Shares	3.16 3.57	Zodiac	2 1/2 3 1/2
Drexel Fund Inc.	12.76 13.21		
Dynamic Fund	23.25 23.56		
European Growth Fund	3.84 4.06		
Exec. Int'l. Fund	8.97 9.31		
Federated Financial	4.46 4.70		
Federated Growth	7.41 8.10		
Federated Fund	31.89 34.66		
Fidelity	7.48 8.10		
Fonds Collectif "A"	4.94 5.00		
Fonds Collectif "B"	4.94 5.00		
Fonds Collectif "C"	4.94 5.00		
Fonds Desjardins "A"	5.05		
Fonds Desjardins "B"	4.38		
Fonds Mutual Adairan	12.28 13.07		
The Fraser Fund Ltd.	10.87 11.86		
G.I.S. Income	1.88 2.12		
Growth Equity Fund	8.07 8.82		
Growth Oil & Gas	22.82		
Guardian Growth Fund	10.21 10.50		
Investors Growth	11.74 12.77		
Investors Int'l Mutual	3.82 4.58		
Investors Mutual of Can.	5.68 6.17		
Keystone Canada	8.94 9.83		
x Keystone Custodian K-2	22.91 25.00		
x Keystone Custodian S-1	22.91 25.00		
Keystone Custodian S-4	1.78 2.92		
Le Fonds P.E.P.	4.10 4.45		
Lexington Research	17.57 19.20		
One William Street	12.29 14.09		
x Mass Investment Trust	17.46 19.08		
M.G.F. Management	1.55 1.60		
Molson M. Fund	5.04 5.47		
Mutual Accum. Fund	3.92 4.27		
Mutual B.I.F.	4.09 5.22		
Mutual Growth	5.76 6.29		
Mutual Income	6.36 6.93		
Mutual Resources	7.48 8.18		
Natural Resources	6.80 7.78		
One William Street	18.99		
x First Participating	17.13 18.72		
Prêt et Revenu Mutual	7.70 8.29		
Prêt et Revenu American	12.76 12.87		
Primus Growth Fund	1.76 1.88		
Punam Growth Fund	14.51 15.86		
Radioson R.I.	4.23		
Regent Fund Ltd.	11.31 12.36		
Reynold Fund	5.82 6.38		
Sav. Int'l. Mutual of Can.	7.80 8.38		
Saves	11.51 12.65		
Taurus Fund	7.49 8.23		
United Accum. Fund	12.30 13.44		
United American	1.19 2.31		
United Venture	5.92 6.31		
Wellington Fund Inc.	13.80 15.00		

Indices des obligations à N. Y.

	20	10	10	10	10
Her	66.0	30.1	81.2	90.1	82.0
La veille	66.9	29.5	81.1	90.1	82.0
Mois der	66.1	29.4	81.2	89.6	82.1
Année der	64.8	29.0	80.2	82.5	82.8
1968 haut	66.5	29.7	81.4	90.6	82.2
1967 haut	73.0	35.6	87.4	92.5	89.4
1967 bas	64.8	26.1	78.0	89.1	78.4

Indices à New York

	Ind.	Ind.	10	10	10
Her	506.7	211.4	181.1	181.1	252.5
La veille	506.5	208.6	180.8	181.1	252.5
Mois der	491.1	194.7	179.2	179.2	249.9
Année der	484.8	185.4	165.4	165.4	243.7
1968 haut	505.6	210.2	184.8	184.8	251.1
1968 bas	425.6	163.8	125.1	125.1	209.1
1967 haut	493.2	209.6	180.1	180.1	242.6
1967 bas	413.4	159.5	158.3	158.3	202.8

Indices à Montréal

	Ind.	Ind.	10	10	10
Her	182.0	180.6	166.0	174.0	95.04
La veille	180.9	180.2	164.7	173.0	94.77
Mois der	181.6	182.7	170.2	173.0	94.95
Année der	174.0	159.56	154.42	165.43	84.98
1968 haut	182.13	184.56	171.73	174.25	95.69
1968 bas	148.00	119.40	113.50	129.78	86.18
1967 haut					

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for the Toronto Stock Exchange, listing various companies and their current prices.

NOMINATION CHEZ GABRIEL LUCAS LTÉE



M. Jean-Claude Baudinet
La Cie Gabriel Lucas Ltée annonce la nomination de M. Jean-Claude Baudinet au poste de président du Conseil d'Administration.

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for the Montreal Stock Exchange, listing various companies and their current prices.



Le bureau de direction de Canadian Pacific Investments Limited s'est réuni à Calgary la semaine dernière. C'était la première fois qu'une assemblée régulière de la compagnie avait lieu dans l'ouest du Canada.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Table of stock prices for the New York Stock Exchange, listing various companies and their current prices.

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for the Canadian Stock Exchange, listing various companies and their current prices.

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for the Canadian Stock Exchange, listing various companies and their current prices.

Indices Dow Jones

Table showing the Dow Jones Industrial Average and other market indices.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Table of stock prices for the New York Stock Exchange, listing various companies and their current prices.

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for the Canadian Stock Exchange, listing various companies and their current prices.

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for the Canadian Stock Exchange, listing various companies and their current prices.

COMPTABLES AGRÉÉS

Advertisement for accounting services, listing firms like BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE and their contact information.

COMPTABLES AGRÉÉS

Advertisement for accounting services, listing firms like PROVOST & PROVOST and their contact information.

COMPTABLES AGRÉÉS

Advertisement for accounting services, listing firms like VIAU & ROBIN and their contact information.

COMPTABLES AGRÉÉS

Advertisement for accounting services, listing firms like Duval, Buteau & Cie and their contact information.

COMPTABLES AGRÉÉS

Advertisement for accounting services, listing firms like Mallette, Normandin & Cie and their contact information.

COMPTABLES AGRÉÉS

Advertisement for accounting services, listing firms like THORNE, GUNN & CIE and their contact information.

COMPTABLES AGRÉÉS

Advertisement for accounting services, listing firms like AIME GALARNEAU & CIE and their contact information.

COMPTABLES AGRÉÉS

Advertisement for accounting services, listing firms like Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés and their contact information.

COMPTABLES AGRÉÉS

Advertisement for accounting services, listing firms like Valeurs minières brosse-liste and their contact information.

La charte sur le dialogue avec les non-croyants, un nouveau style de l'action de l'Eglise

CITE DU VATICAN (d'après l'AFP) — Le cardinal Franz Koenig, archevêque de Vienne et président du secrétariat pour les non-croyants, a déclaré hier que la charte sur le dialogue avec les non-croyants, qui vient d'être publiée, relève du nouveau style de l'action de l'Eglise qui se veut moins préoccupée de défendre ses positions que de répondre au problème du monde moderne.

Le cardinal Koenig qui présentait le document à la presse, a ajouté que le catholique peut sans inconvénient entrer en dialogue avec les non-croyants même s'il adhère à des dogmes irréfutables. Ce dialogue peut même lui permettre d'approfondir ces dogmes.

Toutefois, a-t-il dit, le dialogue ne peut jamais s'établir entre des systèmes opposés "statistiquement considérés", mais entre des personnes vivantes qui adhèrent à des théories opposées.

Quant au document lui-même, il est composé d'une introduction et de deux chapitres. Le premier traite de la

nature et des conditions du dialogue, le second fournit des directives pratiques.

Trois types de dialogues

Le document distingue trois types fondamentaux de dialogues, à savoir: 1) Rencontre sur le plan des simples relations humaines qui se propose de faire sortir les interlocuteurs de l'isolement et d'une mutuelle méfiance pour créer une atmosphère de sympathie très sincère, de respect et d'estime réciproque. 2) Rencontre sur le plan de la recherche et de la vérité portant sur "des questions de la plus grande importance pour les interlocuteurs eux-mêmes" qui, dans un effort commun, se proposent une meilleure compréhension de la vérité et une connaissance plus approfondie des réalités.

3) Rencontre sur le plan de l'action qui entend établir "les conditions d'une collaboration pour les objectifs déterminés, en dépit des divergences doctrinales".

Tout dialogue, indique le document, implique une "certai-

ne réciprocité", en ce sens que chacun des interlocuteurs "donne et reçoit".

Au sujet de la "possibilité et légitimité" du dialogue doctrinal, la charte souligne qu'en instaurant le dialogue, il faut se garder de mettre en question la vérité ainsi que "certaines formes d'irénisme semblent le faire". Le document ajoute que le dialogue peut porter "sur tous les sujets qui ne sont pas inaccessibles à la raison humaine: philosophiques, religieux, moraux, historiques, politiques, sociaux, économiques, artistiques et "culturels" en général.

La fidélité à toutes les valeurs spirituelles et temporelles recommande le document, impose aux chrétiens de les reconnaître partout où elles se trouvent. Mais ce dialogue peut aussi porter sur "les implications, au plan des réalités profanes, des vérités de l'ordre surnaturel et de leur rôle dans la vie de l'homme".

Le dialogue peut s'établir enfin également en vue d'une collaboration entre des personnes, des groupes ou des communautés ayant des "orientations doctrinales différentes et même opposées".

Directives pratiques

La charte donne enfin des directives pratiques et des normes particulières. Dans les premières, elle souligne la nécessité d'une adéquate préparation du clergé et des laïcs grâce à des cours spéciaux dans les séminaires, à des congrès pour les laïcs, à la prédication et à l'action des organismes diocésains et nationaux rattachés au secrétariat pour les non-croyants de Rome, etc... Il est souhaitable, précise le document, qu'une collaboration s'établisse

se dans ce domaine, soit entre les catholiques et les autres chrétiens, soit entre les chrétiens, et les non-chrétiens, surtout les juifs et les musulmans.

D'autre part, les normes particulières font la distinction entre "dialogue privé" et "dialogue public".

Pour le dialogue privé il est conseillé de la "prudence et de la bienveillance", une connaissance approfondie de l'objet du dialogue, et un sens de la "responsabilité morale": "Ne pas trahir le contenu authentique de sa propre foi en cédant à un irénisme et à un syncrétisme facile et ne pas la mettre imprudemment en péril".

En ce qui concerne le "dialogue public" c'est-à-dire celui organisé entre représentants qualifiés de chrétiens et d'adeptes de doctrines et mouvements divers et même opposés, les directives sont les suivantes:

1) Même préparation que pour le dialogue privé à un niveau plus élevé.

2) Si le "dialogue public" n'est pas officiel il semble opportun que n'interviennent pas, dans le dialogue, des personnalités qui pourraient engager ou l'autorité publique, ou la charge, ou l'institution qu'elles représentent.

3) Le dialogue officiel avec mandat ne peut être exclu a priori, mais ce n'est que très rarement que se vérifient les conditions d'un tel dialogue entre chrétiens et non-croyants, "soit parce que la majeure partie de ceux-ci ne représentent qu'eux-mêmes, soit à cause du manque d'homogénéité entre l'Eglise, communauté religieuse, et les organisations politiques, sociales ou culturelles". Dans ce cas déterminé, il est important d'éviter toute ambiguïté sur la nature du dialogue, les objectifs visés et la volonté de collaboration.

4) Il faut éviter, en général, la publicité excessive. Il est possible qu'il faille refuser le dialogue public quand il est "évident qu'il devient un pur instrument aux mains d'une



Le délégué apostolique au Canada, Mgr Emanuel Clarizio, a présenté à la presse avant-hier à Ottawa, la charte intitulée "Dialogue avec les non-croyants", et publiée par le Secrétariat pour les non-croyants que dirige le cardinal Franz Koenig. Mgr Clarizio a décrit la charte comme un "document très libéral" qui encourage les chrétiens à engager le dialogue dans la compréhension, l'estime et le respect mutuel.

des parties engagées".

5) Pour prévenir tout malentendu, et tout scandale, il conviendra de préciser dans une déclaration, le sens, le but, la matière du dialogue".

6) Les prêtres doivent obtenir le consentement de l'autorité ecclésiastique. Tout en gardant leur "légitime liberté", les laïcs observeront les directives de la même autorité.

Nouvelles sanctions contre 39 prêtres de Washington

WASHINGTON (AFP) — Le cardinal Patrick O'Boyle, archevêque de Washington, a relevé hier 39 prêtres de son diocèse de certaines de leurs fonctions sacerdotales. Il s'agit de 31 prêtres de Washington, 6 membres d'ordres religieux et de deux prêtres venant d'autres diocèses mais exerçant leur sacerdoce à Washington. Tous s'étaient prononcés contre l'encyclique pontificale sur le contrôle des naissances.

Il y a quelques semaines une cinquantaine de prêtres catholiques qui avaient eux aussi pris position contre l'encyclique, avaient déjà été privés de certains de leurs droits par les autorités religieuses américaines.

Le P. Paul Vanier, s.j.

Le P. Paul Vanier est décédé subitement, le 1er octobre, à la Maison Bellarmine où il résidait depuis une dizaine d'années. Agé de 58 ans, le P. Vanier s'était surtout fait connaître du monde des éducateurs au cours des années 50, en qualité de recteur du collège Jean-de-Brébeuf, alors qu'il joua un rôle de premier plan dans l'évolution des institutions d'enseignement classiques du Québec. Auparavant, le P. Vanier avait été titulaire de la classe de philosophie II au collège Brébeuf durant plus d'une dizaine d'années, laissant à ses étudiants le souvenir d'un prêtre consacré à l'apostolat intellectuel, soucieux d'éveiller les esprits aux valeurs authentiques de la culture chrétienne et profondément engagé dans l'étude des problèmes spirituels de notre milieu.

Entré dans la Compagnie de Jésus le 7 septembre 1930 après ses études au collège Sainte-Marie, le P. Vanier suivit le cours régulier des études littéraires, philosophiques et théologiques chez les Jésuites jusqu'à l'obtention du doctorat en théologie. Au lendemain de son ordination sacerdotale en 1942, il fut assigné au collège Brébeuf où il devait demeurer jusqu'en 1957 et donner le meilleur de lui-même. A sa tâche d'enseignement, le P. Vanier ajouta des recherches personnelles dans le domaine de la philosophie de l'éducation et de la théologie. Il s'inscrivit à l'Institut d'études médiévales, qui lui décerna un doctorat en 1953. Le P. Vanier fut un des principaux rédacteurs du Mémoire que présenta le collège Brébeuf à la Commission Tremblay en 1954, où s'exprimait sa philosophie d'une éducation humaniste. Au terme de son doctorat, il enseigna la philosophie durant deux ans au collège Sacré-Coeur de Sudbury avant de revenir à Montréal pour se consacrer à ses recherches dans le domaine de la philosophie de la connaissance et de l'éducation.

La dépouille mortelle est exposée au collège Jean-de-Brébeuf; les funérailles auront lieu en l'église de l'Immaculée-Conception, vendredi à 9 heures.

Le rôle du prêtre

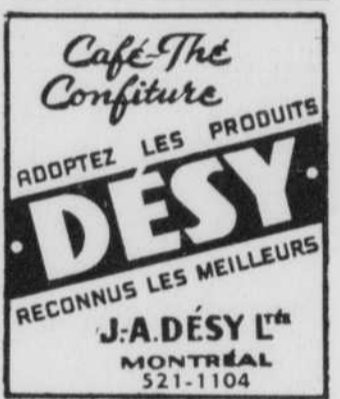
WINNIPEG (PC) — Des prêtres catholiques ont organisé un comité pour procéder à une réévaluation de leur rôle dans la société moderne.

Selon un porte-parole, 26 prêtres anglophones se sont réunis en fin de semaine, et chacun d'eux a organisé une discussion sur une question précise.

L'objectif du comité est de découvrir le rôle du prêtre tel que défini par le Christ, c'est-à-dire celui d'un serviteur du peuple plutôt que d'une classe distincte.

Le porte-parole a déclaré que le comité était "une nouvelle dimension dans le renouveau". Les prêtres auraient demandé à inclure dans leur projet les hommes qui ont quitté la prêtrise.

A Regina, le R.P. Ora McManus, d'Edmonton, a déclaré que les prêtres soumettraient l'idée d'une enquête sur les formes et la structure de la prêtrise, lors de la réunion semestrielle des évêques, au printemps 1969.



Préparation du congrès mondial de la J.O.C.

Le président de la Jeunesse ouvrière chrétienne du Canada, M. Yves Nantel, est présentement à Bruxelles, à la demande du bureau international de la J.O.C., en vue de la préparation du conseil mondial de septembre 1969 au Liban.

L'ouverture de la session préparatoire avait lieu le 15 septembre. Le travail se ter-

minera vers le 10 novembre 1968.

Le conseil mondial au Liban devra statuer sur: la vie du jeune travailleur du monde entier; engager le plan d'action de 4 ans; reviser l'action représentative du mouvement.

Chaque participant avait à préparer un document sur la vie des jeunes travailleurs de son continent.

REGARDEZ BIEN

c'est le tapis

LEISURE TURF DE KRAUS



Surpris d'apprendre que l'on puisse poser un tapis au fond d'une piscine? Vous ne devriez pas, car il existe ce fameux tapis extérieur/intérieur Leisure Turf, le tapis que l'on pose partout. Son usage élimine le travail ardu de recavage, de frottage et de cirage des parquets de bois dur. Il se moque de l'usure, qu'une famille composée de jeunes enfants puisse lui donner. C'est le grand champion pour notre mode de vie trépidante.

Plus d'un 1,000,000 de verges carrées ont été vendues déjà au Canada, à mesure que plus de gens découvrent l'utilité pratique, le confort et le luxe du poil dense de sa texture. Rien de tel pour couvrir les parquets de la chambre à coucher au **vivier**, mais spécialement la **cuisine**, insurpassable dans la **salle de bains**, idéal dans la **douche** pour son efficacité antidérapante. N'importe où... dans la **salle de jeux**, les **couloirs** et aux endroits où le va-et-vient est intense. Utilisez aussi Leisure Turf sur la terrasse de la villa ou le balcon, les marches d'escalier qui conduisent à l'extérieur pour empêcher de glisser cet hiver. Il est imperméable, son aspect est du tonnerre.

Les couleurs de Leisure Turf sont lumineuses et vibrantes. Choix de bruyère, vert menthe, orange-soleil, orange, jade foncé, rouge rubis, avocat, mousse-des-prés, or indien, bleu marine, rose, or tournesol, bleu royal ou or impérial. Largeur 12'.

* Marque déposée

Quel que soit l'endroit où vous l'utiliserez, Leisure Turf vous rendra service. Le secret? La fibre olefin **Herculon*** et envers de polypropylène. Avec cette fibre le tapis est:

- réfractaire à l'humidité et à la décoloration
- résistant à l'usure, aux taches, à l'épreuve des mites
- Non-allergène
- il n'est pas attaqué par le sel
- ne s'effiloche pas
- ne produit pratiquement pas d'électricité statique.



Ord. 11.20 la vge. carrée

PRIX DE VENTE

9⁹⁵

la vge. carrée Pose comprise **

Exemple: Tapis 9' sur 12', les deux extrémités galonnées, posé sur thibaude

Prix de vente **119.40**

** Posé d'une cloison à l'autre sur thibaude de feutre 40 oz. selon la méthode sans clous, sur bande invisible... ou taillée selon la dimension de vos pièces, bords galonnés et sur thibaude feutre de 40 oz.

* Marque déposée

Téléphoner à **842-6261**

Moquette et carpettes - Rayon 48 - Au cinquième Centre-Ville, Dorval et Rockland